

Nomenclature

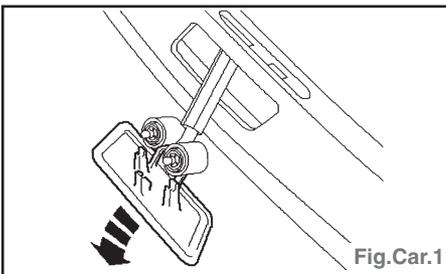
(1) Spoiler Bouclier AV	(37) Phare Antibrouillards	(73) Traverse centrale de Plancher AR
(2) Bouclier AV	(38) Joue d'Aile AV	(74) Longeron AR
(3) Absorbeur Bouclier AV	(39) Longeron AV	(75) Traverse AV de Plancher AR
(4) Grille de Calandre	(40) Renfort Bouclier AV	(76) Plancher AR
(5) Façade AV	(41) Longeron réparation AV	(77) Logement roue de secours
(6) Capot AV	(42) Traverse Bouclier AV	(78) Traverse AV de Pavillon
(7) Panneau d'auvent	(43) Rallonge AR de longeron AV	(79) Pavillon
(8) Grille d'auvent D	(44) Traverse Inf. de tablier	(80) Traverse AR de Pavillon
(9) Grille d'auvent G	(45) Tablier AV	(81) Hayon
(10) Pare brise	(46) Planche de bord	(82) Lunette
(11) Traverse AV de Pavillon	(47) Traverse AV siège AV	(83) Arceau AR de Pavillon
(12) Pavillon	(48) Traverse AR siège AV	(84) Absorbeur Bouclier AR
(13) Traverse AR de Pavillon	(49) Plancher AV	(85) Renfort Bouclier AR
(14) Hayon	(50) Arceau AV de Pavillon	(86) Jupe AR
(15) Lunette	(51) Plancher AR	(86a) Traverse AR de Plancher AR
(16) Jupe AR assemblée	(52) Renfort Jupe AR	(87) Double coin-rond AR
(17) Spoiler bouclier AR	(53) Jupe AR	(88) Renfort Jupe AR
(18) Bouclier AR	(54) Absorbeur Bouclier AR	(89) Spoiler Bouclier AR
(19) Feu AR	(55) Support Bouclier AR	(90) Bouclier AR
(20) Porte AR	(56) Tôle Feu AR	(91) Doublure d'Aile AR
(21) Panneau de Porte AR	(57) Aile AR Partielle	(92) Feu AR
(22) Vitre Porte AR	(58) Gouttière d'Aile AR	(93) Vitre de custode
(23) Vitre fixe Porte AR	(59) Passage de roue Extérieur AR	(94) Aile AR partielle
(24) Vitre Porte AV	(60) Renfort Bouclier AR	(95) Tôle Feu AR
(25) Panneau de Porte AV	(61) Doublure d'Aile AR	(96) Aile AR complète
(26) Porte AV	(62) Aile AR complète	(97) Allonge Inf. d'Aile AR
(27) Bas de caisse	(63) Renfort Pied Milieu	(98) Tôle Plage AR de lunette
(28) Encadrement de Porte AV	(64) Doublure Pied Milieu	(99) Traverse Plage AR
(29) Doublure Bas de caisse	(65) Brancard Lat. de Pavillon	(100) Lunette
(30) Renfort Pied AV	(66) Longeron AR	(101) Malle
(31) Doublure Pied AV	(67) Renfort longeron AR	
(32) Aile AV	(68) Traverse AV de Plancher AR	
(33) Phare AV	(69) Renfort Lat. de Plancher AV	
(34) Renfort Bouclier AV	(70) Longeron Plancher AV	
(35) Passage de roue AV	(71) Passage de roue Extérieur AR	
(36) Passage de roue nu AV	(72) Bas de caisse	

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

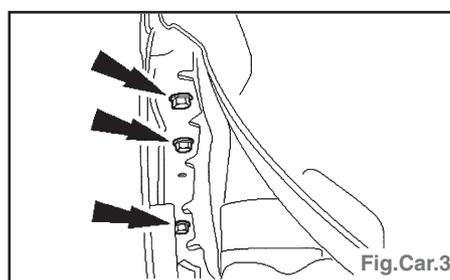
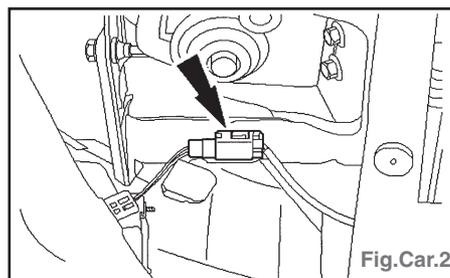
Bouclier avant

DÉPOSE

- Déposer la calandre.
- Déposer les caches de lave-phares (le cas échéant) (Fig.Car.1).



- Déposer la tôle de protection inférieure de radiateur.
- Débrancher le connecteur de témoin de température basse (Fig.Car.2).
- Débrancher les connecteurs de projecteur antibrouillard (le cas échéant).
- Détacher la tôle pare-projections d'aile du couvercle de pare-chocs (des deux côtés).
- Détacher le couvercle de pare-chocs de l'aile (des deux côtés) (Fig.Car.3).



- Déposer le bouclier avant.

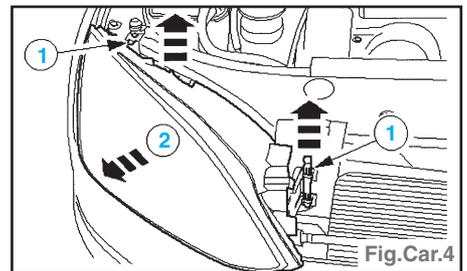
REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Bloc de phare

DÉPOSE

- Déposer la calandre.
- Déposer l'optique de phare (Fig.Car.4) :
 - déposer les fixations d'optique de phare (1),
 - extraire l'optique de phare (2),
 - débrancher le connecteur d'optique de phare (3).



REPOSE

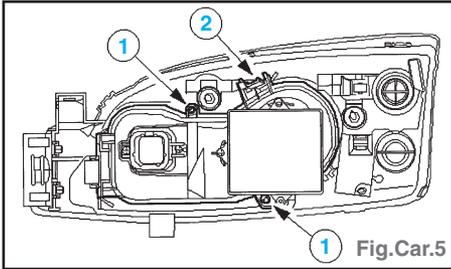
Nota : Nettoyer le verre de phare à l'aide d'un chiffon humide afin d'éviter toute charge électrostatique susceptible d'attirer les particules de poussière sur la lentille en plastique.

- Pour la pose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

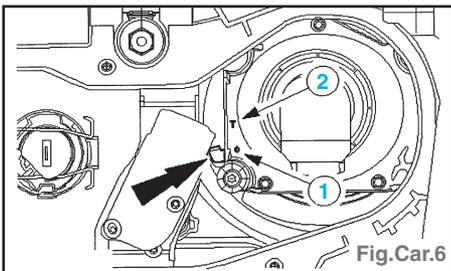
- Régler les phares.

MAROUFLAGE DES PHARES (VÉHICULES AVEC PHARES AU XÉNON)

- Déposer les optiques de phares.
- Détacher le couvercle arrière de l'optique de phare (Fig.Car.5) :
 - déposer les vis de fixation (1),
 - redresser la languette de verrouillage (2).



- Tourner le levier d'alignement (Fig.Car.6) :
 - position normale = **0** (1),
 - position de transport = **T** (2).



- Poser le couvercle arrière de l'optique de phare (Fig.Car.5) :
 - rabattre la languette de verrouillage (2),
 - poser les vis de fixation (1).
- Reposer les optiques de phares.

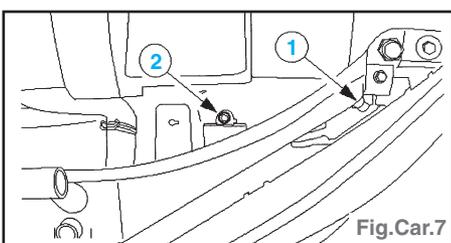
RÉGLAGE DES PHARES (VÉHICULES AVEC PHARES AU XÉNON)

Véhicules avec amortisseurs de correction d'assiette :

- Ne pas faire vibrer ni charger le véhicule pendant au moins une minute avant le réglage des phares.

Tous véhicules :

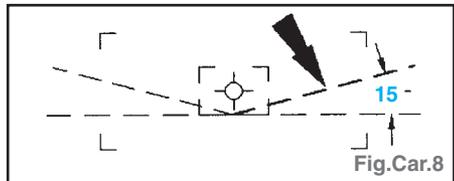
- Placer le véhicule sur une surface plane et s'assurer que la pression des pneus est conforme aux spécifications et que le véhicule n'est pas anormalement chargé.
- Régler l'écran de mesure de l'appareil de réglage des phares sur la dimension (X) suivante : **X = 10 cm/10 m = 0 degré, 34 minutes = 1,0 %**.
- Vis d'alignement de réglage des phares (Fig.Car.7) :
 - vis d'alignement vertical (1),
 - vis d'alignement horizontal (2).



- Mettre la clé de contact sur la position «2» afin de régler la hauteur des phares en fonction de la charge du véhicule.

Nota : Après le remplacement de l'optique de phare côté gauche, le système doit être initialisé à l'aide du **WDS** avant de procéder au réglage de la hauteur des phares. Allumer le feu de croisement. Régler le feu de croisement de sorte que la ligne de délimitation touche la ligne horizontale.

- Il peut y avoir une légère dispersion du feu de croisement au dessus de la ligne 15 degrés (Fig.Car.8).



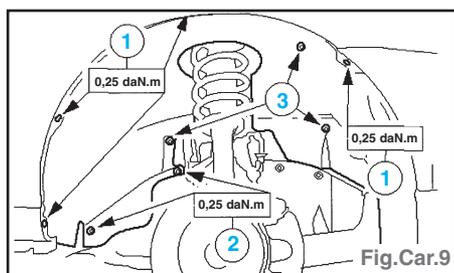
Nota : Il peut s'avérer nécessaire de régler de nouveau l'axe vertical après le réglage de l'axe horizontal.

- Régler le phare de sorte que la ligne ascendante de la ligne de délimitation coïncide avec l'intersection de la ligne horizontale et de la ligne 15 degrés.

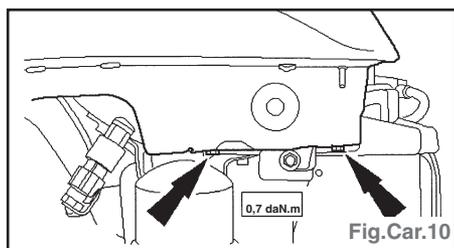
Aile

DÉPOSE

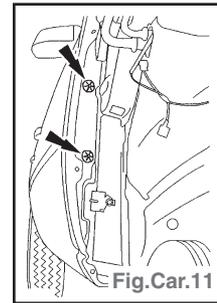
- Déposer le pare-chocs avant.
- Déposer les phares.
- Lever le véhicule et le mettre sur chandelles.
- Déposer la roue.
- Déposer la tôle pare-projections d'aile (Fig.Car.9) :
 - déposer les vis de fixation (1),
 - déposer les deux boulons de fixation (2),
 - déposer les trois fixations en plastique (3).



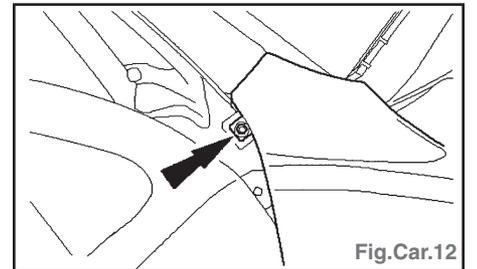
- Déposer les boulons de fixation avant de l'aile (Fig.Car.10).



- Débrancher le connecteur de clignotant.
- Déposer l'insonorisant avant de l'aile (Fig.Car.11).
- Déposer du montant **A** les boulons de fixation intérieurs de l'aile et le boulon de fixation inférieur de l'aile.



- Déposer du montant **A** le boulon de fixation supérieur de l'aile (Fig.Car.12).



- Déposer les boulons du rebord d'aile et le boulon de raccordement d'aile au panneau d'ouverture de calandre.

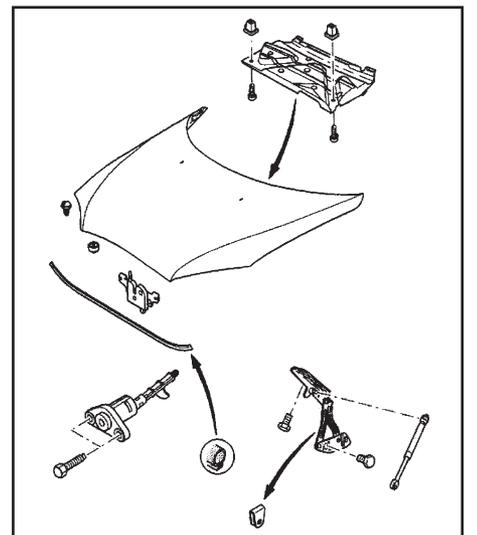
REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Capot avant

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer le panneau isolant du capot.
- Débrancher les tuyaux de lave-glace.
- Déposer les vis de fixation des compas de capot.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler le capot moteur.



Porte AV ou AR

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer la garniture de porte.
- Débrancher les connecteurs et dégager le faisceau de fils.

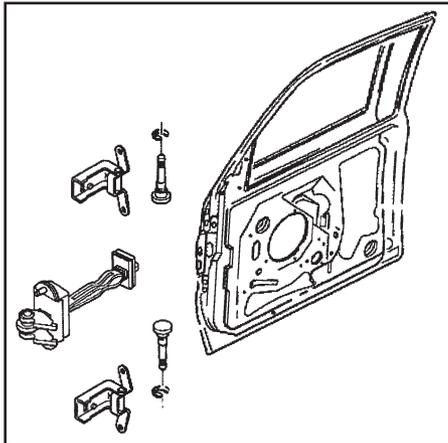
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

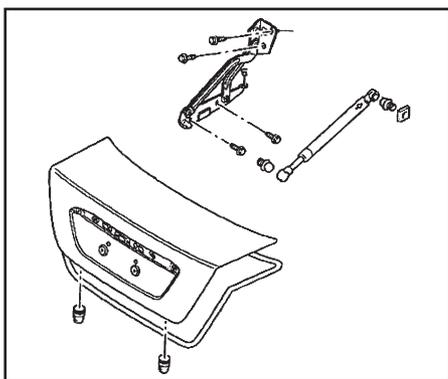
- Déposer le limiteur d'ouverture de porte.
- Déposer les deux clips de maintien des axes de porte.
- Avec l'aide d'un second technicien, maintenir la porte et enlever les axes des charnières.
- Déposer la porte.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.



Couvercle de coffre (berline 4 portes)

DÉPOSE - REPOSE

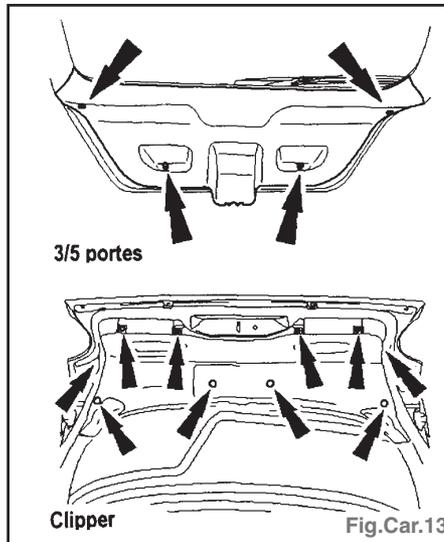
- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer le cache-serrure.
- Débrancher les connecteurs et dégager le faisceau de fils.
- A l'aide d'un crayon, tracer la position des charnières.
- Avec l'aide d'un second technicien, maintenir le couvercle de coffre et déposer les vis de compas.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement du couvercle de coffre.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.



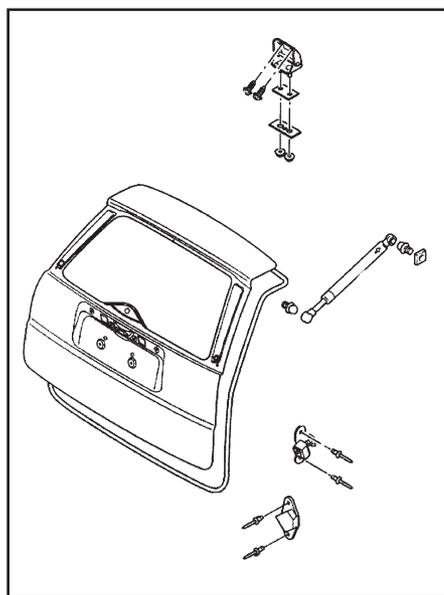
Hayon

DÉPOSE - REPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer la garniture de hayon (Fig.Car.13).



- Débrancher les connecteurs et dégager le faisceau de fils.
- A l'aide d'un crayon, tracer la position des charnières.
- Déposer le vérin du hayon.
- Avec l'aide d'un second technicien, maintenir le hayon et déposer les vis de charnières supérieures.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Régler l'alignement du couvercle de coffre.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.



Bouclier arrière

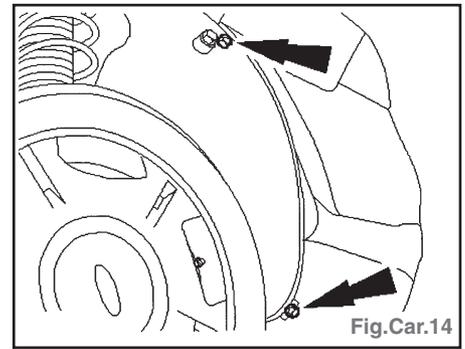
DÉPOSE

4 portes :

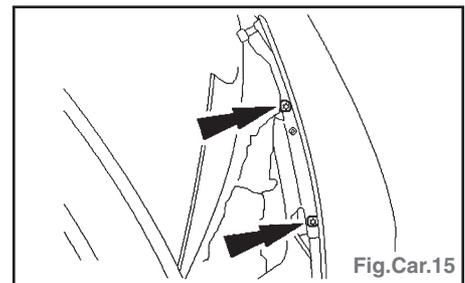
- Déposer les vis de fixation de couvercle de pare-chocs.

Tous véhicules :

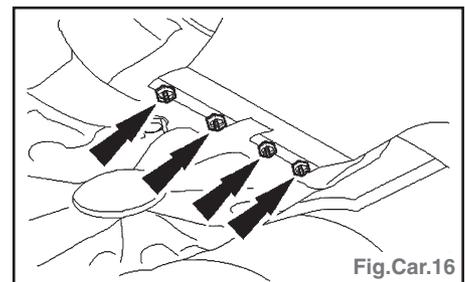
- Soulever le véhicule et le mettre sur chandelles.
- Détacher la tôle pare-projections d'aile du couvercle de pare-chocs (des deux côtés) (Fig.Car.14).



- Détacher le couvercle de pare-chocs de l'aile (des deux côtés) (Fig.Car.15).



- Déposer le couvercle de pare-chocs en le détachant du logement de roue de secours (Fig.Car.16).



REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

SELLERIE

Pare-brise

DÉPOSE

- Soulever le capot.
- S'assurer que le moteur d'essuie-glace de pare-brise est en position de repos.

- Déposer les bras d'essuie-glace de pare-brise.
- Déposer les panneaux d'auvent (Fig. Car.17).

Véhicules avec pare-brise chauffant (Fig.Car.18) :

- Débrancher le connecteur de pare-brise chauffant (côté gauche illustré).

Tous véhicules :

- Refermer le capot.
- Déposer les panneaux de garnissage extérieurs de montant A.

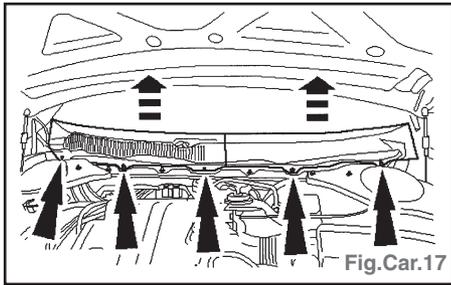


Fig.Car.17

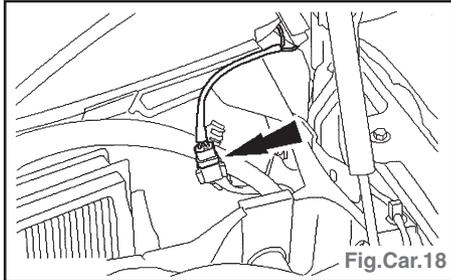


Fig.Car.18

- Déposer le rétroviseur intérieur. Pour rétroviseur intérieur manuel, libérer le clip de fixation (Fig.Car.19).

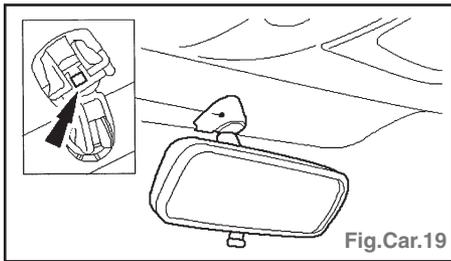


Fig.Car.19

- Déposer les pare-soleil.
 - Ouvrir les caches en faisant levier pour exposer les vis et déposer les clips de fixation de pare-soleil.
 - Déposer la console de pavillon.
 - Déposer les panneaux de garnissage de montant A.
 - Détacher le bord avant de la garniture de pavillon et placer deux blocs en matériau approprié pour servir de cales entre la garniture de pavillon et le panneau de toit (Fig.Car.20).

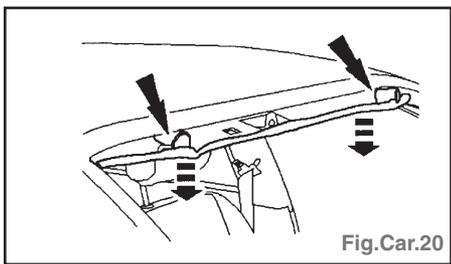


Fig.Car.20

Nota : On pourra ressentir une certaine résistance en coupant les ergots de positionnement dans les angles inférieurs de la vitre. Procéder avec précaution en coupant dans la zone des cales de positionnement le long du bord inférieur de la vitre de pare-brise. A l'aide d'un outil de coupe approprié pour vitres directement collées, couper l'adhésif au PU et, avec l'aide d'un autre technicien, utiliser des ventouses de vitrier pour déposer la vitre de pare-brise.

- De l'intérieur du véhicule, couper l'adhésif au PU aux profondeurs maximum données (Fig.Car.21) :

- 1 : 15 mm
- 2 : 20 mm
- 3 : 25 mm
- 4 : 40 mm
- 5 : 70 mm

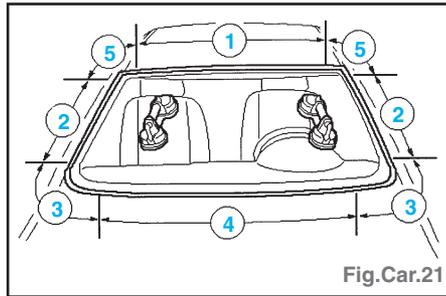


Fig.Car.21

REPOSE

Tous véhicules :

- Déposer avec précaution le restant des ergots de positionnement de la vitre de la baie de pare-brise.

Attention : Ne pas toucher la surface de l'adhésif, cela empêcherait le recollage correct.

- Découper avec précaution l'excédent d'adhésif au PU de la baie de pare-brise pour ne plus laisser que 1 mm environ d'adhésif.
 - Contrôler si la baie de pare-brise présente des signes de tôle endommagée, de la rouille ou des corps étrangers qui ont pu, ou pourraient, provoquer un bris de glace.

Attention : Pour assurer le durcissement correct de l'adhésif au PU, il est essentiel que toutes les surfaces de collage soient exemptes d'humidité.

- A l'aide d'un chauffe-air, appliquer de l'air chaud (25°C) sur la baie de pare-brise et la ligne d'adhérence de la vitre pour éliminer toute trace d'humidité.
 - Préparer la vitre, la baie de pare-brise et l'adhésif au PU découpé conformément aux instructions fournies avec le kit d'adhésif au PU.
 - Éliminer les 100 premiers millimètres d'adhésif au PU car ils risquent de sécher trop vite.

Nota : Pour éviter les infiltrations d'eau, repasser de 20 mm sur toute interruption du cordon d'adhésif continu.

- Appliquer un cordon d'adhésif au PU continu de 8 à 10 mm de haut sur la ligne d'adhérence de la baie de pare-brise.

- Avec l'aide d'un autre technicien, poser la vitre de pare-brise en utilisant des ventouses de vitrier et appuyer fermement de façon uniforme.

Attention : Afin d'éviter une accumulation de pression lorsque les portes sont ouvertes et fermées, laisser les vitres de porte ouvertes pendant le temps de durcissement de l'adhésif au PU.

- A l'aide de ruban approprié, coller la vitre de pare-brise dans la position correcte et la maintenir collée jusqu'au durcissement de l'adhésif au PU.

- Si la température ambiante descend en dessous de 10°C, utiliser un chauffe-air et appliquer de l'air chaud (25°C) de façon continue pendant 15 minutes (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule).
- Déposer les entretoises et fixer le bord avant de la garniture de pavillon au panneau de toit.
- Reposer les panneaux de garnissage de montant A.
- Reposer la console de pavillon.
- Reposer les clips de fixation de pare-soleil.
- Reposer les pare-soleil.
- Reposer le rétroviseur intérieur.
- Reposer les panneaux de garnissage extérieurs de montant A.
- Soulever le capot.

Véhicules avec pare-brise chauffant :

- Brancher le connecteur de pare-brise chauffant.

Tous véhicules :

- Poser les panneaux d'avuent.
- Reposer les bras d'essuie-glace de pare-brise.
- Refermer le capot.

Vitre de porte avant

DÉPOSE

- Abaisser la vitre à la position illustrée (permet d'aligner les vis de serrage de vitre avec les trous d'accès) (Fig.Car.22).

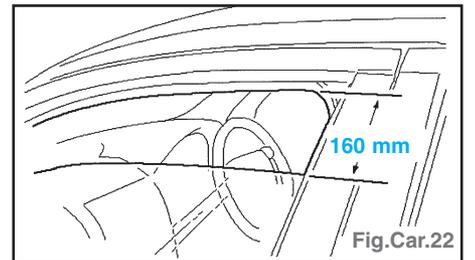


Fig.Car.22

- Déposer le panneau de garnissage de porte.
- Détacher le haut-parleur du panneau de porte avant (Fig.Car.23).

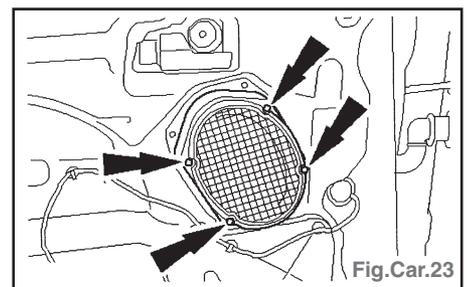
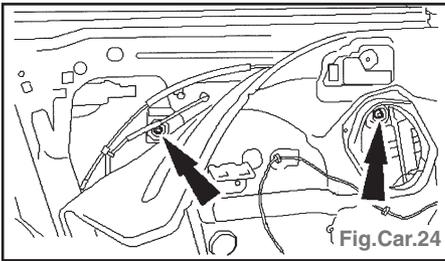


Fig.Car.23

- Déposer le haut-parleur et débrancher le connecteur.

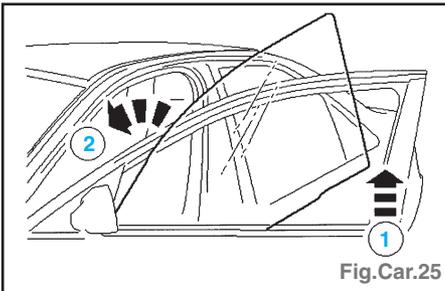
Attention : Ne pas toucher la surface de l'adhésif, cela empêcherait le recollage correct.

- Détacher la feuille d'étanchéité du panneau de porte.
- Desserrer les vis de serrage de vitre (Fig.Car.24).
- Déposer le bourrelet d'étanchéité de vitre.



Nota : La vitre de porte avant doit être déposée par l'extérieur de la baie de vitre.

- Déposer la vitre de porte (Fig.Car.25) :
 - soulever la vitre (1),
 - incliner la vitre vers l'avant et la retirer de la porte avant (2).



REPOSE

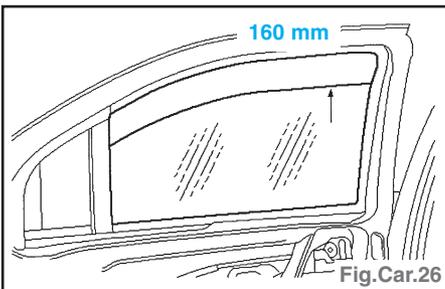
Nota : La vitre de porte avant doit être posée par l'extérieur de la baie de vitre.

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Vitre de porte arrière

DÉPOSE

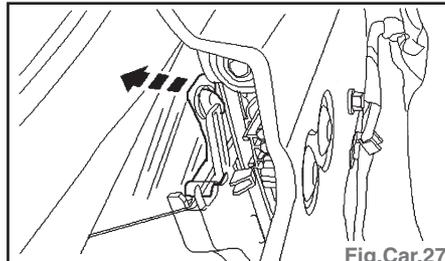
- Descendre la vitre de porte arrière à la position indiquée (Fig.Car.26).



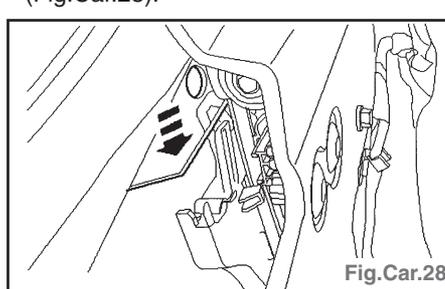
- Déposer le panneau de garnissage de porte arrière.
- Déposer le bourrelet d'étanchéité intérieur de baie de vitre de porte arrière.
- Déposer la patte de support de poignée de porte arrière.
- Détacher la feuille d'étanchéité du panneau de porte.
- Détacher la vitre de porte arrière du lève-vitre et déposer la vitre (accéder au clip de fixation de vitre des deux côtés, détacher le clip de fixation de vitre et lever la vitre) (Fig.Car.27).

REPOSE

- Reposer la vitre de porte arrière (appuyer la vitre de porte arrière ferme-



ment sur le lève-vitre de porte arrière pour engager le clip de fixation de vitre) (Fig.Car.28).



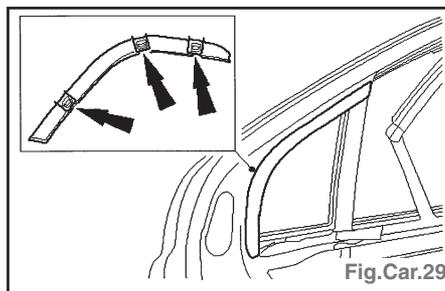
- Refixer la feuille d'étanchéité sur le panneau de porte.
- Reposer la patte de support de poignée de porte arrière.
- Reposer le bourrelet d'étanchéité intérieur de baie de vitre de porte arrière.
- Reposer le panneau de garnissage de porte arrière.

Vitre de custode

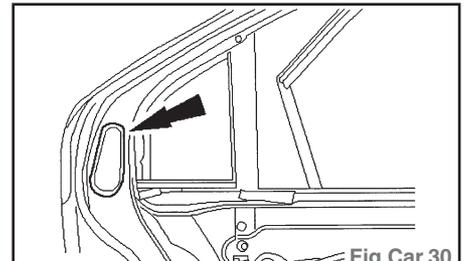
Véhicules 4 et 5 portes

DÉPOSE

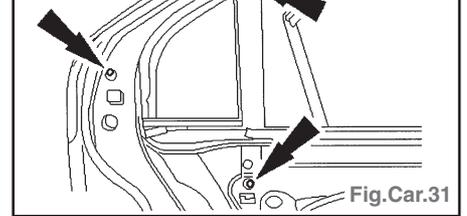
- Descendre la vitre de porte arrière à la position indiquée (Fig.Car.26).
- Déposer le panneau de garnissage de porte arrière.
- Déposer la patte de support de poignée de porte arrière.
- Détacher la feuille d'étanchéité du panneau de porte.
- Détacher la vitre de porte arrière du lève-vitre et descendre la vitre jusqu'à la base de la porte (accéder au clip de fixation de vitre des deux côtés, détacher le clip de fixation de vitre et lever la vitre) (Fig.Car.27).
- Détacher la coulisse supérieure de vitre arrière de la baie de vitre de porte arrière.
- Déposer le panneau de garnissage de vitre de custode (Fig.Car.29).



- Déposer le cache de vis de vitre de custode (Fig.Car.30).
- Déposer les vis de fixation de vitre de custode (Fig.Car.31).



ment sur le lève-vitre de porte arrière pour engager le clip de fixation de vitre) (Fig.Car.28).



- Déposer la vitre de custode.

REPOSE

- Reposer la vitre de custode.
- Reposer les vis de fixation de vitre de custode.
- Reposer le cache de vis de vitre de custode.
- Reposer le panneau de garnissage de vitre de custode (Fig.Car.29).
- Refixer la coulisse supérieure de vitre arrière sur la baie de vitre de porte arrière.
- Reposer la vitre de porte arrière (appuyer la vitre de porte arrière fermement sur le lève-vitre de porte arrière pour engager le clip de fixation de vitre) (Fig.Car.28).
- Refixer la feuille d'étanchéité sur le panneau de porte.
- Reposer la patte de support de poignée de porte arrière.
- Reposer le panneau de garnissage de porte arrière.

Clipper

DÉPOSE

- Débrancher le connecteur d'antenne diversifiée (le cas échéant).

Attention : Sur les véhicules équipés d'une antenne diversifiée, prendre garde de ne pas endommager le fil d'antenne avec les lames de coupe.

Nota : On pourra ressentir une certaine résistance en coupant les ergots de positionnement dans les angles inférieurs de la vitre.

- A l'aide d'un outil de coupe approprié, couper l'adhésif **PU** puis, avec l'aide d'un autre technicien, déposer la vitre de custode en utilisant des ventouses de vitrier.
- De l'intérieur du véhicule, couper l'adhésif **PU** en respectant les profondeurs maximales indiquées (Fig.Car.32).

- 1 : 10 mm
- 2 : 15 mm

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

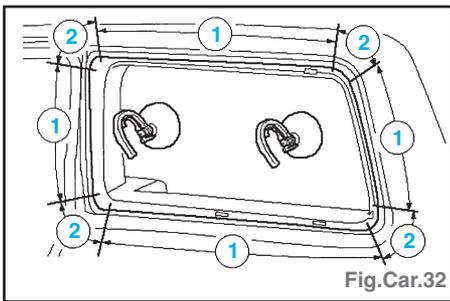


Fig.Car.32

REPOSE

- Enlever avec précaution la partie restante des ergots de positionnement de la baie de vitre de custode.
- Découper avec précaution l'excédent d'adhésif **PU** de la baie de vitre de custode pour n'en laisser que 1 mm environ adhérer à la baie.
- Vérifier que la baie de vitre de custode n'est pas endommagée, rouillée ou qu'elle n'abrite pas de corps étrangers susceptibles d'avoir brisé -ou de briser- la vitre.

Attention : Afin d'éviter une montée de pression lors de l'ouverture et de la fermeture des portes, laisser les vitres de porte ouvertes pendant le temps de durcissement de l'adhésif **PU**. Pour assurer le durcissement correct de l'adhésif **PU**, il est essentiel que toutes les surfaces de collage soient exemptes d'humidité.

- A l'aide d'un chauffe-air, appliquer de l'air chaud (25°C) sur la baie de vitre de custode et la ligne de collage du verre pour éliminer toute trace d'humidité.
- Préparer la vitre, la baie de vitre de custode et l'adhésif **PU** conformément aux instructions fournies avec le kit d'adhésif.

Attention : Sur les véhicules équipés d'une antenne diversifiée, l'adhésif **PU** ne doit pas couvrir le fil d'antenne.

- Eliminer les 100 premiers millimètres d'adhésif **PU** car ils risquent de sécher trop vite.

Nota : Pour éviter les infiltrations d'eau, prévoir un chevauchement de 20 mm au niveau de toute interruption du cordon d'adhésif continu.

- Appliquer un cordon d'adhésif **PU** continu de 8 à 10 mm de haut sur la ligne d'adhérence de la baie de vitre de custode.
- Avec l'aide d'un autre technicien, mettre en place la vitre de custode à l'aide de ventouses de vitrier et positionner en appuyant fermement et uniformément.
- Avec un ruban adhésif approprié, maintenir la vitre de custode en position jusqu'à ce que l'adhésif **PU** ait durci.
- Si la température ambiante descend en dessous de 10°C, appliquer de l'air chaud (25°C) pendant 15 minutes sans interruption à l'aide d'un chauffe-air (intérieur et extérieur du véhicule).
- Brancher le connecteur d'antenne diversifiée.

Lunette arrière

DÉPOSE

4 portes :

- Déposer le couvercle de troisième feu stop (Fig.Car.33).

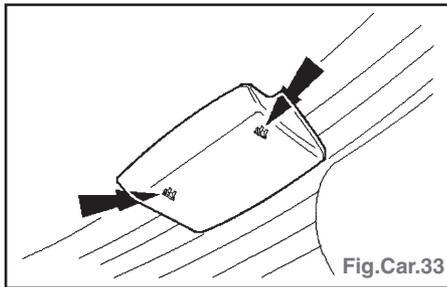


Fig.Car.33

- Débrancher le connecteur et déposer le 3^{ème} feu stop.
- Déposer les appuie-tête extérieurs de banquette arrière.
- Détacher les panneaux de garnissage des montants **C** et les placer sur le côté.
- Détacher l'arrière du garnissage de pavillon du panneau de pavillon (placer deux blocs en matériau approprié en tant que cales entre le garnissage de pavillon et le panneau de pavillon) (Fig.Car.34).

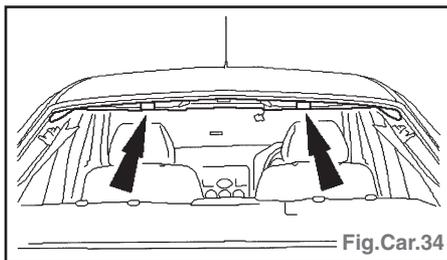


Fig.Car.34

5 portes :

- Déposer la tablette arrière.
- Déposer le bras d'essuie-glace arrière.
- Déposer le panneau de garnissage de hayon (Fig.Car.35).

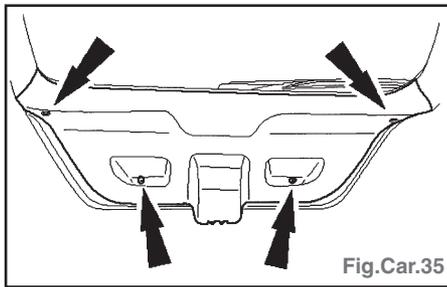


Fig.Car.35

Clipper :

- Déposer le moteur d'essuie-glace de lunette arrière.
- Déposer la douille d'axe de moteur d'essuie-glace de lunette arrière (Fig.Car.36) :

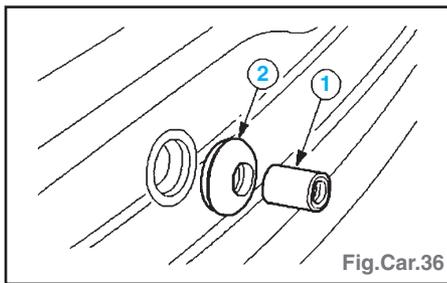


Fig.Car.36

- déposer le manchon (1),
- déposer la douille (2).

5 portes et Clipper :

- Détacher le 3^{ème} feu stop du hayon.
- Débrancher le connecteur et déposer le 3^{ème} feu stop.
- Déposer les panneaux de garnissage latéraux de hayon (Fig.Car.37).

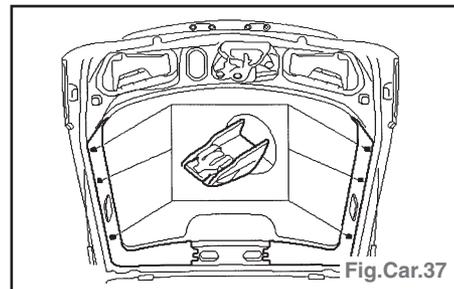


Fig.Car.37

Tous véhicules :

- Débrancher le connecteur de lunette arrière chauffante.

4 portes et 5 portes :

- Débrancher le connecteur d'antenne noyée dans le verre.

4 portes :

Attention : Sur les véhicules équipés d'une antenne noyée dans le verre, prendre garde de ne pas endommager le fil d'antenne avec les lames de coupe.

- A l'aide de l'outil de découpe de vitre collée, couper l'adhésif au **PU** et, avec l'aide d'un autre technicien, utiliser des ventouses pour déposer la vitre de lunette arrière.

- Couper l'adhésif au **PU** depuis l'intérieur du véhicule aux profondeurs maximales indiquées (Fig.Car.38).

- 1 : 20 mm
- 2 : 23 mm
- 3 : 35 mm
- 4 : 40 mm
- 5 : 45 mm

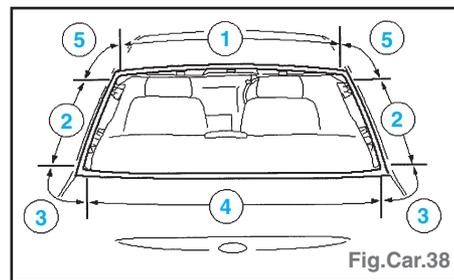


Fig.Car.38

5 portes :

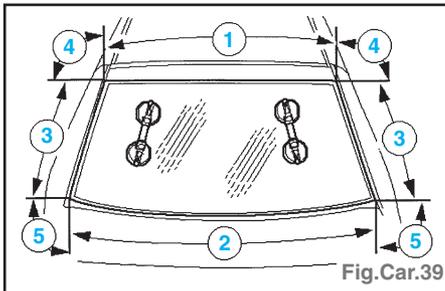
Attention : Prendre garde de ne pas endommager le fil d'antenne avec les lames de coupe.

Nota : On pourra ressentir une certaine résistance en coupant les ergots de positionnement dans les angles inférieurs de la vitre.

- A l'aide de l'outil de découpe de vitre collée, couper l'adhésif au **PU** et, avec l'aide d'un autre technicien, utiliser des ventouses pour déposer la vitre de lunette arrière.

- Couper l'adhésif au **PU** depuis l'intérieur du véhicule aux profondeurs maximales indiquées (Fig.Car.39).

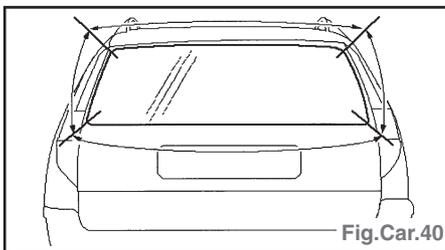
- 1 : 35 mm
- 2 : 30 mm
- 3 : 125 mm
- 4 : 150 mm
- 5 : 135 mm



Clipper :

Nota : On pourra ressentir une certaine résistance en coupant les ergots de positionnement dans les angles inférieurs de la vitre.

- A l'aide de l'outil de découpe de vitre collée, couper l'adhésif au **PU** et, avec l'aide d'un autre technicien, utiliser des ventouses pour déposer la vitre de lunette arrière.
- Couper l'adhésif au **PU** depuis l'intérieur du véhicule aux profondeurs maximales indiquées: 25 mm (Fig.Car.40).



REPOSE

- Retirer avec précaution la partie restante des ergots de positionnement de la baie de lunette arrière.
- Découper avec précaution l'excédent d'adhésif au **PU** de la baie de lunette arrière pour n'en laisser que 1 mm environ adhérer à la baie.
- Vérifier que la baie de lunette arrière n'est pas endommagée, rouillée ou qu'elle n'abrite pas d'éléments susceptibles d'avoir brisé -ou de briser- la vitre.

Attention : Pour assurer le durcissement correct de l'adhésif au **PU**, il est essentiel que toutes les surfaces de collage soient exemptes d'humidité.

- A l'aide d'un chauffe-air, appliquer de l'air chaud (25°C) sur la baie de pare-brise et la ligne d'adhérence de la vitre pour éliminer toute trace d'humidité.
- Préparer la vitre, la baie de pare-brise et l'adhésif au **PU** découpé conformément aux instructions fournies avec le kit d'adhésif au **PU**.

Attention : L'adhésif au **PU** ne doit pas couvrir le fil d'antenne.

Nota : Eliminer les 100 premiers millimètres

d'adhésif au **PU** car ils risquent de sécher trop vite. Pour éviter les infiltrations d'eau, repasser de 20 mm sur toute interruption du cordon d'adhésif continu.

- Appliquer un cordon d'adhésif au **PU** continu de 8 à 10 mm de haut sur la ligne d'adhérence de la baie de pare-brise.
- Avec l'aide d'un autre technicien, utiliser des ventouses de vitrier pour poser la vitre de lunette arrière. Appuyer fermement et de façon uniforme.

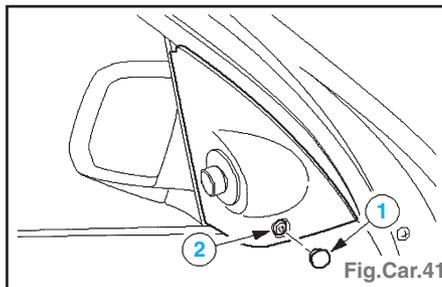
Attention : Pendant le temps de séchage de l'adhésif au polyuréthane, les vitres de porte doivent être laissées ouvertes pour éviter une accumulation de pression à l'ouverture et à la fermeture des portes.

- Au moyen d'un ruban adhésif approprié, fixer la vitre de lunette arrière dans la position correcte jusqu'à ce que l'adhésif au **PU** ait séché.
- La repose des accessoires s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

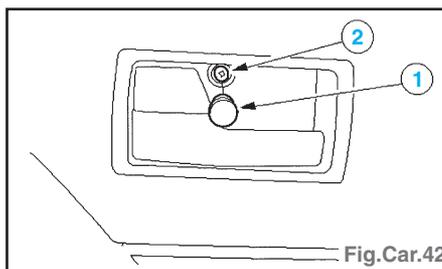
Panneau de garnissage de porte avant

DÉPOSE

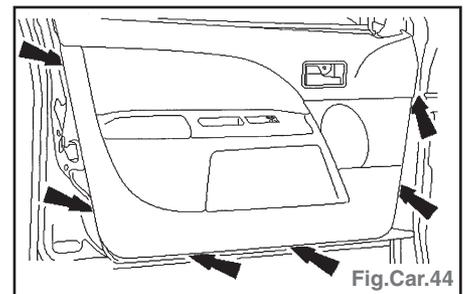
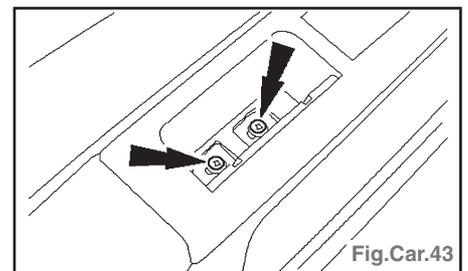
- Détacher le panneau de garnissage de rétroviseur extérieur (Fig.Car.41) :
 - déposer le chapeau de vis (1).
 - déposer la vis (2).



- Débrancher le connecteur de commutateur de commande de rétroviseur extérieur et déposer le panneau de garnissage de rétroviseur extérieur.
- Déposer l'entourage de poignée intérieure de porte avant (Fig.Car.42) :
 - déposer le chapeau de vis (1).
 - déposer la vis (2).



- Déposer le couvercle de poignée intérieure de porte.
- Déposer les vis de fixation (Fig.Car.43).
- Déposer les vis de fixation de panneau de garnissage de porte (Fig.Car.44).
- Détacher le panneau de garnissage de porte.



- Débrancher le connecteur de lève-vitre électrique et déposer le panneau de garnissage de porte.

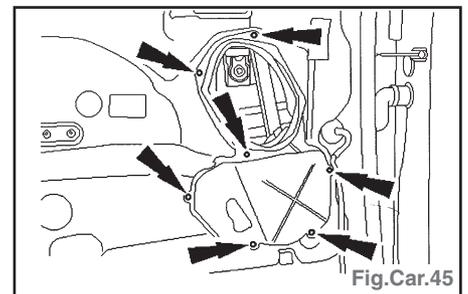
REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Moteur et lève-vitre de porte avant

DÉPOSE

- Déposer la vitre de porte avant.
- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer la patte de support de poignée de porte.
- Détacher les clips de fixation de faisceau de câblage de lève-vitre électrique du panneau de porte.
- Déposer le boîtier de haut-parleur (Fig.Car.45).



Véhicules avec rétroviseurs électriques :

- Détacher le connecteur de rétroviseur électrique du panneau de porte.

Tous véhicules :

- Déposer la feuille d'étanchéité.
- Débrancher le connecteur de moteur de lève-vitre (Fig.Car.46).
- Détacher le moteur et le lève-vitre du panneau de porte (desserrer les vis de fixation de lève-vitre) (Fig.Car.47).
- Déposer le lève-vitre et le moteur (Fig.Car.48).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Véhicules avec lève-vitre électrique :

- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Initialisation du moteur de lève-vitre

Nota : Après un débranchement de la batterie, il est nécessaire de procéder à l'initialisation de chacun des moteurs de lève-vitre.

- Appuyer sur le bouton de fermeture du commutateur de lève-vitre jusqu'à ce que la vitre soit complètement fermée et maintenir le bouton en position fermée pendant une seconde supplémentaire.
- Relâcher le bouton de fermeture du commutateur de lève-vitre et appuyer de nouveau deux ou trois fois, chaque fois une seconde.

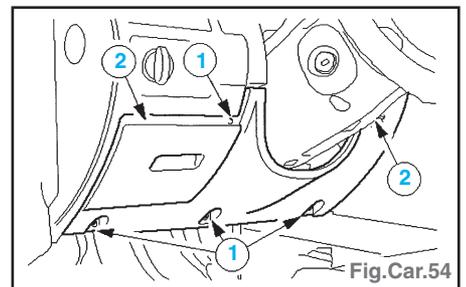
Nota : Si l'initialisation du lève-vitre de porte a été effectuée correctement, la vitre s'ouvre complètement puis se ferme automatiquement. Si la vitre de porte ne se ferme pas automatiquement, répéter la procédure.

- Appuyer sur le bouton d'ouverture du commutateur de lève-vitre jusqu'à ce que la vitre soit complètement ouverte et maintenir le bouton en position ouverte pendant une seconde supplémentaire.
- Appuyer brièvement sur le bouton de fermeture du commutateur de lève-vitre.
- Répéter l'initialisation des moteurs de lève-vitre pour chaque moteur.

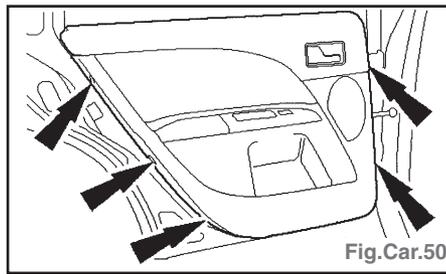
Garnissage de pavillon

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer les panneaux de garnissage de montant **A**.
- Déposer le panneau de garnissage inférieur de planche de bord (Fig.Car.54) :
 - déposer les vis de fixation de panneau de garnissage inférieur de planche de bord (1),
 - libérer les clips de fixation de panneau de garnissage inférieur de planche de bord (2).



- Détacher et débrancher le connecteur de faisceau de câblage d'éclairage intérieur du boîtier électrique central (Fig.Car.55).



REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Lève-vitre de porte arrière

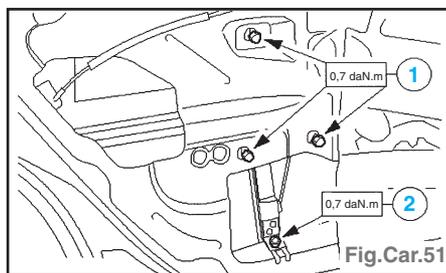
DÉPOSE

Tous véhicules :

- Déposer la vitre de porte arrière.

Véhicules avec lève-vitres électriques :

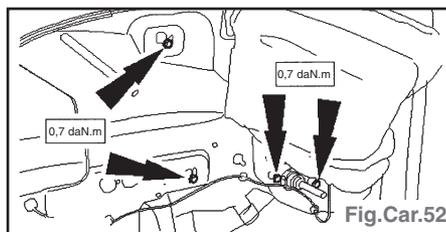
- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Détacher le lève-vitre du panneau de porte (Fig.Car.51) :
 - desserrer les vis de fixation de lève-vitre (1),
 - déposer la vis de fixation de lève-vitre (2).



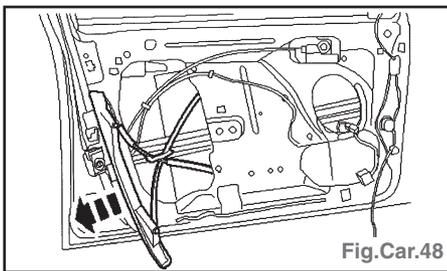
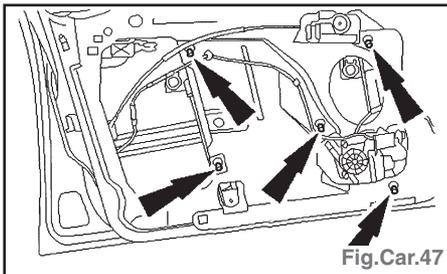
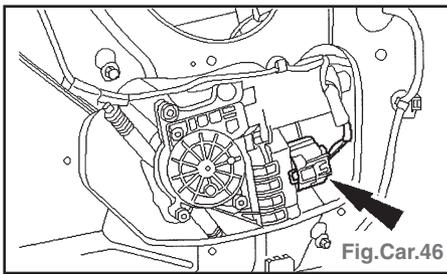
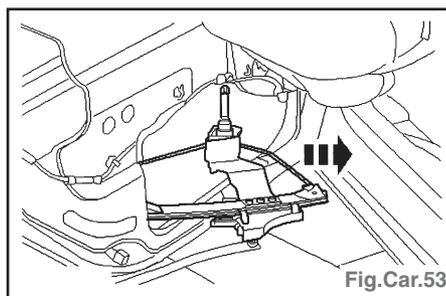
- Débrancher le connecteur de moteur de lève-vitre et déposer le lève-vitre et le moteur.

Véhicules avec lève-vitre manuel :

- Détacher le lève-vitre du panneau de porte et desserrer les vis de fixation de lève-vitre (Fig.Car.52).



- Déposer le lève-vitre (Fig.Car.53).



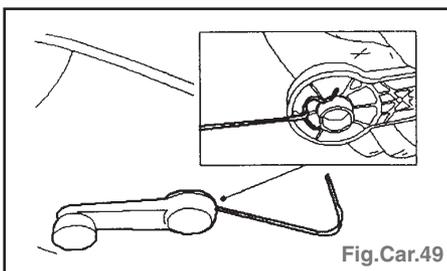
REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Panneau de garnissage de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer l'entourage de poignée intérieure de porte arrière.
- Déposer le couvercle de poignée intérieure de porte.
- Déposer la vis de fixation.
- Déposer la manivelle de lève-vitre (véhicules avec lève-vitre manuel), (utiliser un morceau de fil de fer approprié) (Fig.Car.49).



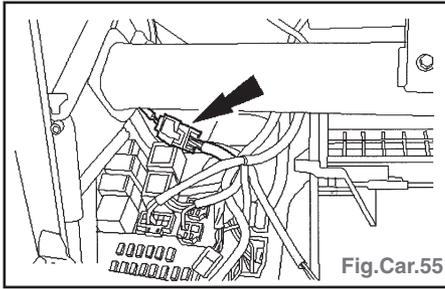
- Déposer les vis de fixation de panneau de garnissage de porte (Fig.Car.50).
- Déposer le panneau de garnissage de porte en le soulevant.
- Débrancher le connecteur de lève-vitre électrique et déposer le panneau de garnissage de porte.

GÉNÉRALITÉS

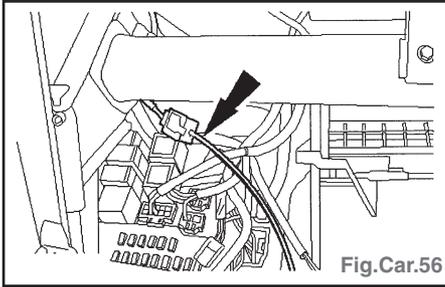
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

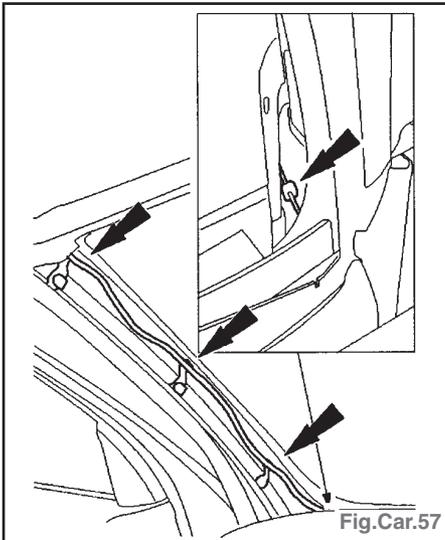
CARROSSERIE



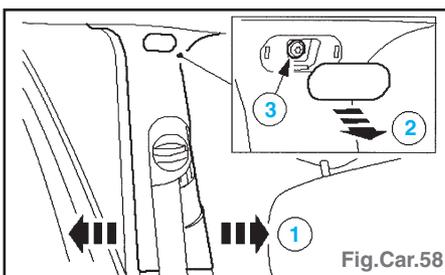
- Fixer un cordon adéquat sur le connecteur de faisceau de câblage d'éclairage intérieur (Fig.Car.56).



- Détacher le faisceau de câblage d'éclairage intérieur du montant A (Fig.Car.57).



- Passer le faisceau de câblage d'éclairage intérieur à travers la planche de bord afin d'exposer le connecteur et les fils qui lui sont rattachés.
 - Ouvrir les caches en faisant levier pour exposer les vis et déposer les poignées de maintien passager.
 - Positionner le dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité dans sa position la plus basse.
 - Détacher les bourrelets d'étanchéité de baie de porte du montant B.
 - Détacher le panneau de garnissage supérieur du montant B et le mettre de côté (Fig.Car.58) :



- détacher les languettes de positionnement du panneau de garnissage inférieur de montant B (1),
- déposer le chapeau de vis (2),
- déposer la vis de fixation (3).
- Déposer les pare-soleil.
- Ouvrir les caches en faisant levier pour exposer les vis et déposer les clip de fixation de pare-soleil.

Véhicules avec toit ouvrant électrique :

- Déposer le bourrelet d'étanchéité de toit ouvrant.

Tous véhicules :

- Retirer la console de pavillon.
- Débrancher le connecteur de rétroviseur intérieur (suivant équipement).

Véhicules avec toit ouvrant électrique :

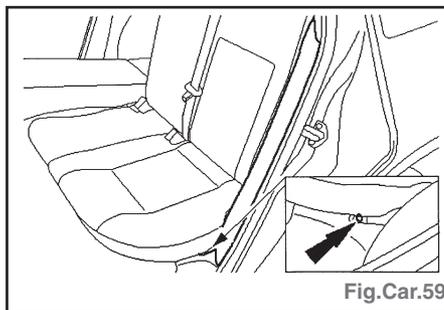
- Abaisser partiellement la garniture de pavillon et débrancher le connecteur de moteur de toit ouvrant.
- Débrancher les connecteurs et déposer le plafonnier arrière.
- Tirer vers le bas sur l'ouverture de plafonnier arrière pour détacher la fixation adhésive d'espacement de garniture de pavillon du panneau de toit.

5 portes :

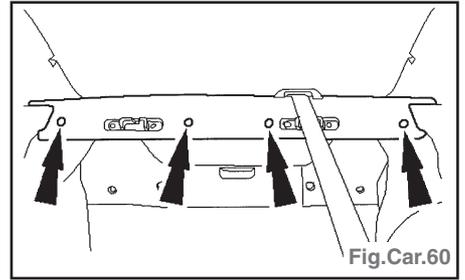
- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de porte arrière.
- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de hayon.
- Déposer les vis de fixation et l'obturateur de panneau de garnissage de montant C.

4 portes :

- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de porte arrière.
- Déposer les panneaux de garnissage inférieurs de montant C (véhicules avec panneau de garnissage représenté, véhicules avec coussin de siège similaires).
- Déposer la vis de fixation de panneau de garnissage inférieur de montant C (Fig.Car.59).

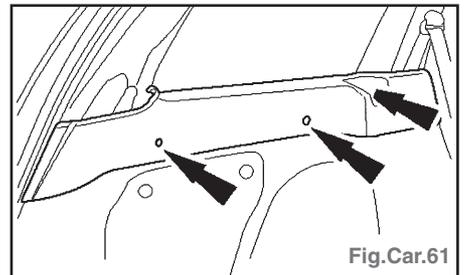


- Rabattre les dossiers de banquette arrière.
- Déposer les caches de verrou de dossier de banquette arrière.
- Détacher le panneau de garnissage de plage arrière (Fig.Car.60).
- Détacher les panneaux de garnissage de montant C.
- Déposer le couvercle de troisième feu stop.
- Débrancher le connecteur et déposer le troisième feu stop.



Clipper :

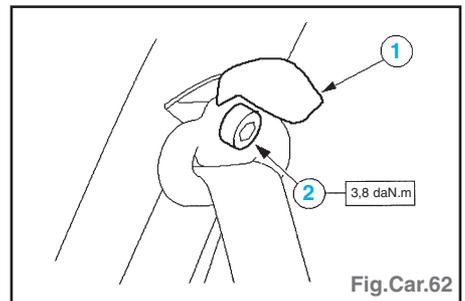
- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de hayon.
- Déposer les vis de fixation de garnissage de montant D et déposer les panneaux de garnissage de montant D.
- Détacher les clips de fixation de panneau de garnissage de montant D et débrancher le tuyau de lave-glace de lunette arrière du montant D droit.
- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de porte arrière.
- Déposer les panneaux de garnissage supérieurs d'espace de chargement (Fig.Car.61).



- Déposer les vis de fixation de panneau de garnissage supérieur d'espace de chargement.

Attention : La vis fixant l'ancrage de ceinture de sécurité est retenue par une rondelle papier. La vis, la rondelle et le papier doivent toujours demeurer sur la ceinture de sécurité lorsque la ceinture de sécurité est détachée ou déposée.

- Détacher les ancrages supérieurs de ceinture de sécurité (Fig.Car.62) :
 - détacher le panneau de garnissage (1),
 - détacher les ancrages supérieurs de ceinture de sécurité (2).
- Déposer le panneau de garnissage de montant C.



5 portes et Clipper :

- Déposer les clips de fixation de garniture de pavillon.

Tous véhicules :

- Détacher les fils du connecteur de garniture de pavillon.

GÉNÉRALITÉS

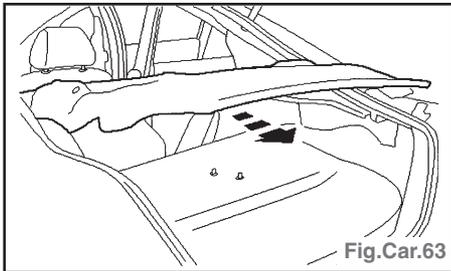
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

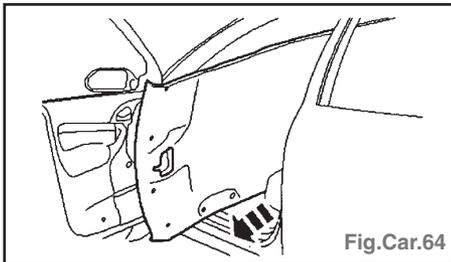
- Débrancher le tuyau de lave-glace de lunette arrière du montant **A** droit.
- Débrancher le tuyau de lave-glace de lunette arrière de la partie arrière droite de la garniture de pavillon.

5 portes et Clipper (Fig.Car.63)



- Déposer la garniture de pavillon (véhicule 5 portes illustré, véhicule Clipper similaire).

4 portes (Fig.Car.64)



- Abaisser les deux dossiers de sièges avant pour permettre la dépose de la garniture de pavillon par la baie de porte passager.
- Déposer la garniture de pavillon.

REPOSE

Nota : S'assurer que la commande de verrouillage du dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité est correctement positionnée sur le dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité.

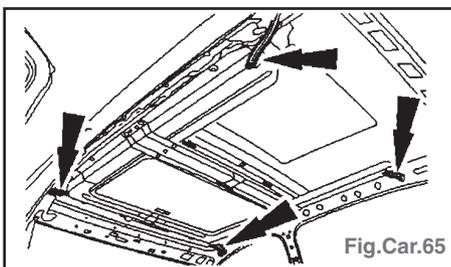
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Toit ouvrant

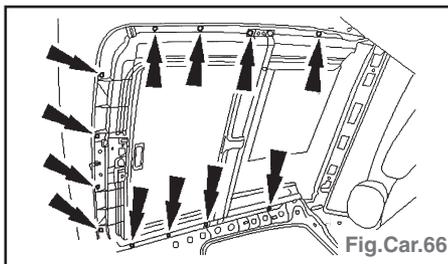
DÉPOSE

Nota : S'assurer que le panneau de toit ouvrant est en position fermée.

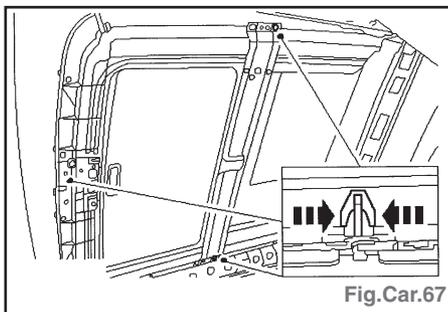
- Déposer le garnissage de pavillon.
- Détacher les tuyaux de drainage du panneau de toit ouvrant (Fig.Car.65).



- Détacher le panneau de toit ouvrant du toit (12 vis) (Fig.Car.66).



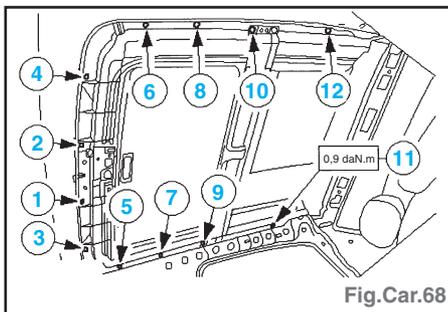
- Déposer le panneau de toit ouvrant (avec l'aide d'un autre technicien, comprimer les pattes des deux clips de fixation et abaisser le panneau de toit ouvrant) (Fig.Car.67).



REPOSE

Nota : Le panneau de toit ouvrant doit être correctement positionné sur les clips de fixation avant de serrer les vis de fixation.

- Ne pas serrer les vis de fixation au couple maximum à ce stade.
- Reposer le panneau de toit ouvrant.
- Serrer les vis de fixation dans l'ordre indiqué (Fig.Car.68).



- Refixer les tuyaux de drainage au panneau de toit ouvrant. (Fig.Car.65).
- Reposer le garnissage de pavillon.

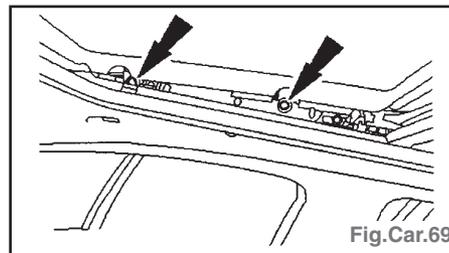
Vitre de toit ouvrant

DÉPOSE

- Reculer le panneau de toit ouvrant.
- Nota :** S'assurer que le panneau de toit ouvrant est en position d'aération.
- Déposer les vis de fixation de vitre de toit ouvrant (des deux côtés) (Fig.Car.69).
- Déposer la vitre de toit ouvrant.

REPOSE

- Positionner la vitre de toit ouvrant dans le panneau de toit ouvrant.



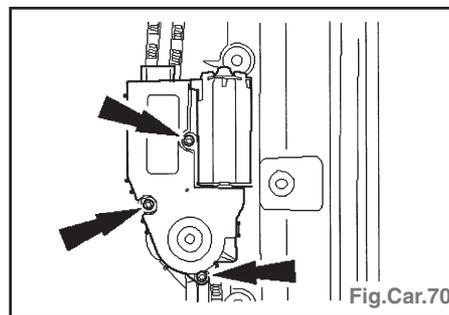
Nota : Ne pas serrer les vis à ce stade.

- Reposer la vitre.
- Ajuster la vitre de toit ouvrant.
- Déplacer la protection de panneau de toit ouvrant vers l'avant.

Moteur de panneau de toit ouvrant

DÉPOSE

- Retirer la console de pavillon.
- Débrancher le connecteur de moteur de toit ouvrant.
- Déposer le moteur de toit ouvrant (Fig.Car.70).

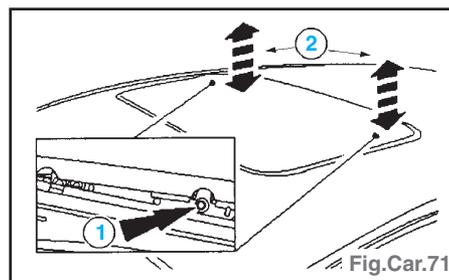


REPOSE

- Effectuer la synchronisation du moteur de toit ouvrant.
- Reposer le moteur de toit ouvrant.
- Brancher le connecteur de moteur de toit ouvrant.
- Reposer la console de pavillon.

Alignement de panneau de toit ouvrant

- Placer une entretoise en plastique adéquate, d'une épaisseur de 1,0 à 1,2 mm, entre la vitre du panneau de toit ouvrant et le panneau de toit.
- Régler le bord arrière du panneau de toit ouvrant (Fig.Car.71) :
 - desserrer les vis arrière des deux côtés (1),
 - pousser le bord arrière vers le haut/vers le bas pour obtenir l'alignement correct (affleurant à + 1 mm) (2).



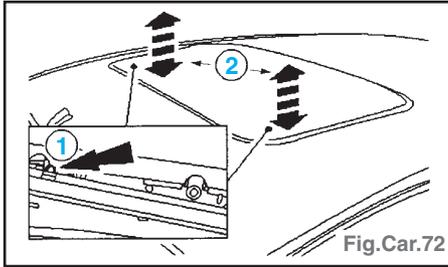
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Régler le bord avant du panneau de toit ouvrant (Fig.Car.72) :
 - desserrer les vis avant des deux côtés (1),
 - pousser le bord avant vers le haut/ vers le bas pour obtenir l'alignement correct (affleurant à ± 1 mm) (2).



- Serrer les vis.
- Déposer l'entretoise, vérifier si le joint du toit présente des bruits aérodynamiques ou des infiltrations d'eau.

SYNCHRONISATION DE MOTEUR

Nota : Si le moteur de panneau de toit ouvrant est déposé ou remplacé, il doit être synchronisé. Le panneau de toit ouvrant doit être en position fermée pour la synchronisation.

- Déposer le moteur de panneau de toit ouvrant.
- Brancher le connecteur de moteur de panneau de toit ouvrant.
- Brancher le connecteur de commutateur de réglage de panneau de toit ouvrant.
- Immobiliser le commutateur sur la position **MARCHE** jusqu'à ce que le moteur de panneau de toit ouvrant s'arrête automatiquement.
- Poser le moteur de panneau de toit ouvrant.

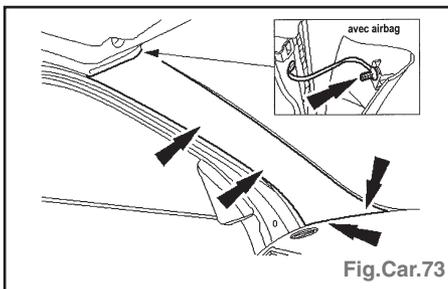
Panneau de garnissage de montant A

DÉPOSE

Véhicules avec airbags de tête latéraux :

Nota : Le panneau de garnissage de montant A est fixé au sommet du montant A par une bande de fixation. Il faut détacher la bande de fixation avant de déposer le panneau de garnissage de montant A.

- Déposer le panneau de garnissage de montant A (Fig.Car.73).



Véhicules sans airbags de tête latéraux :

- Déposer le panneau de garnissage de montant A.

REPOSE

Véhicules avec airbags de tête latéraux :

- Examiner le panneau de garnissage de montant A et la bande de fixation. Si le panneau de garnissage de montant A ou la bande de fixation est endommagé(e) ou cassé(e), remplacer les pièces selon besoin.

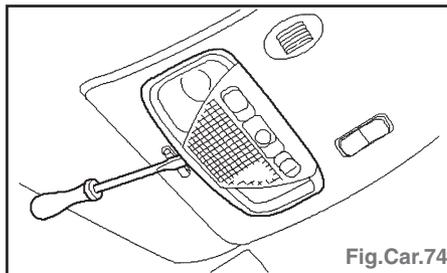
Avertissement : La bande de fixation de panneau de garnissage de montant A doit être correctement fixée au panneau de garnissage de montant A. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner des blessures corporelles.

- Reposer le panneau de garnissage de montant A.

Console de pavillon

DÉPOSE

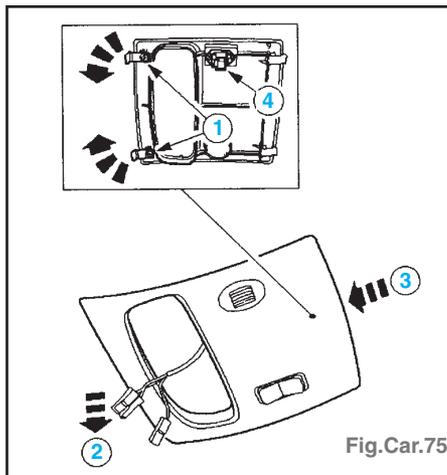
- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- A l'aide d'un tournevis approprié, détacher l'éclairage intérieur de la console de pavillon (Fig.Car.74).



- Débrancher les connecteurs et déposer le plafonnier.

Véhicules avec toit ouvrant :

- Retirer la console de pavillon (Fig. Car.75) :
 - tourner les clips de fixation avant de 90 degrés (1),
 - abaisser l'avant de la console de pavillon (2),
 - détacher les clips de fixation arrière (3).
 - débrancher le connecteur du commutateur de commande de toit ouvrant électrique (4).



- Déposer le commutateur de commande de panneau de toit ouvrant électrique.

Véhicules sans toit ouvrant :

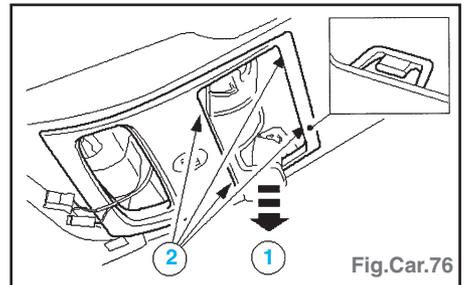
- Ouvrir le casier de rangement.

Attention : Pour éviter des dégâts, pousser le casier de rangement vers le bas juste assez pour détacher les clips de fixation.

Nota : L'arrière de la console de pavillon est maintenu en position par les clips de fixation du couvercle de casier de rangement.

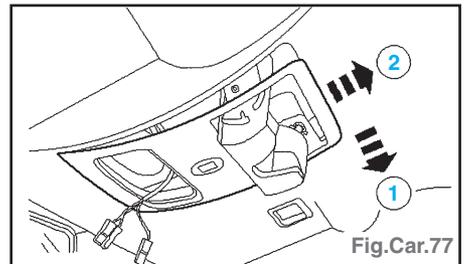
- Détacher le casier de rangement de son couvercle (Fig.Car.76) :

- pousser le casier de rangement vers le bas (1),
- libérer les clips de fixation de couvercle de casier de rangement à l'aide d'un tournevis approprié (2).

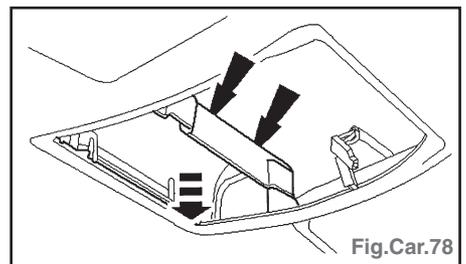


- Retirer la console de pavillon (Fig. Car.77) :

- abaisser l'arrière de la console de pavillon (1),
- détacher les clips de fixation avant (2).



- Déposer le couvercle de casier de rangement et détacher la bande de retenue (Fig.Car.78).

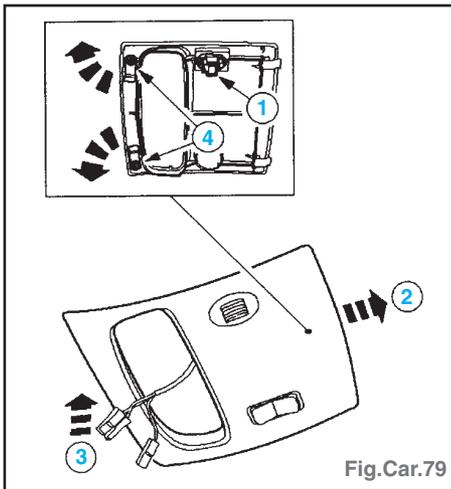


REPOSE

Véhicules avec toit ouvrant :

- Poser le commutateur de commande de panneau de toit ouvrant électrique.
- Reposer la console de pavillon (Fig. Car.79) :
 - rebrancher le connecteur du commutateur de commande de toit ouvrant électrique (1),

- attacher les clips de fixation arrière (2),
- soulever l'avant de la console de pavillon (3),
- tourner les clips de fixation avant de 90 degrés (4).



Véhicules sans toit ouvrant :

Nota : Ne pas attacher le ruban de retenue de couvercle de casier de rangement à ce stade.

- Placer le couvercle de casier de rangement à travers l'ouverture de console de pavillon.

Attention : Eviter d'attacher la bande de retenue en attachant les clips de fixation de couvercle de casier de rangement.

- Reposer le couvercle de casier de rangement et la console de pavillon :
 - attacher les clips de fixation avant,
 - pousser l'arrière de la console de pavillon vers le haut pour attacher les clips de fixation de couvercle de casier de rangement,
 - pousser la console de pavillon vers le haut pour attacher la bande de retenue.
- Fermer le casier de rangement.

Tous véhicules :

- Rebrancher les connecteurs de plafonnier.
- Attacher l'éclairage intérieur sur la console de pavillon.
- Rebrancher le câble négatif de la batterie.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Console de plancher

DÉPOSE

Véhicules avec transmission automatique :

- Mettre le levier sélecteur de transmission automatique à la position «N».

Tous véhicules :

- Débrancher le câble de masse de la batterie.

Véhicules avec transmission automatique :

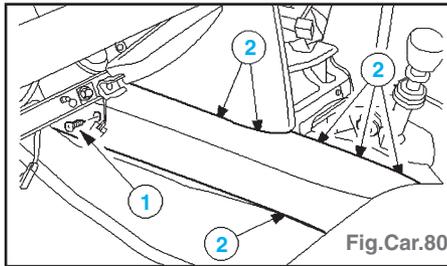
- Déposer le panneau de garnissage de levier sélecteur de transmission automatique.

Véhicules avec boîte de vitesses manuelle :

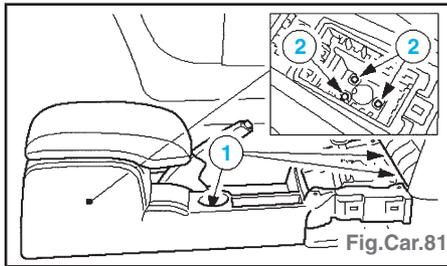
- Déposer le soufflet de levier de vitesses.
- Déposer le tampon d'isolation.

Tous véhicules :

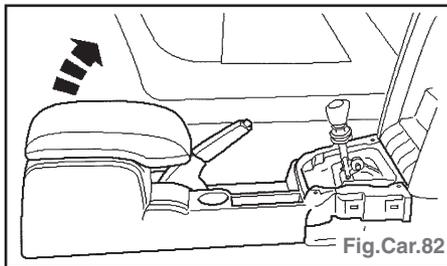
- Déposer les panneaux de garnissage latéraux de console de plancher (Fig.Car.80) :
 - déposer la vis de fixation (1),
 - détacher les clips de fixation (2).



- Détacher l'ensemble cendrier et portegobelet de la console de plancher.
- Déposer l'ensemble cendrier et portegobelet (débrancher les connecteurs d'allume-cigares).
- Détacher la console de plancher du panneau de plancher (Fig.Car.81) :
 - déposer les vis de fixation (1),
 - déposer les boulons de fixation (2).



- Déposer la console de plancher et soulever au maximum le levier de frein de stationnement (Fig.Car.82).



Véhicules avec transmission automatique :

- Mettre le levier sélecteur de transmission automatique à la position «P».

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Planche de bord

DÉPOSE

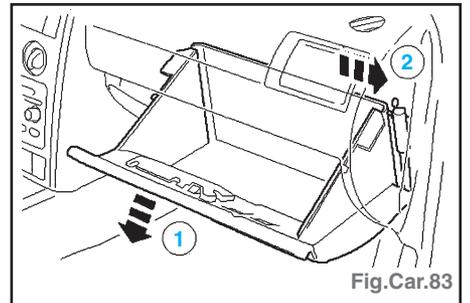
- Déposer la console de plancher.
- Déposer la colonne de direction.

Moteur 2,5 ou moteur Diesel :

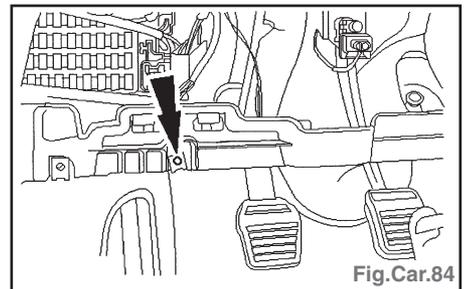
- Déposer le garnissage inférieur de plancher avant côté conducteur.

Tous véhicules :

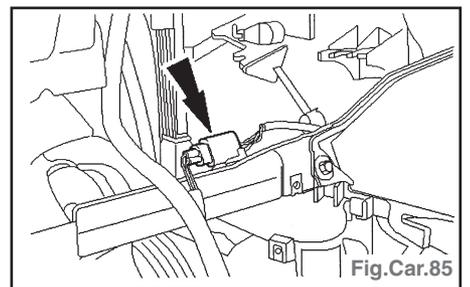
- Déposer le garnissage inférieur de plancher avant côté passager.
- Détacher l'amortisseur de la boîte à gants (Fig.Car.83) :
 - ouvrir la boîte à gants pour accéder à l'amortisseur (1),
 - pousser la partie supérieure de l'amortisseur pour l'éloigner de la boîte à gants (2).



- Ouvrir complètement la boîte à gants (appuyer sur les côtés de la boîte à gants pour dégager les butées de la boîte à gants).
- Détacher les charnières et déposer la boîte à gants.
- Détacher le verrou de boîte à gants de la planche de bord.
- Détacher l'éclairage de boîte à gants et déposer le verrou de boîte à gants.
- Détacher le connecteur de commutateur d'éclairage de boîte à gants de la planche de bord inférieure.
- Détacher l'éclairage de plancher côtés conducteur et passager de la planche de bord inférieure.
- Détacher le connecteur de liaison de données (DLC) de la planche de bord inférieure côté conducteur (Fig.Car.84).

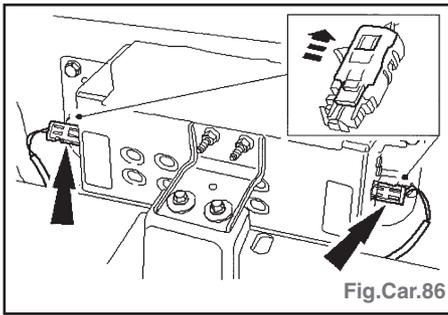


- Détacher la sonde de température intérieure de la planche de bord inférieure côté conducteur (Fig.Car.85).



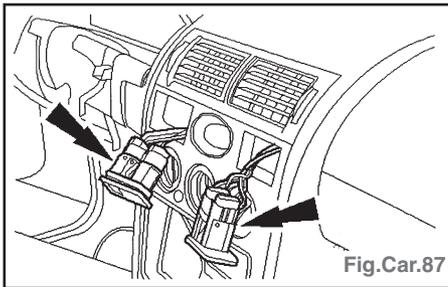
- Débrancher les connecteurs de module airbag passager (Fig.Car.86).

Attention : Les boulons de fixation de module airbag passager ne doivent être réutilisés que trois fois.

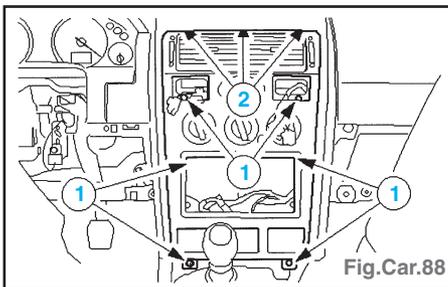


Nota : Après la dépose, poinçonner les boulons de fixation de module airbag passager à l'aide d'un pointeau afin d'indiquer le nombre de réutilisations successives.

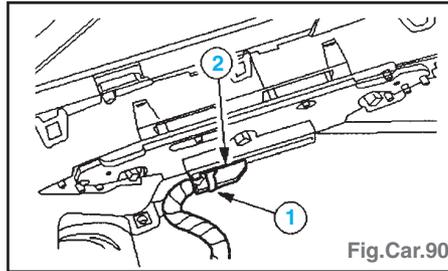
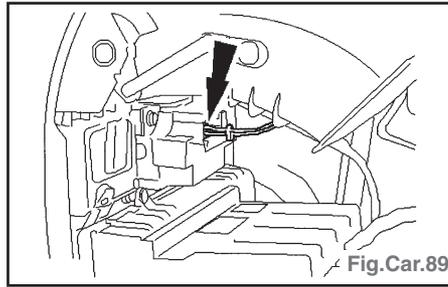
- Détacher le module airbag passager de la traverse de carrosserie.
- A l'aide des outils de dépose d'autoradio, détacher l'autoradio de la planche de bord.
- Débrancher les connecteurs et déposer l'autoradio.
- Détacher les commutateurs des accessoires du panneau de garnissage de commande de chauffage.
- Déposer les commutateurs des accessoires du panneau de garnissage de commande de chauffage et débrancher les connecteurs (Fig.Car.87).



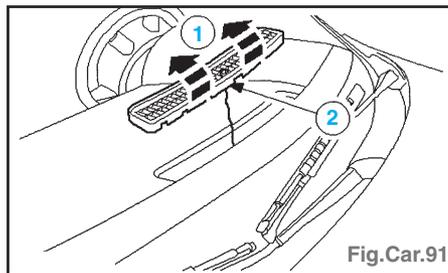
- Détacher le panneau de garnissage de commande de chauffage de la planche de bord (Fig.Car.88) :
 - déposer les boulons de fixation (1),
 - détacher les clips de fixation (2).



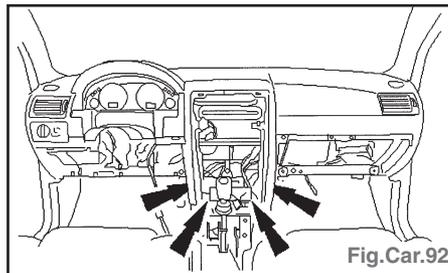
- Débrancher le connecteur de contacteur de déverrouillage de hayon.
- Débrancher les connecteurs de sièges avant chauffants.
- Débrancher les connecteurs de commande de climatisation auxiliaire.
- Déposer le panneau de garnissage de commande de chauffage et débrancher le connecteur de montre de bord (Fig.Car.89).
- Débrancher le connecteur de combiné des instruments (Fig.Car.90) :
 - libérer la languette de verrouillage (1),
 - débrancher le connecteur (2).



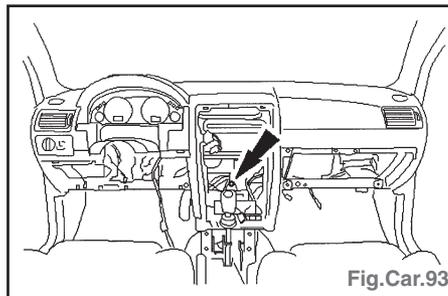
- Débrancher le connecteur d'ampoule de planche de bord.
- Déposer l'antenne du système d'ouverture sans clé (Fig.Car.91) :
 - détacher l'aérateur de pare-brise de la planche de bord (1),
 - débrancher le connecteur d'antenne du système d'entrée sans clé (2).



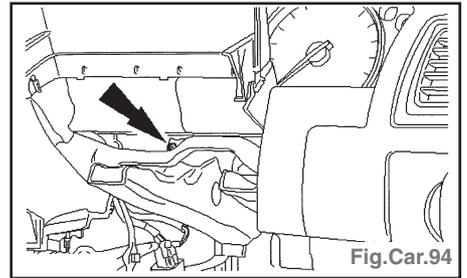
- Déposer les boulons de fixation de patte de support de planche de bord (Fig.Car.92).



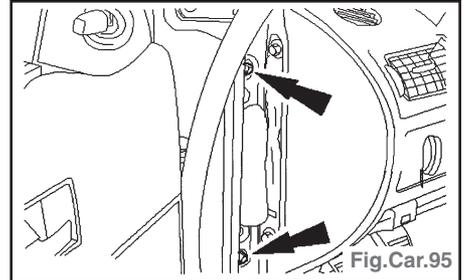
- Déposer l'écrou de fixation de patte de support de planche de bord (Fig.Car.93).



- Détacher la planche de bord de la traverse de planche de bord (Fig.Car.94).
- Déposer les panneaux de garnissage de montant A.
- Dégager les bourrelets d'étanchéité des montants A.



- Déposer les panneaux de garnissage latéraux de planche de bord.
- Déposer les boulons de fixation latérales de planche de bord (Fig.Car.95).



Attention : Le combiné des instruments doit être conservé en position droite pour éviter que du liquide au silicone s'échappe des instruments.

- Déposer la planche de bord.

Véhicules avec transmission automatique :

- Amener le levier sélecteur en position «P».

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Présentation

- Compresseur de climatisation.
 - moteur Diesel.....**FS10**
 - moteur essence.....**FVS090**
- Réfrigérant R134a**820 ± 17 gr**
- Huile pour compresseur (réf. Ford : WSH-M1C231-B).
- Ajout d'huile lors du remplacement de composants :
 - compresseur de clim, si la quantité prélevée du compresseur est inf. à 90 ml**ajouter 90 ml**
 - compresseur de clim, si la quantité prélevée du compresseur est comprise entre 90 et 150 ml.....**ajouter la quantité prélevée + 30 ml**
 - compresseur de clim, si la quantité prélevée du compresseur est sup. à 150 ml...**ajouter la quantité prélevée**
 - condenseur de clim.....**ajouter 30 ml**
 - évaporateur de clim.....**ajouter 90 ml**
 - accumulateur.....**ajouter la quantité prélevée + 90 ml**
- Entrefeer d'embrayage de clim..**0,35 à 0,75 mm**

Chauffage et ventilation

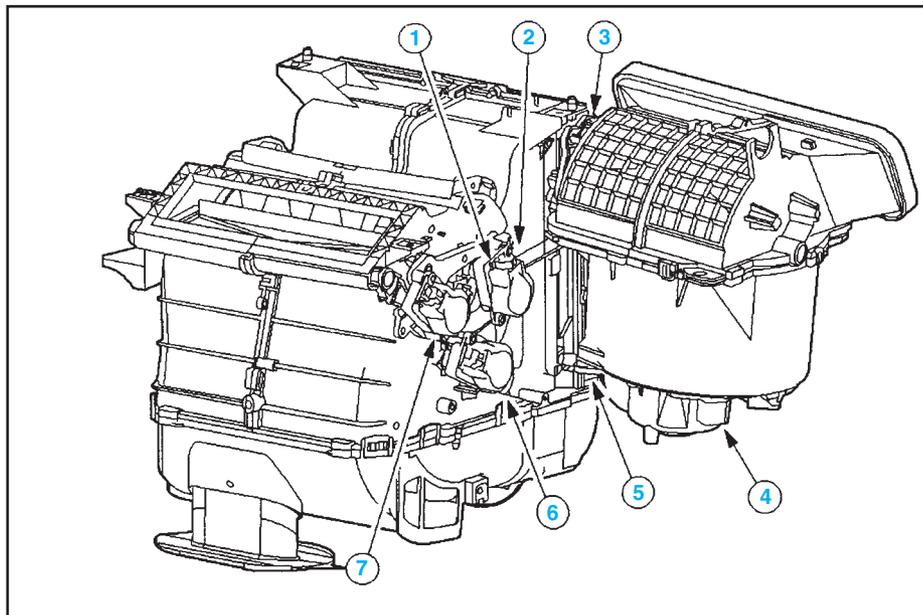
- Le système de chauffage et de ventilation est un système à mélange d'air qui est constitué d'un radiateur de chauffage, d'un moteur de soufflerie, de volets de répartition et d'un faisceau d'évaporateur sur les véhicules équipés de la climatisation.
- L'air est dirigé à travers le radiateur de chauffage pour le chauffage et autour de celui-ci pour le refroidissement, mélangé et envoyé à travers des orifices de la chambre d'entrée d'air vers les buses de plancher, de tableau de bord ou de dégivrage, selon le besoin.

BOÎTIER DE RADIATEUR DE CHAUFFAGE

- Dans le boîtier de radiateur de chauffage, tous les volets de mélange sont actionnés électroniquement au moyen de moteurs de commande.

Repère Description

- 1) Actionneur de volet de mélange de buse de dégivrage
- 2) Sonde de température d'air de sortie
- 3) Actionneur de volet de mélange d'entrée d'air
- 4) Moteur de soufflerie
- 5) Résistance de moteur de soufflerie
- 6) Actionneur de volet de mélange de température
- 7) Actionneur de volet de mélange de buse centrale/buse de plancher avant.



Climatisation

CIRCUIT DE RÉFRIGÉRANT

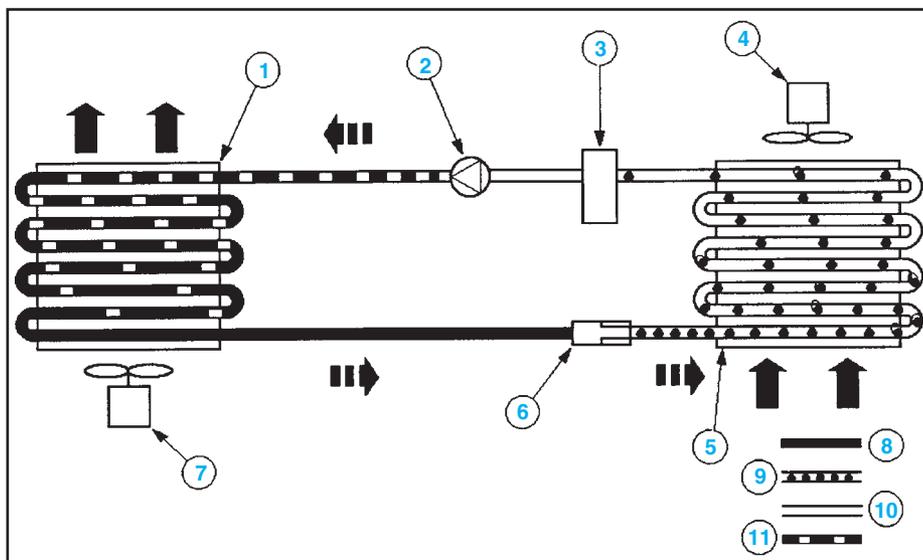
Repère Description

- 1) Faisceau de condenseur
- 2) Compresseur de climatisation
- 3) Accumulateur
- 4) Moteur de soufflerie
- 5) Faisceau d'évaporateur
- 6) Orifice de faisceau d'évaporateur
- 7) Moteur de ventilateur de condenseur
- 8) Haute pression (liquide et chaud)
- 9) Basse pression (liquide et froid)
- 10) Basse pression (gazeux et froid)
- 11) Haute pression (gazeux et très chaud)

- Le compresseur de climatisation (2) est entraîné par le moteur. Le compresseur de climatisation aspire le réfrigérant gazeux de l'accumulateur (3) et le comprime. Le réfrigérant se réchauffe et

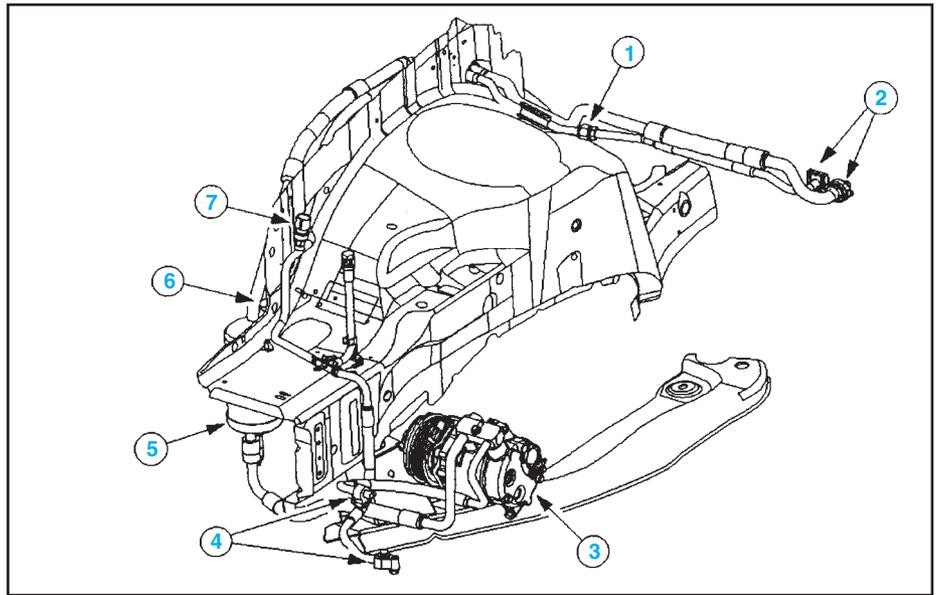
arrive au faisceau de condenseur (1) sous haute pression.

- A ce stade, la chaleur est extraite du réfrigérant par l'air dirigé le long des ailettes de refroidissement. Du fait de cette perte de chaleur, le réfrigérant se liquéfie et quitte le faisceau de condenseur.
- Un orifice de faisceau d'évaporateur (6), qui sépare le réfrigérant à haute pression de celui à basse pression, est situé entre le faisceau de condenseur et le faisceau d'évaporateur (5). Cet orifice de faisceau d'évaporateur ralentit le flux du réfrigérant venant du compresseur de climatisation, augmentant la pression dans le faisceau de condenseur.
- Après son passage à travers l'orifice de faisceau d'évaporateur, le réfrigérant liquide se dilate dans le circuit allant au faisceau d'évaporateur. Dans le faisceau d'évaporateur, le réfrigérant liquide retourne à l'état gazeux; ceci permet l'extraction de la chaleur de l'air entrant dans le véhicule. L'air refroidit et l'humidité qu'il contenait est libérée au niveau du faisceau d'évaporateur.



Le flux de réfrigérant venant du faisceau d'évaporateur entre dans l'accumulateur et est de nouveau aspiré par le compresseur de climatisation.

- Le système est protégé par le contacteur de coupure haute pression de façon à éviter tout dégât causé par une pression excessive (par exemple en cas de remplissage excessif). Si la pression dépasse le maximum autorisé, le contacteur de coupure haute pression désactive le compresseur.
- Les cycles de fonctionnement du compresseur de climatisation sont commandés par le contacteur de coupure basse pression en fonction de la basse pression régnant dans l'accumulateur. Le contacteur de coupure basse pression désactive le compresseur de climatisation en permanence si la pression tombe en dessous de la valeur autorisée (par exemple s'il y a une fuite).



COMPOSANTS DE LA CLIMATISATION

Repère	Description
1)	Orifice de faisceau d'évaporateur
2)	Raccords de faisceau d'évaporateur
3)	Compresseur de climatisation
4)	Raccords de faisceau de condensateur
5)	Accumulateur
6)	Contacteur de coupure basse pression
7)	Contacteur de coupure haute pression

AUTO-DIAGNOSTIC

(uniquement pour les véhicules équipés de systèmes de climatisation à régulation électronique de température)

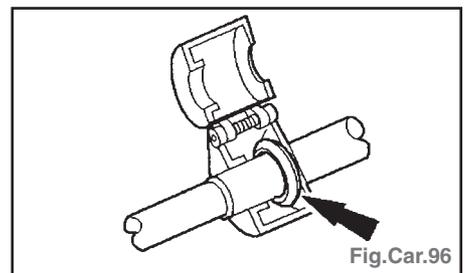
Nota : Le diagnostic est entièrement guidé par le **WDS**.

- Mettre le commutateur d'allumage en position de marche.
- Appuyer dans la même séquence sur les commutateurs suivants :
 - climatisation à l'arrêt,
 - bouton de plancher,
 - touche **AUTO**,
- L'écran à cristaux liquides va afficher un code à 2 chiffres en séquence, p. ex. 2 sec «12», 2 sec «51», ce qui signifie : **B1251** «Circuit de sonde intérieure de température ouvert».
- Pour quitter et effacer les codes défauts, presser la touche **DEGIVRAGE** lorsque tous les codes sont affichés.
- Pour quitter sans effacer les codes défauts, appuyer sur n'importe quelle autre touche.
- Pour la lecture des codes défauts continus **DTC**.
- Mettre le commutateur d'allumage en position de marche.
- Appuyer dans la même séquence sur les commutateurs suivants :
 - climatisation à l'arrêt,
 - bouton de plancher,
 - touche **AUTO**.

- Tableau des codes de l'auto-diagnostic :

Code d'auto-diagnostic	Description
B1200	Bouton-poussoir de commande de chauffage, ventilation et climatisation : défaut de circuit
B1242	Volet de recirculation d'air : défaut de circuit
B1251	Sonde de température d'air interne : circuit ouvert
B1253	Sonde de température d'air interne : court-circuit à la masse
B1259	Capteur d'ensoleillement : circuit ouvert
B1261	Capteur d'ensoleillement : court-circuit à la masse
B1262	Volet de dégivrage : défaut de circuit
B1263	Panneau de porte : défaut de circuit
B1342	PCM : le module est défectueux
B1676	Batterie : la tension de batterie est hors spécifications
B2266	Volet de mélange, côté gauche : défaut de circuit
B2297	Sonde de température de débit d'air : circuit ouvert
B2298	Sonde de température de débit d'air : court-circuit à la masse
B2308	Actionneur de température d'air intérieur : l'actionneur est défectueux
B2516	Commande de soufflerie : défaut de circuit

- Lire les **DTC** et quitter l'autodiagnostic.
- Pour la lecture de la version logiciel.
- Mettre le commutateur d'allumage en position de marche.
- Appuyer dans la même séquence sur les commutateurs suivants :
 - climatisation à l'arrêt,
 - bouton de plancher,
 - touche **AUTO**.
- Changer d'écran : °C à °F appuyer **BLOWERUP** et **BLOWERDOWN** et **RECIRC** pendant plus de deux secondes.

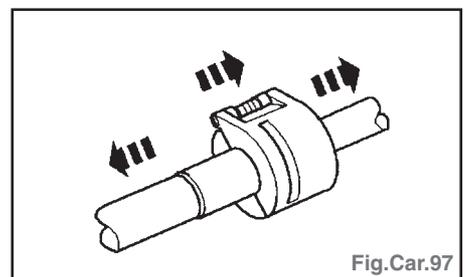


- Enfoncer l'outil spécial dans le ressort de maintien et séparer les canalisations de réfrigérant (Fig.Car.97).

Méthodes

Accouplement à verrouillage à ressort

- Choisir l'outil spécial en fonction du diamètre de la canalisation.
- Poser l'outil spécial de telle sorte que l'épaulement interne puisse être engagé dans le ressort de maintien (Fig.Car.96).



Nota : Utiliser des gants non pelucheux pour ne pas salir les joints toriques.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

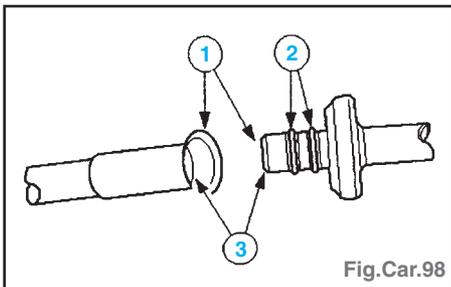
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

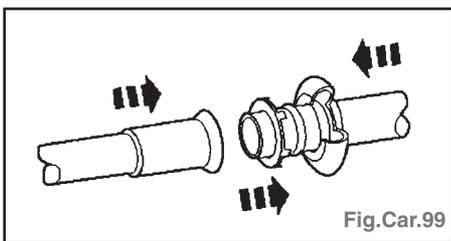
- Raccorder les canalisations de réfrigérant :
 - vérifier l'état du ressort de maintien,
 - extraire les ressorts de maintien endommagés au moyen d'un fil fin et les remplacer.

Attention : Ne jamais enduire les raccords et joints toriques d'huile minérale.

- déposer les joints toriques avec l'outil spécial 100-010.
- nettoyer les raccords avec de l'huile pour compresseur et un chiffon non pelucheux (1), poser des joints toriques neufs (2) et enduire les raccords et joints toriques d'huile pour compresseur (3) (Fig.Car.98).



- enfoncer l'anneau indicateur dans le ressort de maintien et raccorder la canalisation de réfrigérant (Fig.Car.99).
- s'assurer que le ressort de maintien est engagé, c'est-à-dire que l'anneau indicateur est sorti.



Evacuation et remplissage du circuit de climatisation

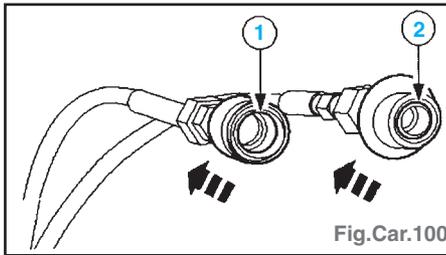
Avertissement : Respecter les «Consignes d'hygiène et de sécurité».

Attention : Avant la vidange, utiliser l'appareil d'identification du réfrigérant pour ne pas risquer de contaminer la station d'entretien. Le réfrigérant contaminé est un déchet spécial (procédure spéciale). En cas d'utilisation d'une station d'entretien, respecter les instructions du fabricant.

- Brancher les canalisations de la station d'entretien (Fig.Car.100) :
 - dévisser les capuchons des valves de remplissage.
 - retirer le verrouillage du raccord rapide.
 - grand diamètre intérieur : côté haute pression (1),
 - petit diamètre intérieur : côté basse pression (2).

Avertissement : Eviter toute fuite du réfrigérant dans l'atmosphère.

- Vidanger la climatisation par le raccord de basse pression conformément aux



instructions du fabricant de la station d'entretien.

Nota : Pour garantir le bon fonctionnement du système après un remplissage, vidanger la climatisation pendant environ 30 minutes. Si de l'humidité a pu pénétrer dans le système non obturé pendant une assez longue période (plusieurs heures), remplacer l'accumulateur/dessiccateur et allonger la durée de vidange à 2 ou 3 heures.

- Vidanger la climatisation conformément aux instructions du fabricant de la station d'entretien.

Nota : Lorsqu'on vidange une climatisation qui a déjà été remplie, il reste toujours du réfrigérant dans l'huile du compresseur. Ce reste de réfrigérant peut encore s'évaporer et entraîner une légère hausse du manomètre (de deux gradations maximum) pendant le contrôle d'étanchéité. La climatisation est étanche malgré cette hausse de la pression.

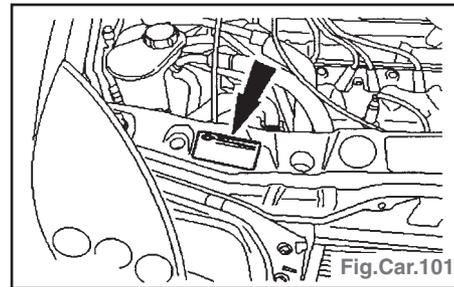
- Effectuer le contrôle d'étanchéité :
 - pour le contrôle d'étanchéité, fermer les robinets de l'ensemble de manomètres, mettre à l'arrêt la pompe à dépression de la station d'entretien et observer le manomètre basse pression.
 - si l'affichage augmente de plus de 20 mbars (2 kPa, 0,29 psi), le système n'est pas étanche.
 - en cas de problème d'étanchéité, remplir la climatisation d'environ 300 g de réfrigérant et contrôler à l'aide d'un détecteur de fuite.

Attention : Avant le remplissage, toujours vidanger la climatisation.

Nota : Selon la station d'entretien et l'équipement (avec ou sans bouteille de remplissage chauffante), la climatisation est remplie sous forme liquide par le raccord haute pression, ou sous forme gazeuse par le raccord basse pression.

Nota : Quantité de remplissage sur l'auto-collant dans le compartiment moteur.

- Remplissage de la climatisation par le raccord haute pression (réfrigérant liquide) :
 - ouvrir le robinet d'arrêt du côté haute pression de l'ensemble de manomètres,
 - mettre la station d'entretien en mode «remplissage» et laisser passer la quantité prescrite de réfrigérant liquide (R134a) (Fig.Car.101).
- Remplissage de la climatisation par le raccord basse pression :
 - ouvrir le robinet d'arrêt du côté basse pression de l'ensemble de manomètres,
 - mettre la station d'entretien en mode «remplissage» et laisser passer le réfrigérant gazeux.



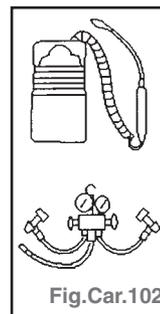
- remplir la quantité résiduelle manquante de réfrigérant avec la climatisation en marche. Pour cela, faire tourner le moteur à environ 1200-1500 tr/min. Régler la climatisation en mode de refroidissement maximal sans recyclage. Régler la soufflerie à la vitesse maximale. Faire aspirer le reste de la quantité de remplissage prescrite.

Nota : Ne pas déboîter le flexible haute pression lorsque la climatisation est en marche.

- Débrancher la station d'entretien :
 - fermer les robinets d'arrêt,
 - mettre à l'arrêt la station d'entretien,
 - détacher les flexibles de réfrigérant de la climatisation,
 - visser les bouchons de protection sur les valves de remplissage.

Détection de fuites électronique

Outils spéciaux (Fig.Car.102) :



Détecteur de fuites halogène à étalonnage automatique ou équivalent

Manomètres sur collecteur R-134a ou équivalent

Avertissement : Une bonne ventilation avant la détection de fuites est nécessaire dans la zone où elle doit être réalisée. Si l'air environnant est contaminé par des vapeurs de réfrigérant, le détecteur de fuites signale toujours ces vapeurs. Les odeurs d'autres produits chimiques comme l'antigel, le gazole, le produit nettoyant pour disques de frein ou d'autres solvants de nettoyage peuvent occasionner le même problème. Lors de la détection de fuites, il faut empêcher l'air de circuler.

- Fixer les manomètres sur collecteur R-134a sur les robinets des orifices pour manomètre :
 - laisser les deux robinets des manomètres sur collecteur R-134a fermés.
 - les deux manomètres doivent indiquer 4,1-5,5 bar (413-551 kPa, 60-80 psi) à 24°C (75°F) avec le moteur coupé.

• s'ils n'indiquent aucune pression ou une faible pression, verser environ 300 g de réfrigérant dans le circuit. Pour plus d'informations, se reporter à «Vidanger, évacuer et remplir le circuit de climatisation».

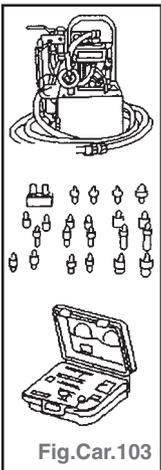
- Utiliser le détecteur de fuites halogène à étalonnage automatique R-134a afin de contrôler l'étanchéité du circuit de réfrigérant. Suivre les instructions fournies avec le détecteur de fuites pour les techniques de manipulation et d'utilisation.

Nota : Le remplissage du circuit n'est permis que lorsque la quantité de réfrigérant est connue.

- En cas de détection de fuite, récupérer le réfrigérant si nécessaire.

Rinçage du circuit de climatisation

Outils spéciaux (Fig.Car.103) :



Kit de rinçage de climatisation ou équivalent

Kit de rinçage de circuit de climatisation ou équivalent

Analyseur de réfrigérant de climatisation ou équivalent

Avertissement : • procéder avec précaution et respecter toutes les consignes de sécurité liées à l'emploi des réfrigérants. Attention : En raison des risques que représentent les réfrigérants, toujours porter des lunettes de protection et des gants imperméables lors des interventions sur les circuits de climatisation ou de leur rinçage.

- l'analyseur de réfrigérant de climatisation doit être utilisé avant la récupération pour éviter la contamination éventuelle du réfrigérant de la centrale de réfrigérant. Tout réfrigérant de climatisation contaminé doit être mis au rebut conformément aux méthodes d'élimination des résidus dangereux. Pour l'ensemble des équipements, suivre les instructions du fabricant.
- l'accumulateur d'aspiration, le silencieux, les flexibles, le détendeur thermostatique et le tuyau à orifice fixe doivent être déposés pour le rinçage du circuit de climatisation. Le plombage interne de ces dispositifs empêche de retirer correctement les résidus d'agent de rinçage. Mis à part les flexibles, ces composants sont normalement mis au rebut lorsque le circuit de climatisation est encrassé. Les flexibles sont normalement réutilisables, sauf s'ils sont obstrués par des débris. Le solvant

de rinçage de circuit de climatisation Ford et le filtre utilisé dans l'appareil de rinçage du circuit de climatisation sont destinés à l'utilisation d'un seul véhicule. Ils peuvent servir à rincer le faisceau de condenseur de climatisation et le faisceau d'évaporateur de climatisation d'un véhicule, mais ils ne doivent être en aucun cas utilisés sur plusieurs véhicules.

Nota : Avant d'utiliser l'appareil de rinçage de circuit de climatisation pour la première fois, lire le mode d'emploi.

- Une procédure offrant aux techniciens une méthode de rinçage des échangeurs thermiques des circuits de climatisation qui ne requière pas l'utilisation de chlorofluorocarbène (CFC) (faisceaux d'évaporateur et de condenseur de climatisation) a été approuvée. Cette procédure permet de nettoyer et de rincer les composants spécifiés en les laissant à leur emplacement normal dans le véhicule. Les types d'encrassement rincés comprennent les particules de matière résultant de la défaillance du compresseur de climatisation et du dessiccant dans l'accumulateur d'aspiration et les résidus gommeux qui peuvent se former lorsque l'huile pour compresseur est surchauffée lors du gripage du compresseur de climatisation. Le rinçage est une procédure en deux étapes qui implique l'utilisation d'un appareil de rinçage de la climatisation pour :

- faire circuler le solvant de rinçage dans l'échangeur thermique dans le sens inverse du sens normal d'écoulement du réfrigérant (rinçage à contre-courant). Les particules de matière collectées au cours du rinçage sont séparées du solvant par filtration lorsqu'il revient, avant qu'il soit renvoyé au réservoir pour continuer à circuler.
- retirer le solvant de rinçage de l'échangeur thermique. A ce stade de la procédure, on utilise de l'air pressurisé entre 6,2-8,6 bar (621-862 kPa, 90-125 psi) pour chasser de l'échangeur thermique le solvant de rinçage restant et le faire s'évaporer.
- Seul le kit de rinçage de circuit de climatisation, qui comprend l'appareil de rinçage de circuit de climatisation, le kit d'adaptation de l'appareil de rinçage du circuit de climatisation et le solvant de rinçage du circuit de climatisation Ford est agréé pour les véhicules Ford. Aucun autre appareil ou solvant de rinçage n'est autorisé pour le rinçage des échangeurs thermiques. L'utilisation d'autres appareils ou solvants de rinçage pourrait endommager le circuit de climatisation et le module de rinçage.
- L'appareil de rinçage de circuit de climatisation possède les composants suivants :
 - robinet N° 1 (Pièce de 014-00991),
 - robinet N° 2 (Pièce de 014-00991),
 - raccord rapide de rinçage (Pièce de 014-00991),
 - piège à humidité (Pièce de 014-00991),
 - robinet de purge d'air (Pièce de 014-00991).
- Récupérer le réfrigérant. Pour plus d'informations, se reporter à «Evacuation et

remplissage du circuit de climatisation».

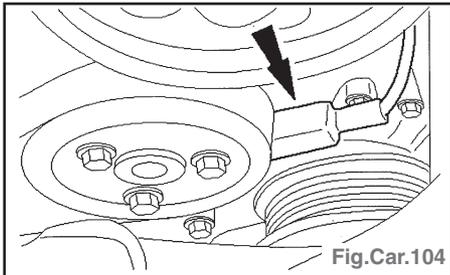
- Débrancher les canalisations de réfrigérant du (des) échangeur(s) thermiques à rincer.
- Brancher l'appareil de rinçage du circuit de climatisation et le kit d'adaptation de l'appareil de rinçage du circuit de climatisation sur l'échangeur thermique à rincer. Ne pas effectuer le rinçage par l'orifice du faisceau d'évaporateur de climatisation, les silencieux ou les canalisations. Le plombage interne et l'agencement de ces composants empêche de retirer correctement les débris et les résidus de solvant de rinçage.
- Utiliser le solvant de rinçage de circuit de climatisation Ford pour rincer l'échangeur thermique pendant un minimum de 15 minutes. Le solvant de rinçage est utilisable pour un des échangeurs thermiques du circuit de climatisation ou pour les deux. Toutefois, il est prévu pour un seul véhicule. Le filtre utilisé sur le dispositif de rinçage est lui aussi prévu pour être utilisé sur un seul véhicule.
- Rincer le composant pendant un minimum de 15 minutes.
- Appliquer de l'air pressurisé à 6,2-8,6 bar (621-862 kPa, 90-125 psi) au composant pendant un minimum de 30 minutes. Le temps de purge de 30 minutes est nécessaire pour chasser et faire s'évaporer du composant du circuit de climatisation l'ensemble des résidus du solvant de rinçage. Une élimination incomplète des résidus de solvant dans le composant peut provoquer un endommagement du système lors du branchement et de l'utilisation. Mettre au rebut le solvant de rinçage et le filtre usagés conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.
- Le filtrage du circuit de climatisation tel que décrit dans cette section est facultatif si le circuit est rincé. Toutefois, il est conseillé d'utiliser le kit de filtrage après rinçage si le circuit de climatisation est fortement encrassé.
- Remplacer l'orifice des faisceaux d'accumulateur d'aspiration et d'évaporateur de climatisation sur tous les véhicules réparés du fait d'une défaillance du compresseur de climatisation ou du dessiccant.
- Remplacer les canalisations de réfrigérant si elles sont obstruées par des débris.
- Rebrancher l'échangeur thermique rincé.
- Ajouter du réfrigérant selon besoin.
- Evacuer et pressuriser le circuit de climatisation, puis contrôler son étanchéité.
- Contrôler le bon fonctionnement du circuit de climatisation.

Compresseur de climatisation

Moteurs essence

DÉPOSE

- Vidanger la climatisation.
- Débrancher le connecteur d'embrayage de compresseur de climatisation (Fig. Car.104).



- Déposer la courroie d'entraînement des accessoires.

Attention : Obturer les canalisations de réfrigérant et le compresseur de climatisation pour éviter toute pénétration de saleté.

- Détacher les canalisations de réfrigérant du compresseur.

Moteur 2,5 :

- Déposer l'écran thermique de compresseur de climatisation.

Tous moteurs :

Attention : Soutenir le compresseur de climatisation avant de déposer les vis de fixation.

- Déposer le compresseur de climatisation.

REPOSE

- Avant la pose, enduire les joints toriques neufs de canalisation de réfrigérant d'huile pour compresseur.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

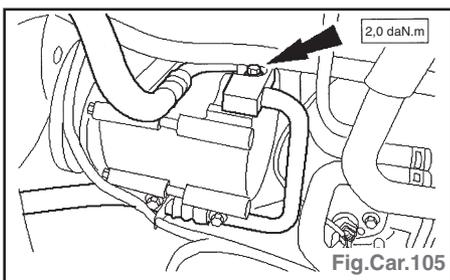
Moteurs Diesel

DÉPOSE

- Vidanger le système de climatisation.
- Déposer la courroie d'entraînement des accessoires.
- Déposer le radiateur.
- Déposer la tôle de protection inférieure du moteur.

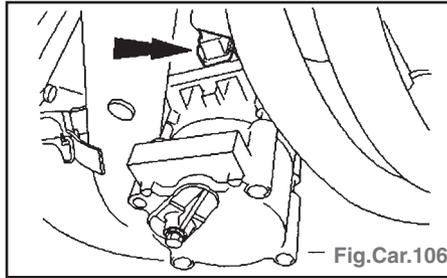
Attention : Obturer les canalisations de réfrigérant et le compresseur de climatisation pour éviter toute pénétration de saleté.

- Détacher les canalisations de réfrigérant du compresseur de climatisation (Fig. Car.105).



Attention : Avant de déposer les boulons de fixation, soutenir le compresseur de climatisation et le fixer pour éviter de placer une charge sur le faisceau de câblage.

- Déposer le compresseur de climatisation.
- Débrancher le connecteur d'embrayage de compresseur de climatisation (Fig. Car.106).



REPOSE

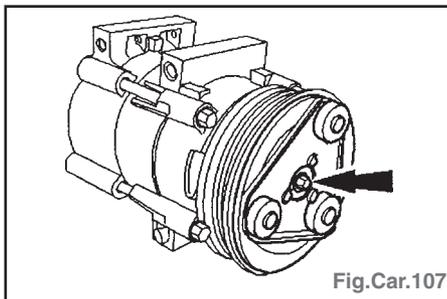
- Avant la pose, enduire les joints toriques neufs de canalisation de réfrigérant d'huile pour compresseur.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

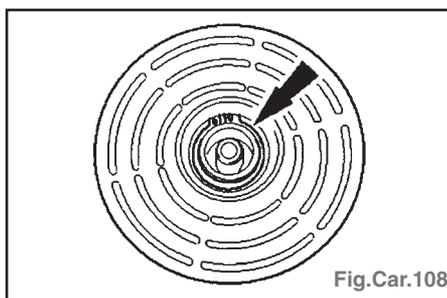
Embrayage et bobine de champ d'embrayage

DÉPOSE

- Déposer le compresseur de climatisation.
- Déposer le plateau d'entraînement de compresseur de climatisation (Fig.Car.107).



- Déposer la poulie de compresseur de climatisation et les cales d'épaisseur (Fig.Car.108).

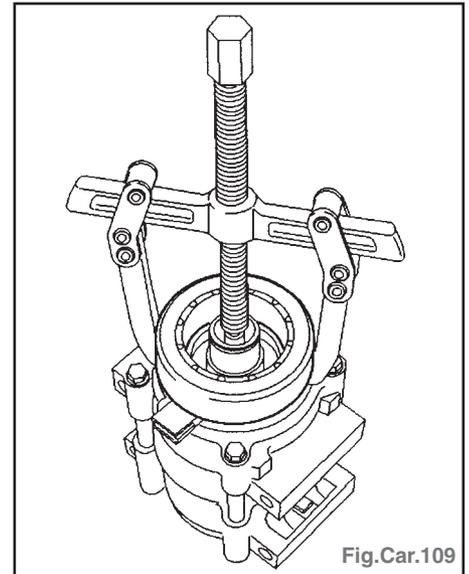


Nota : Repérer la position du connecteur d'embrayage de compresseur de climatisation par rapport au boîtier de compresseur.

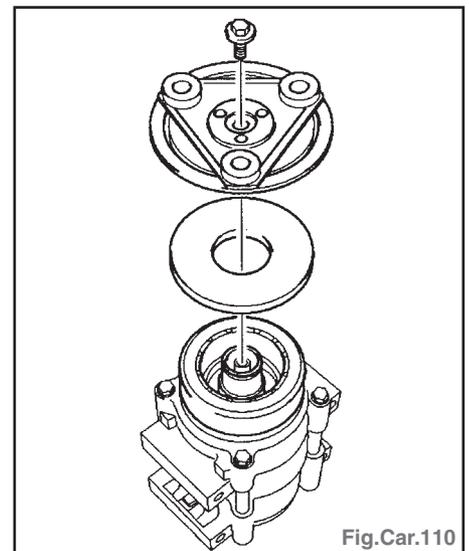
- A l'aide d'un extracteur à deux griffes approprié, déposer la bobine de champ d'embrayage (Fig.Car.109).

REPOSE

Nota : Ne pas incliner la bobine de champ d'embrayage lors de sa pose sur le siège de compresseur de climatisation.



- A l'aide d'un boulon M6 x 30 mm approprié, d'une rondelle adéquate et du plateau d'entraînement de compresseur de climatisation, poser la bobine de champ d'embrayage (Fig.Car.110).



- Déposer le boulon M6 x 30 mm, la rondelle et le plateau d'entraînement de compresseur de climatisation.
- Poser la poulie de compresseur de climatisation avec un circlip neuf.
- Poser le plateau d'entraînement de compresseur de climatisation (serrer la vis à 1,3 daN.m).
- Contrôler l'entrefer de l'embrayage de climatisation.
- Poser le compresseur de climatisation.

RÉGLAGE DE L'ENTREFER DE L'EMBRAYAGE DE CLIMATISATION

- Contrôler l'entrefer **A** entre le plateau d'entraînement et la poulie à des intervalles de 60 degrés sur toute la circonférence (Fig.Car.111) :

- poulie de courroie (1),
- rondelle entretoise (2),
- plateau d'entraînement (3).

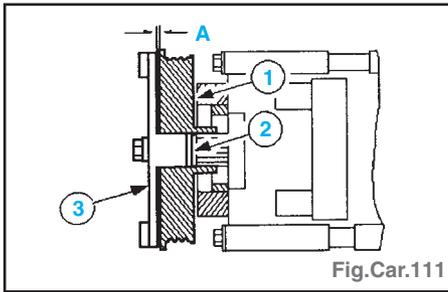


Fig.Car.111

Nota : Le circuit de réfrigérant peut rester fermé si possible.

- Si l'entrefer **A** (0,35 à 0,75 mm) est en dehors de la plage de tolérance, détacher si nécessaire le compresseur de climatisation.
- Attacher le compresseur avec du fil si nécessaire.
- Détacher le plateau d'entraînement.
- Le cas échéant, rectifier l'entrefer **A** en utilisant des rondelles entretoises.
- Fixer le plateau d'entraînement.
- Contrôler l'entrefer **A**.
- Poser le compresseur de climatisation.

Moteur de soufflerie

DÉPOSE

- Déposer le panneau de garnissage inférieur de plancher avant (cinq clips).
- Détacher l'amortisseur de boîte à gants :
 - ouvrir la boîte à gants pour accéder à l'amortisseur.
 - pousser la partie supérieure de l'amortisseur pour l'éloigner de la boîte à gants.
- Déposer la boîte à gants :
 - presser les côtés vers le centre pour libérer la boîte à gants.
 - retirer la boîte à gants des charnières.
- Débrancher le connecteur de moteur de soufflerie (Fig.Car.112).

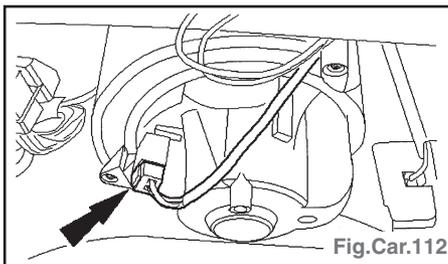


Fig.Car.112

- Déposer le moteur de soufflerie (Fig. Car.113).

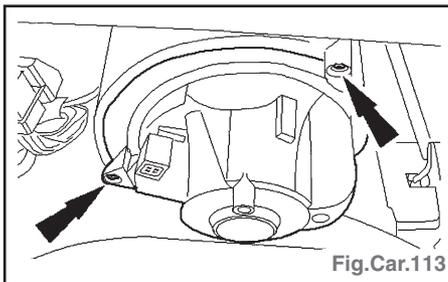


Fig.Car.113

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Radiateur de chauffage et boîtier de faisceau d'évaporateur

Outils spéciaux (Fig.Car.114) :

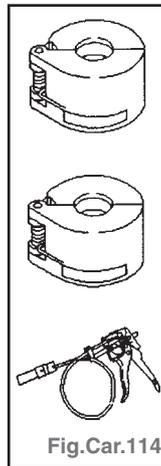


Fig.Car.114

Outil de dépose d'accouplement à verrouillage à ressort 1/2 pouce (bleu) 412-027(34-001).

Outil de dépose d'accouplement à verrouillage à ressort 5/8 pouce (noir) 412-081 (34-003).

Outil de dépose/pose de collier de durit de refroidissement 303-397 (24-003).

DÉPOSE

- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Vidanger le circuit de climatisation.
- Soulever le véhicule et le mettre sur chandelles.

Moteur Diesel :

- Déposer la tôle de protection inférieure de moteur.

Tous véhicules :

- A l'aide de l'outil spécial, débrancher les durits de liquide de refroidissement du radiateur de chauffage.
- Descendre le véhicule au sol.
- Déposer la planche de bord.
- Déposer la gaine d'air du boîtier de radiateur de chauffage (Fig.Car.115).

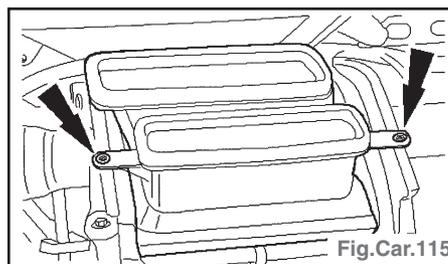


Fig.Car.115

- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de porte droite.
- Déposer le panneau de garnissage latéral d'auvent, côté droit.
- Débrancher les connexions de masse du montant **A** (Fig.Car.116).

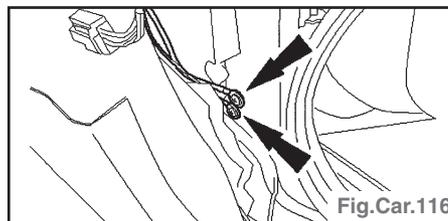


Fig.Car.116

- Débrancher le connecteur (Fig.Car.117).
- Débrancher les connecteurs de module électronique générique (**GEM**) (Fig. Car.118).

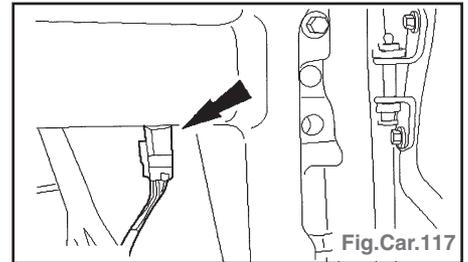


Fig.Car.117

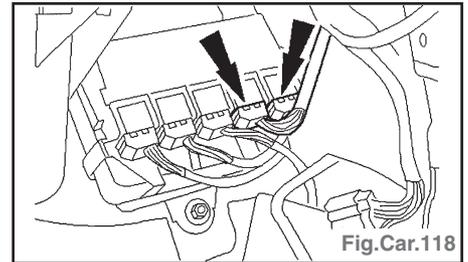


Fig.Car.118

- Détacher le faisceau de câblage du boîtier de radiateur de chauffage.
- Débrancher les connecteurs d'actionneurs de buses d'aération et déclipser le faisceau de câblage (Fig.Car.119).

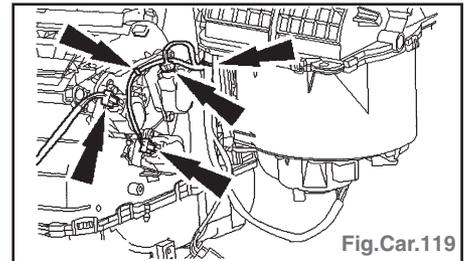


Fig.Car.119

- Débrancher les connecteurs de moteur de soufflerie et de résistance de moteur de soufflerie (Fig.Car.120).

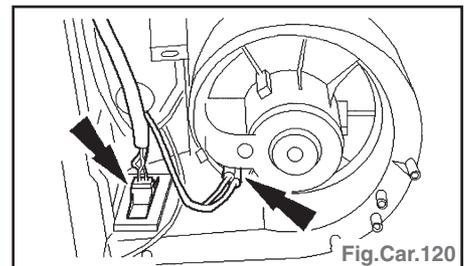


Fig.Car.120

- Débrancher le connecteur de sonde de température (Fig.Car.121).

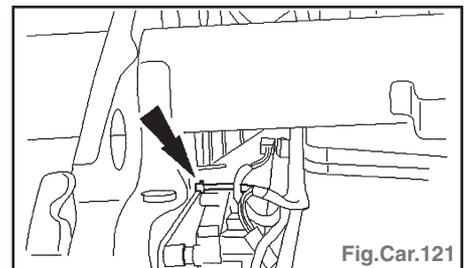


Fig.Car.121

- Débrancher le connecteur de contacteur de témoin de frein de stationnement.
- Débrancher les connecteurs de module de retenue adaptative et déclipser le faisceau de câblage (Fig.Car.122).
- Débrancher les connecteurs de boîtier électrique central (**CJB**) (Fig.Car.123).
- Déposer la gaine d'air de pare-brise.
- Déposer les vis de fixation gauche et droite de traverse intérieure et les obturateurs (Fig.Car.124).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

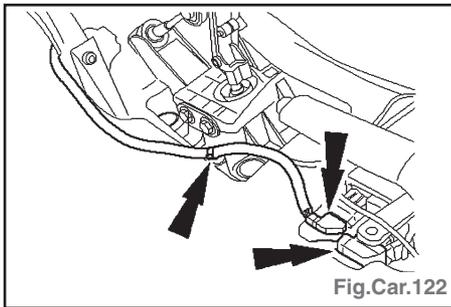


Fig.Car.122

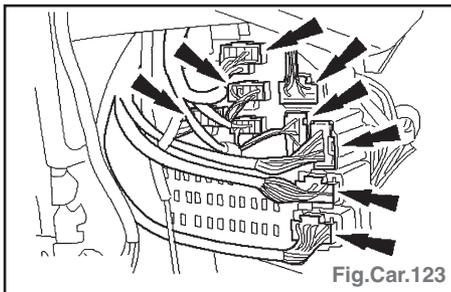


Fig.Car.123

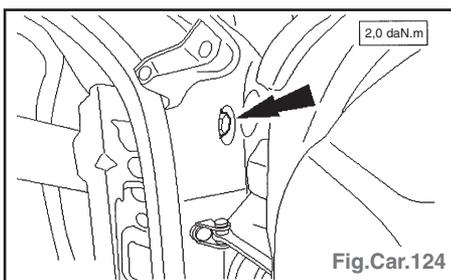


Fig.Car.124

- Déposer la traverse intérieure et déclipser le faisceau de câblage (Fig.Car.125).

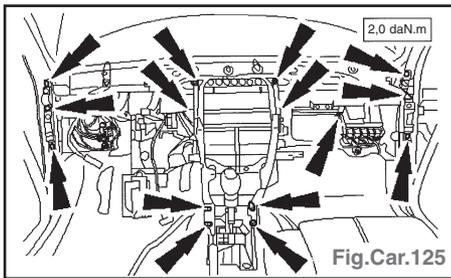


Fig.Car.125

Moteur 2,5 :

- Déposer la bobine d'allumage.

Tous véhicules :

- Déposer les clips de fixation de canalisation de réfrigérant (Fig.Car.126).

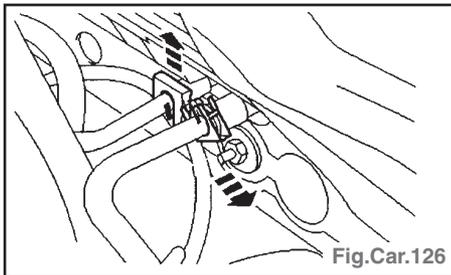
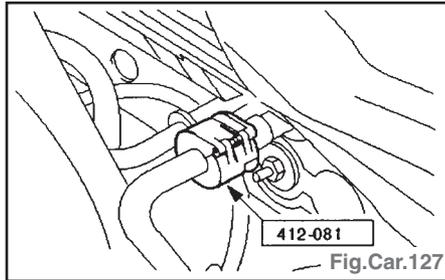


Fig.Car.126

Attention : Obturer les canalisations de réfrigérant et le faisceau d'évaporateur afin d'empêcher la pénétration d'impuretés.

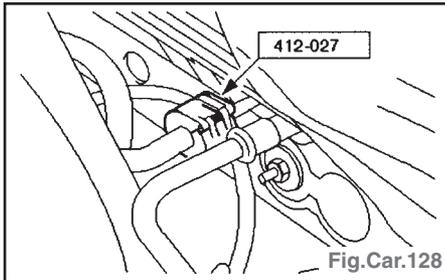
- A l'aide de l'outil spécial, débrancher la canalisation de réfrigérant gauche du faisceau d'évaporateur (Fig.Car.127).

- A l'aide de l'outil spécial, débrancher la canalisation de réfrigérant droite du faisceau d'évaporateur (Fig.Car.128).



412-081

Fig.Car.127



412-027

Fig.Car.128

- Déposer l'écrou de fixation de boîtier de radiateur de chauffage (Fig.Car.129).

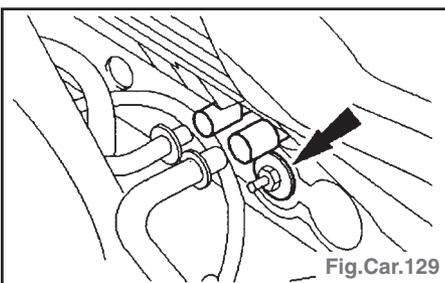


Fig.Car.129

- Déposer le boîtier de radiateur de chauffage et le tube de vidange (Fig.Car.130).

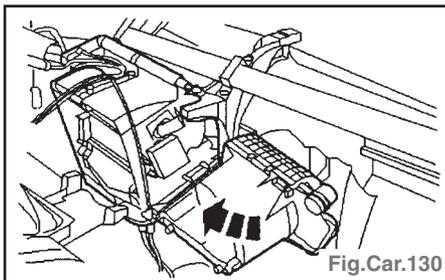


Fig.Car.130

REPOSE

- Avant la pose, enduire les joints toriques neufs d'huile pour compresseur propre.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Radiateur de chauffage

DÉPOSE

- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Lever le véhicule et le mettre sur chandelles.

Moteur Diesel :

- Déposer la tôle de protection inférieure du moteur.

Tous véhicules :

- A l'aide de l'outil spécial, débrancher les durits de liquide de refroidissement du radiateur de chauffage.
- Abaisser le véhicule.

- Déposer la console de plancher.
- Détacher la gaine d'air de radiateur de chauffage.
- Déposer le boîtier de gaine d'air de radiateur de chauffage (Fig.Car.131) :

- déposer la vis de fixation de gaine d'air (1),
- relever la gaine d'air (2),
- libérer les languettes de fixation (3).

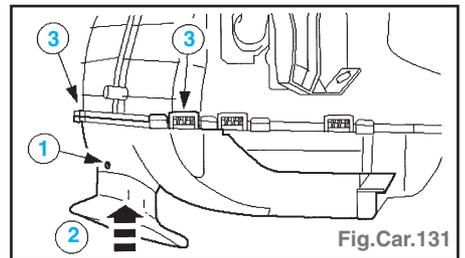


Fig.Car.131

- Déposer le boîtier de radiateur de chauffage (Fig.Car.132) :

- déposer les clips de fixation (1),
- libérer les languettes de fixation (2).

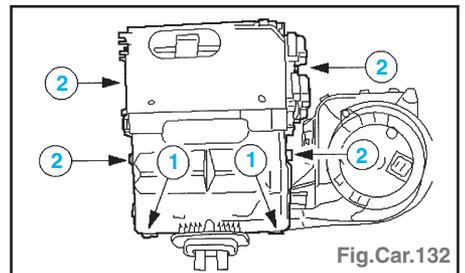


Fig.Car.132

- Déposer le joint en caoutchouc (Fig.Car.133).

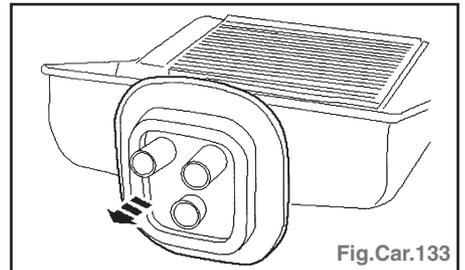


Fig.Car.133

- Déposer la vis de fixation de radiateur de chauffage (Fig.Car.134).

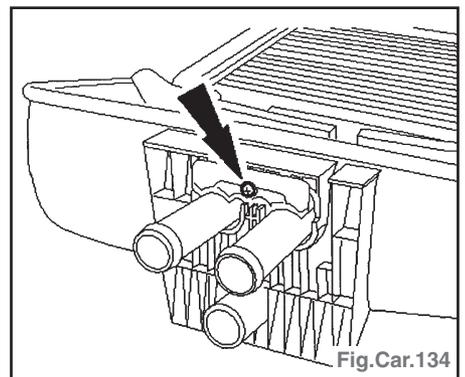


Fig.Car.134

- Déposer le radiateur de chauffage (Fig.Car.135).

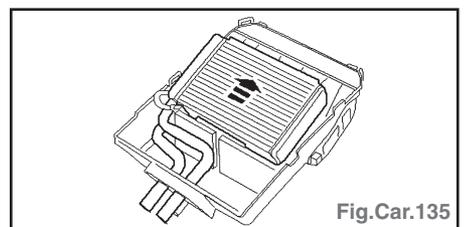


Fig.Car.135

REPOSE

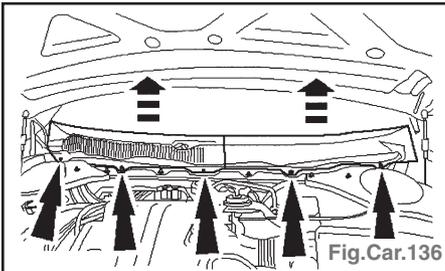
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Filtre à particules

DÉPOSE

Nota : S'assurer que le moteur d'essuie-glace de pare-brise est en position de repos.

- Déposer les bras d'essuie-glace de pare-brise.
- Retirer les panneaux d'auvent de la rainure de retenue et les déposer (Fig. Car.136).



- Déposer le couvercle de boîtier de filtre à particules (détacher les sangles de fixation des deux côtés) et déposer le filtre à particules.

REPOSE

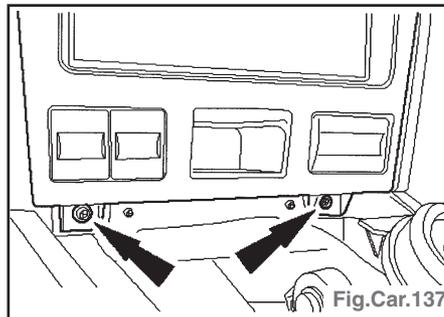
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Tableau de commande

DÉPOSE

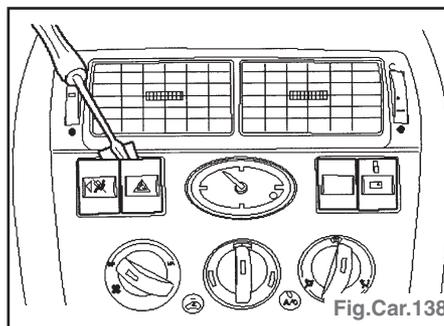
- Déposer l'autoradio.

- Déposer les vis de fixation arrière d'encadrement central de planche de bord.
- Détacher le soufflet de levier de changement de vitesses de la console centrale.
- Déposer les vis de fixation inférieures d'encadrement central de planche de bord (Fig.Car.137).

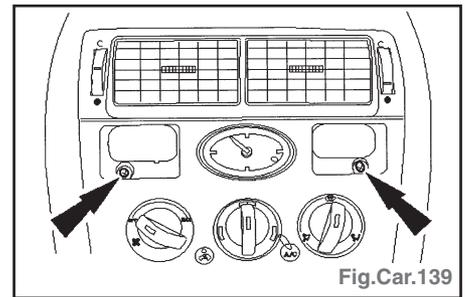


Nota : Placer un tampon sous le tournevis pour éviter d'endommager l'encadrement central de planche de bord.

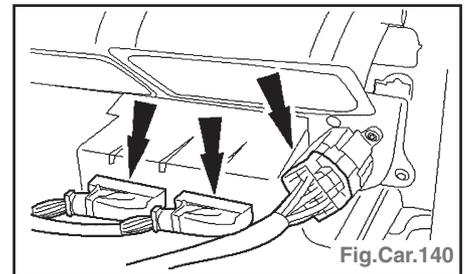
- Détacher les commutateurs de commande de l'encadrement central de planche de bord (Fig.Car.138).



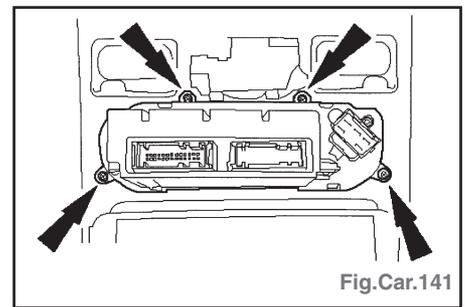
- Déposer les commutateurs de commande et débrancher les connecteurs.
- Déposer les vis de fixation supérieures de l'encadrement central de planche de bord (Fig.Car.139).



- Débrancher le connecteur de la commande de chauffage, ventilation et climatisation (Fig.Car.140).



- Déposer la commande de chauffage, ventilation et climatisation (Fig.Car.141).



REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

AIRBAG ET PRÉTENSIONNEUR

Présentation

- Dispositif de retenue supplémentaire (SRS), airbag et prétensionneur de ceinture de sécurité.

Composition

- Module de commande d'airbag.
- Modules airbag à 2 phases avant.
- Modules airbag latéraux.
- Modules airbag de tête latéraux.
- Boucle et prétensionneurs de ceinture de sécurité avant.
- Ressort spiralé.
- Capteur d'impact.
- Capteur d'impact latéral.
- Capteur d'occupation de siège.
- Capteur de position de siège.
- Témoin d'airbag.
- Témoin de désactivation d'airbag passager (PAD).

Consignes de sécurité concernant les systèmes d'amortissement des chocs

- Pour éviter un déploiement accidentel, l'alimentation électrique de secours du module de commande d'airbag doit être épuisée. Patienter au moins une minute après le débranchement du/des câble(s) de masse de la batterie avant d'entreprendre toute réparation ou tout réglage sur le dispositif de retenue supplémentaire (SRS) ou tout autre composant situé à proximité des capteurs SRS. Le non-respect de ces précautions peut provoquer des blessures corporelles.
- Toujours porter des lunettes de sécurité lors d'une intervention sur un véhicule équipé d'un airbag et lors de toute manipulation du module airbag. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles.
- Afin de minimiser le risque de déploiement prématuré, ne pas utiliser les mémorisateurs de code radio lors de

toute intervention sur le dispositif de retenue supplémentaire. Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures corporelles.

- Afin de minimiser les risques de blessures en cas de déploiement prématuré, toujours porter un module airbag sous tension avec le sac et le couvercle dirigés vers le haut et en le tenant à distance du corps. Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures corporelles.
- Afin de minimiser le risque de déploiement prématuré, les modules airbag sous tension doivent être placés sur des établis raccordés à la masse et avec le couvercle de garnissage dirigé vers le haut. Le non-respect de ces précautions peut provoquer des blessures corporelles.
- Ne jamais sonder les connecteurs des modules d'airbag ou de tout autre dispositif de retenue supplémentaire. Le non-respect de ces consignes peut causer des blessures corporelles.
- Le fait de peindre le couvercle du module airbag ou la planche de bord peut entraîner la détérioration du couvercle et des

airbags. Ne tenter en aucun cas de peindre des couvercles de module airbag/une planche de bord décolorés ou endommagés. Poser plutôt un composant neuf. Le non-respect de cette consigne peut provoquer des blessures corporelles.

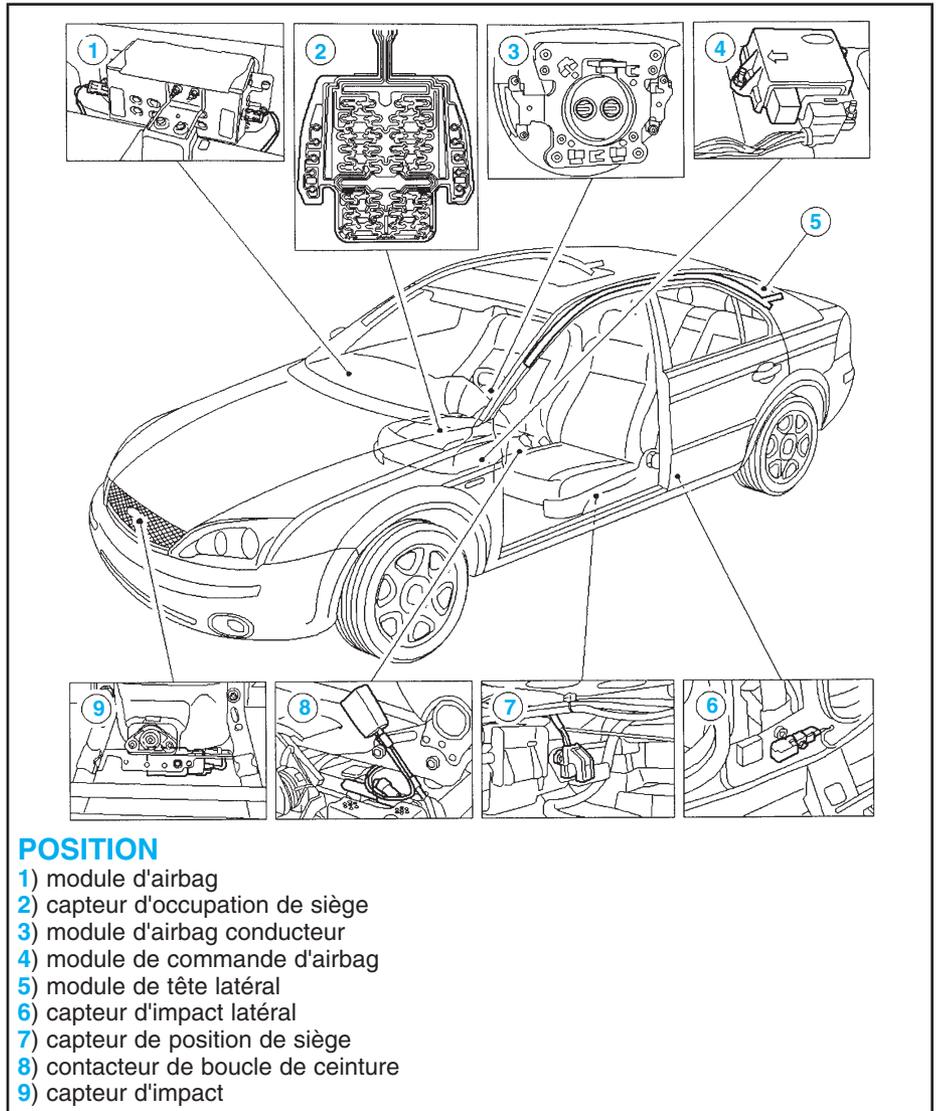
Description et fonctionnement

DISPOSITIF DE RETENUE DES PASSAGERS

- Suite à une collision, Il est impératif de déposer et de remplacer tous les composants de ceinture de sécurité, y compris les enrouleurs, les boucles, les supports d'amarrage de siège de sécurité enfant et la visserie de fixation. Remplacer également les composants de ceinture de sécurité lorsque le contrôle des ceintures de sécurité non utilisées lors d'une collision révèle qu'elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement. Le non-respect de ces précautions peut provoquer des blessures corporelles.



- Tous les véhicules équipés d'un airbag passager sont munis d'un autocollant d'AVERTISSEMENT sur la planche de bord INTERDISANT l'utilisation de siège pour enfant face à l'arrière sur le siège avant. Le non-respect de cette consigne peut causer des blessures corporelles.
- Le système de ceintures de sécurité utilise des ceintures de sécurité ventrales et diagonales trois points sur tous les sièges.
- Les enrouleurs de ceintures de sécurité avant comportent un limiteur d'effort qui permet le déroulement progressif d'une portion supplémentaire de la sangle de ceinture de sécurité lorsque la force exercée dépasse une limite prédéterminée.
- Les ancrages supérieurs de ceinture de sécurité avant sont reliés aux dispositifs de réglage en hauteur au niveau de l'épau montés dans le montant B.
- Les boucles de ceintures de sécurité de sièges avant comprennent des prétensionneurs et des contacteurs de boucle de ceinture de sécurité. Le contacteur de boucle de ceinture de sécurité et le prétensionneur de boucle de ceinture de sécurité sont reliés au module de commande d'airbag. Le module de commande d'airbag surveille les deux circuits; si un défaut est détecté, le module allume le témoin d'airbag placé sur le combiné des instruments.



POSITION

- 1) module d'airbag
- 2) capteur d'occupation de siège
- 3) module d'airbag conducteur
- 4) module de commande d'airbag
- 5) module de tête latéral
- 6) capteur d'impact latéral
- 7) capteur de position de siège
- 8) contacteur de boucle de ceinture
- 9) capteur d'impact

- En cas de collision, les prétensionneurs de boucle de ceinture de sécurité se déploient en même temps que les airbags frontaux. Toutefois, les prétensionneurs de boucle de ceinture de sécurité ne se déploient que si la ceinture de sécurité est bouclée.
- Sur les véhicules équipés d'un module électronique générique (GEM), le système de ceinture de sécurité avertit le conducteur que la ceinture de sécurité n'est pas attachée en faisant retentir un signal sonore et en allumant le témoin sur le combiné des instruments.
- Les deux sièges avant sont équipés d'appui-tête actifs qui se déplacent vers l'avant en cas de collision arrière.
- Les enrouleurs et les boucles de ceintures de sécurité arrière sont de type classique.

Méthodes

Airbag conducteur

- Voir le chapitre «Direction-volant».

Ressort spiralé

- Voir le chapitre «Direction-ressort spiralé».

Module de commande d'airbag

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer la console de plancher.
- Débrancher les connecteurs de module de commande d'airbag (Fig.Car.142).

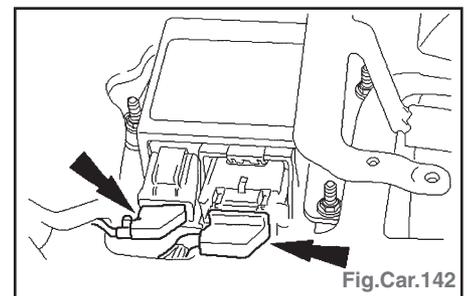


Fig.Car.142

- Déposer le module de commande d'airbag (Fig.Car.143).

REPOSE

- Pour la repose, procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Les modules de commande d'airbag neufs fournis en service doivent être configurés après la pose.

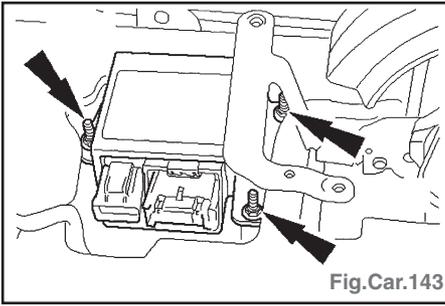


Fig.Car.143

- Configurer le module de commande d'airbag.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Module airbag passager

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Détacher l'amortisseur de la boîte à gants. Pour cela, ouvrir la boîte à gants pour accéder à l'amortisseur et pousser la partie supérieure de l'amortisseur pour l'éloigner de la boîte à gants.
- Ouvrir complètement la boîte à gants (appuyer sur les côtés de la boîte à gants pour dégager les butées de la boîte à gants).
- Déposer la boîte à gants (détacher les charnières).
- Détacher le verrou de boîte à gants de la planche de bord et le ranger de côté.
- Débrancher les connecteurs de module airbag passager (Fig.Car.144).

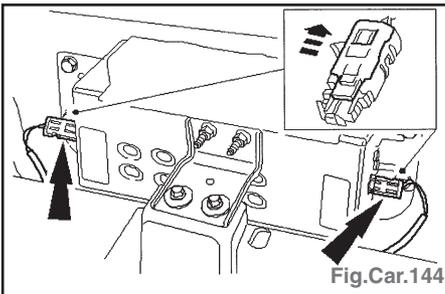


Fig.Car.144

Important : Les vis de fixation de module airbag passager ne doivent être réutilisées que trois fois.

Nota : Après la dépose, poinçonner les vis de fixation de module airbag passager à l'aide d'un pointeau afin d'indiquer le nombre de réutilisations successives.

- Détacher le module airbag passager de la traverse de carrosserie (2 vis).
- Déposer le module airbag passager (4 vis).

REPOSE

Attention : En cas de pose d'un module airbag passager neuf, toujours utiliser les écrous et vis neufs contenus dans le kit de réparation.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Module airbag latéral

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer le siège avant.
- Détacher la housse de dossier de la face inférieure du siège (détacher la bande de retenue) (Fig.Car.145).

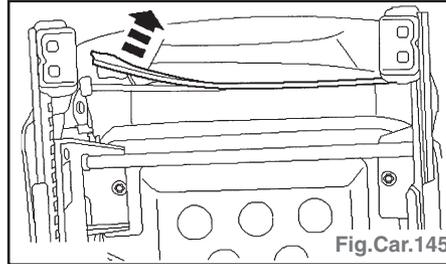


Fig.Car.145

- Détacher les cordons de tension de housse de dossier du dossier.
- Enrouler la housse de dossier vers le dossier pour accéder au module airbag latéral.
- Débrancher le connecteur de module airbag latéral (Fig.Car.146).

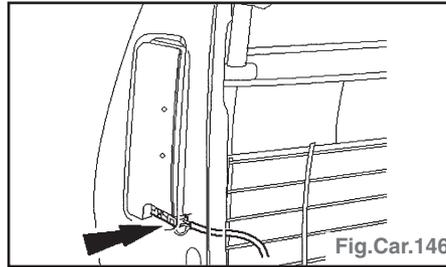


Fig.Car.146

Nota : Pour faciliter la pose, repérer la position du câble de masse attaché sur la vis de fixation inférieure de module airbag latéral et les languettes de positionnement à l'arrière du module airbag latéral.

- Déposer le module airbag latéral (Fig.Car.147).

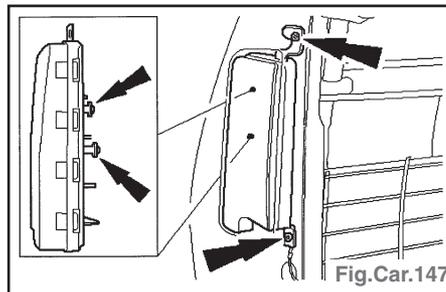


Fig.Car.147

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre.

Module d'airbag de tête

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Détacher les deux bourrelets d'étanchéité de baie de porte de la partie supérieure des baies de porte.

- Déposer le panneau de garnissage de montant A.
- Détacher le faisceau de câblage de garniture de pavillon du montant A gauche ou le tuyau de lave-glace de lunette arrière du montant A droit si nécessaire (montant A gauche représenté) (Fig.Car.148).

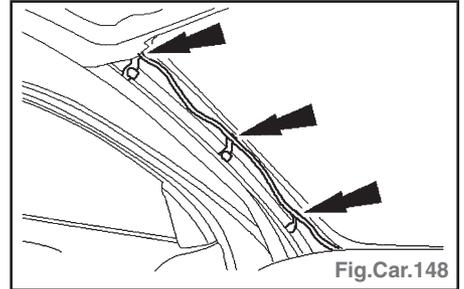


Fig.Car.148

- Ouvrir les caches en faisant lever pour exposer les vis et déposer les poignées de maintien.
- Déplacer le dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité dans sa position la plus basse.
- Dégager le panneau de garnissage supérieur du montant B et le ranger de côté (Fig.Car.149) :
 - dégager les languettes de positionnement du panneau de garnissage inférieur de montant B (1),
 - déposer le cache de vis (2),
 - déposer la vis de fixation (3).

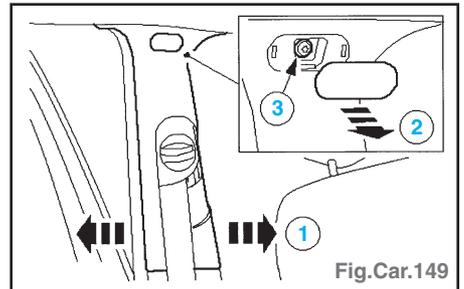


Fig.Car.149

- Déposer le pare-soleil.
- Ouvrir le cache en faisant lever pour exposer la vis et déposer le clip de fixation de pare-soleil.
- Détacher le plafonnier arrière de la garniture de pavillon.
- Débrancher les connecteurs et déposer le plafonnier arrière.
- Tirer vers le bas sur l'ouverture de plafonnier arrière pour détacher la fixation adhésive des entretoises de garniture de pavillon du panneau de toit.

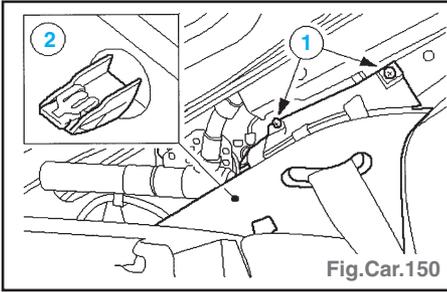
Véhicules avec toit ouvrant :

- Déposer le bourrelet d'étanchéité de toit ouvrant.

5 portes :

- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de hayon du montant C.
- Déposer les vis de fixation de panneau de garnissage supérieur de montant C.
- Déposer le panneau de garnissage supérieur de montant C (détacher les clips de fixation de panneau de garnissage supérieur de montant C et débrancher le tuyau de lave-glace de lunette arrière du montant C droit si nécessaire).

- Déposer l'appuie-tête extérieur de dossier de banquette arrière.
- Détacher le panneau de garnissage central de montant **C** et le positionner de côté (Fig.Car.150) :
- déposer les vis de fixation (1),
- détacher le clip de fixation (2).



4 portes :

- Déposer le panneau de garnissage inférieur de montant **C**.
- Rabattre le dossier de banquette arrière.
- Déposer les caches de verrou de dossier de banquette arrière.
- Déposer les clips de fixation de tablette arrière et tirer la tablette arrière vers l'avant.
- Détacher le panneau de garnissage de montant **C** et le positionner de côté.
- Déposer le couvercle de troisième feu stop, débrancher le connecteur et déposer le troisième feu stop.

Clipper :

- Détacher le bourrelet d'étanchéité de baie de hayon du montant **D**.
- Déposer la vis de fixation de panneau de garnissage de montant **D** et déposer le panneau de garnissage de montant **D**.
- Détacher les clips de fixation de panneau de garnissage de montant **D** et débrancher le tuyau de lave-glace de lunette arrière du montant **D** droit si nécessaire.
- Déposer le panneau de garnissage supérieur d'espace de chargement.

Attention : La vis fixant l'ancrage de ceinture de sécurité est retenue par une rondelle papier. La vis, l'entretoise et la rondelle papier doivent toujours demeurer sur l'ancrage de ceinture de sécurité lorsque la ceinture est détachée ou déposée.

- Détacher l'ancrage supérieur de ceinture de sécurité.
- Déposer le panneau de garnissage de montant **C**.

5 portes et Clipper :

- Déposer les clips de fixation de garniture de pavillon.

Tous véhicules :

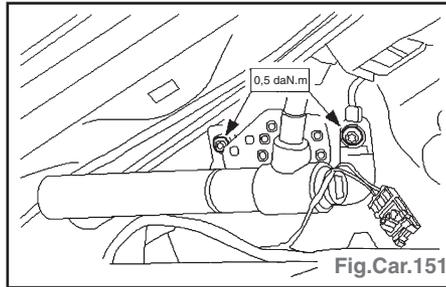
- Abaisser la garniture de pavillon et la faire reposer sur l'appuie-tête de dossier de siège avant.

4 portes et 5 portes :

- Débrancher le connecteur de module airbag rideau latéral.

Nota : Pour faciliter la repose, noter le parcours du cordon de fixation.

- Déposer les vis de fixation arrière de module airbag rideau latéral (Fig. Car.151).

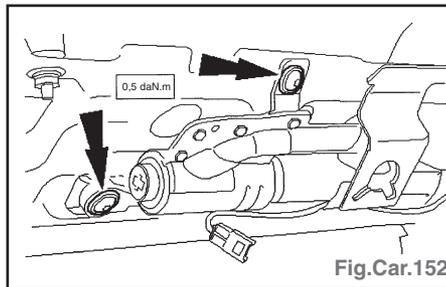


Clipper :

- Débrancher le connecteur de module airbag rideau latéral.

Nota : Pour faciliter la repose, noter le parcours du cordon de fixation.

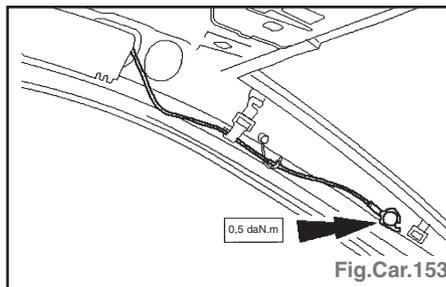
- Déposer les vis de fixation arrière de module airbag rideau latéral (Fig. Car.152).



Tous véhicules :

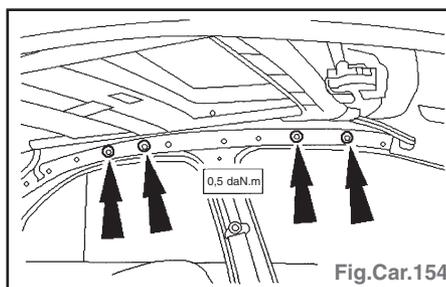
Nota : Pour faciliter la repose, noter le parcours du cordon de fixation.

- Déposer la vis de fixation avant de module airbag rideau latéral (Fig. Car.153).



Nota : Pour faciliter la repose, noter la position des languettes de positionnement.

- Déposer le module airbag rideau latéral (Fig.Car.154).



REPOSE

Nota : S'assurer que la commande de verrouillage du dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité est correctement positionnée sur le dispositif de réglage en hauteur de ceinture de sécurité.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Capteur d'occupation de siège

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.

Nota : Le capteur d'occupation de siège fait partie intégrante du coussin de siège passager et ne peut pas être réparé séparément. Si le capteur d'occupation de siège s'avère irréparable après un diagnostic et un contrôle corrects, remplacer le coussin de siège passager.

- Déposer le coussin de siège passager.

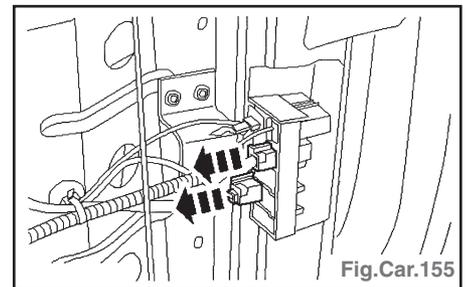
REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.

Boucle et prétensionneur de ceinture de sécurité

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer le siège avant.
- Débrancher le contacteur de boucle de ceinture de sécurité et les connecteurs de prétensionneur de boucle du connecteur sous-siège (Fig.Car.155).



Attention : Repérer la position et le parcours du contacteur de boucle de ceinture de sécurité et les faisceaux de câblage de prétensionneur de boucle de ceinture de sécurité pour faciliter la pose. Un faisceau de câblage mal positionné peut occasionner des dégâts au niveau du faisceau de câblage du mécanisme de siège.

- Débrancher le contacteur de boucle de ceinture de sécurité et les faisceaux de câblage de prétensionneur de boucle de ceinture de sécurité de la face inférieure de siège (Fig.Car.156).
- Déposer la boucle de ceinture de sécurité et le prétensionneur (Fig.Car.157).

REPOSE

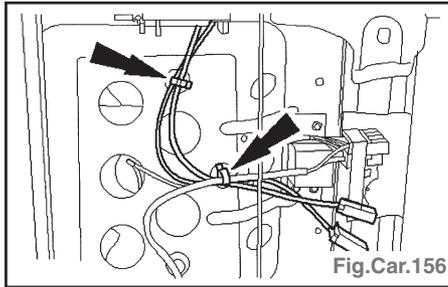


Fig.Car.156

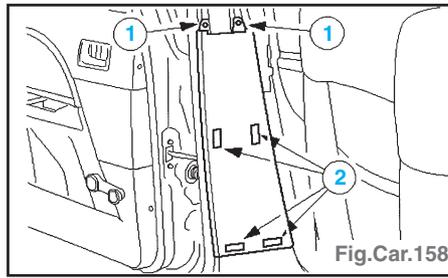


Fig.Car.158

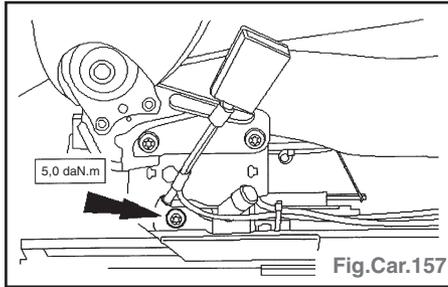


Fig.Car.157

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-glace.

Capteur d'impact latéral

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Dégager les bourrelets d'étanchéité du montant B.

Nota : Pour faciliter la pose, abaisser au maximum le dispositif de réglage de hauteur de ceinture.

- Dégager le panneau de garnissage supérieur du montant B et le ranger de côté (Fig.Car.149).
- Déposer le panneau de garnissage inférieur de montant B (Fig.Car.158) :
 - déposer les vis de fixation (1),
 - détacher les clips de fixation (2).
- Déposer le panneau de garnissage latéral d'auvent (Fig.Car.159) :
 - déposer les vis de fixation (1),
 - détacher les clips de fixation (2).

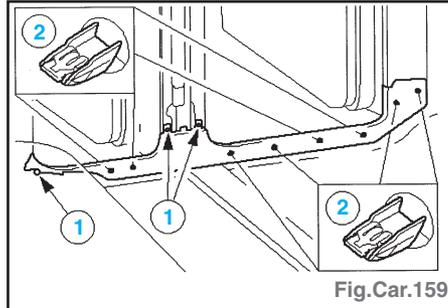


Fig.Car.159

- Débrancher le connecteur de capteur d'impact latéral.
- Déposer le capteur d'impact latéral (Fig.Car.160).

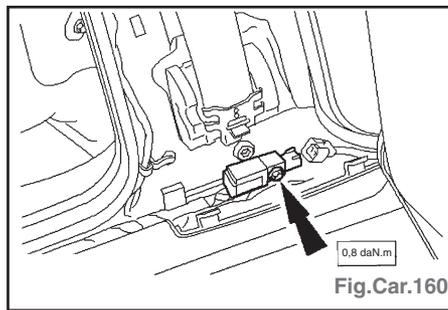


Fig.Car.160

REPOSE

Avertissement : S'assurer que les languettes de positionnement du capteur d'impact latéral sont correctement positionnés dans le montant B. Le non-respect de cette précaution peut provoquer des blessures corporelles.

Attention : S'assurer que le dispositif de réglage de hauteur de ceinture est à sa position la plus basse. S'assurer que le panneau de garnissage supérieur de montant B est correctement positionné sur le dispositif de réglage de hauteur de ceinture.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

Capteur d'impact

DÉPOSE

- Débrancher le câble de masse de la batterie.
- Déposer la calandre.
- Débrancher le connecteur de capteur d'impact.
- Déposer le capteur d'impact (Fig.Car.161).

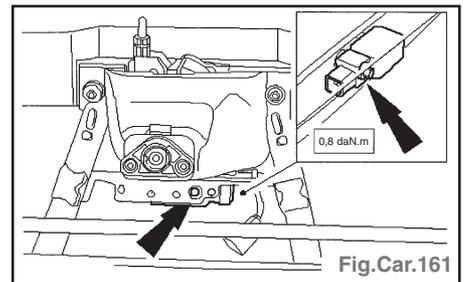


Fig.Car.161

REPOSE

Avertissement : S'assurer que la languette de positionnement de capteur d'impact est dans le support de panneau de renfort d'ouverture de calandre. Le non-respect de cette précaution peut causer des blessures.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Initialiser les moteurs de lève-vitre de porte.

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Traverse avant

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, déposer le pare-chocs, le module d'impact, la platine de serrure de capot, les doublures de passage de roue, le réservoir de lave-glace, le résonateur d'admission et le refroidisseur d'huile de direction assistée.
- Fraiser les points de soudure (Fig. Car.162).

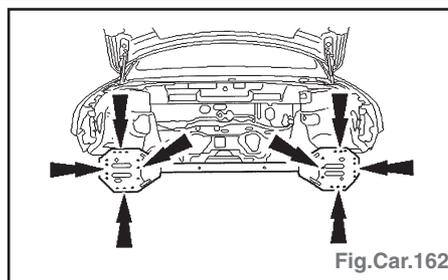


Fig.Car.162

- Souder par bouchonnage.

Section - Traverse avant

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le pare-chocs, le module d'impact, la platine de serrure de capot, les doublures de passage de roue, le réservoir de lave-

glace, le résonateur d'admission et le refroidisseur d'huile de direction assistée sont déjà déposés.

- Opérations de démontage obligatoires : Doublure de passage de roue, calandre, projecteurs gauche et droit, boîtier de filtre à air.
- Fraiser les points de soudure en A et B (Fig.Car.163).

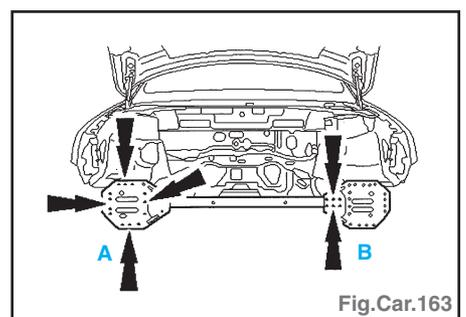


Fig.Car.163

- Redresser et préparer les plans de raccordement de carrosserie.

REPOSE

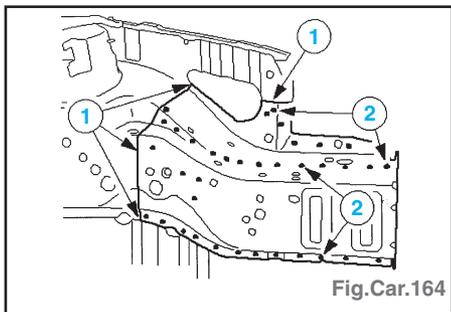
- Fraiser les points de soudure en **B** sur la pièce neuve.
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage en **A**.
- Présenter la traverse neuve et la fixer.
- Souder par bouchonnage en **A** et **B**.

Section - Panneau de jupe, côté gauche

DÉPOSE

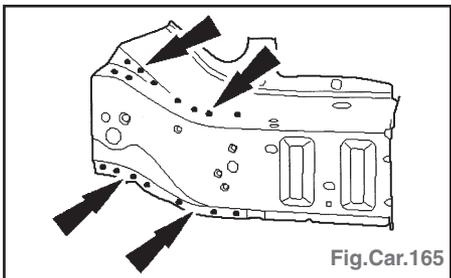
- Pour l'exécution de la réparation, l'aile, la traverse avant et la platine de serrure de capot moteur sont déjà déposés.
- Opérations de démontage obligatoires: Pare-chocs, support de batterie, doublure de passage de roue, projecteur, boîtier de filtre à air.
- La découpe varie en fonction du degré de détérioration. Effectuer la découpe après le renfort.
- Selon l'emplacement de la découpe, il peut être nécessaire de déposer le support moteur gauche.

- Joue d'aile (Fig.Car.164) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),



REPOSE

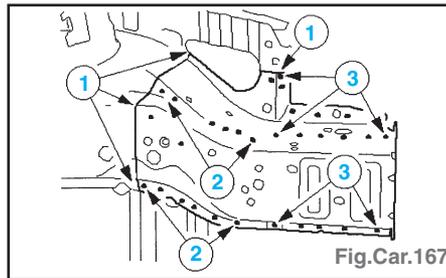
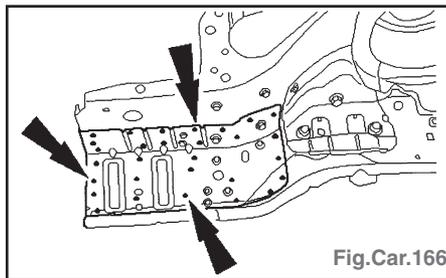
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage. Diamètre : 10 mm (Fig. Car.165).



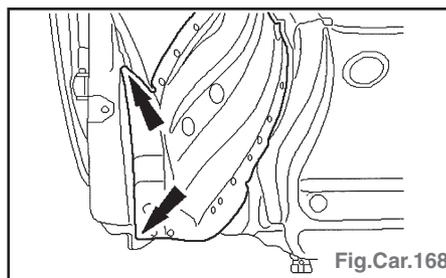
- Renfort de joue d'aile intérieur : Souder par points (Fig.Car.166).
- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) et par points (3) (Fig.Car.167).

Longeron avant

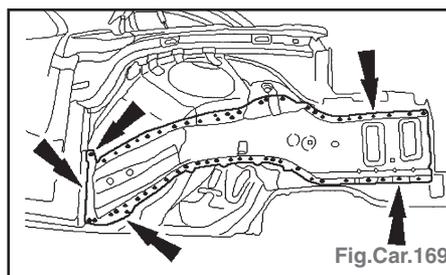
DÉPOSE



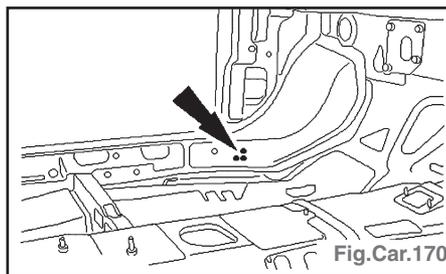
- Pour l'exécution de la réparation, l'aile, la porte, le capot moteur, la traverse et le passage de roue (le cas échéant remplacement partiel) sont déjà déposés.
- Opérations de démontage obligatoires : Siège, moulure de bas de caisse intérieur.
- Ecarter la moquette et le faisceau de câblage de la zone de travail.
- Longeron avant : Ligne de coupe préalable (Fig.Car.168).



- Longeron avant : Fraiser les points de soudure (Fig.Car.169).

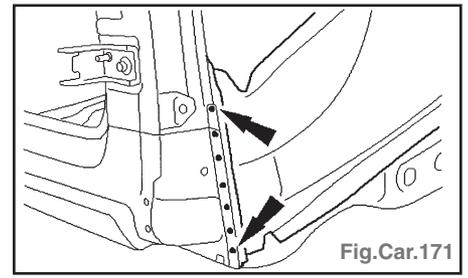


- Bas de caisse intérieur : Fraiser les points de soudure (Fig.Car.170).

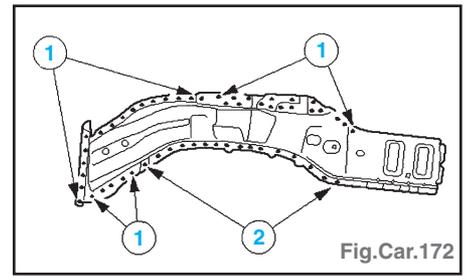


- Bas de caisse extérieur : Meuler les points de soudure (Fig.Car.171).

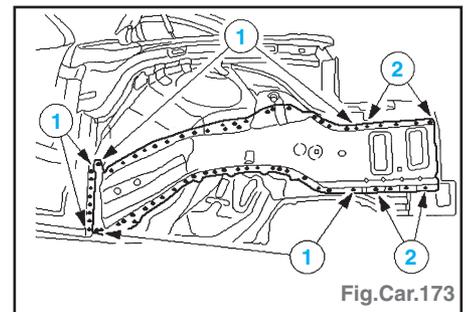
REPOSE



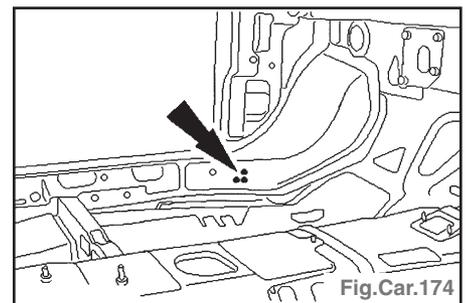
- Longeron avant (Fig.Car.172) :
 - percer des trous pour le soudage par bouchonnage (1),
 - percer des trous pour le soudage par bouchonnage (deux épaisseurs de tôle). Diamètre : 10 mm (2).



- souder par bouchonnage (1) et par points (2) (Fig.Car.173).



- Bas de caisse intérieur : Souder par bouchonnage (Fig.Car.174).



Section - Longeron avant

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, l'aile, la joue d'aile pour le remplacement partiel et la traverse sont déjà déposés.

Nota : Effectuer la découpe avant le renfort intégré.

Longeron : Ligne de coupe (Fig.Car.175).

REPOSE

- Remplacement partiel de longeron :
 - découper la pièce neuve pour le remplacement partiel de longeron (Fig.Car.176).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

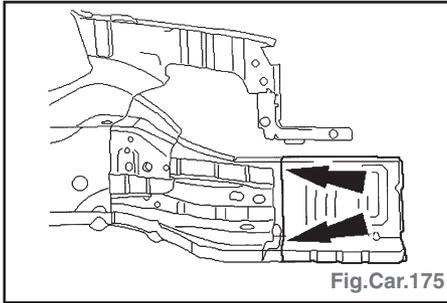


Fig.Car.175

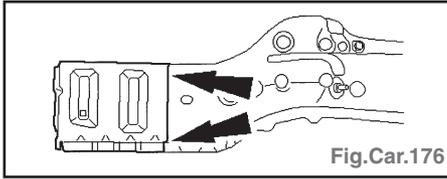


Fig.Car.176

- souder en cordon continu sous gaz protecteur.

Section - Montant A extérieur et renfort

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, l'aile, le capot moteur, le pare-brise et le rembourrage de planche de bord sont déjà déposés.
- Fraiser les points de soudure (1) et meuler les points de soudure (2) (Fig.Car.177).

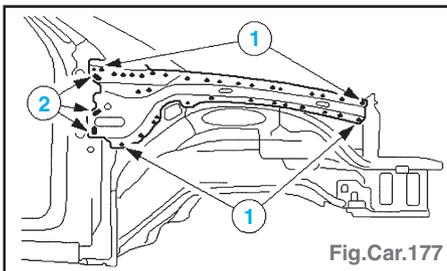


Fig.Car.177

- Tôle de support de bourrelet d'étanchéité (Fig.Car.178) :
 - ligne de coupe (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

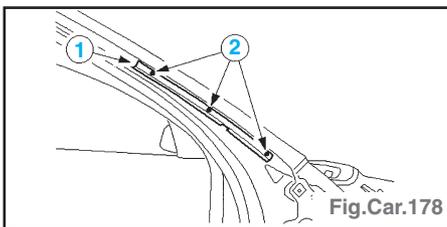


Fig.Car.178

Nota : En cas de remplacement intégral du renfort intérieur et extérieur, il est nécessaire de percer les points de soudage dans la zone de joint d'étanchéité de baie de porte jusqu'au panneau intérieur.

- Tôle extérieure de montant A (Fig.Car.179) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),
 - meuler les points de soudure (3).

Nota : Sur les véhicules avec toit ouvrant, ne pas endommager le flexible d'évacuation d'eau.

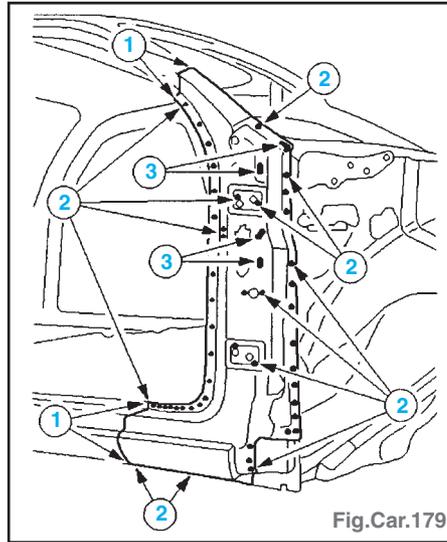


Fig.Car.179

- Renfort de montant A (Fig.Car.180) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),
 - meuler les points de soudure (3).

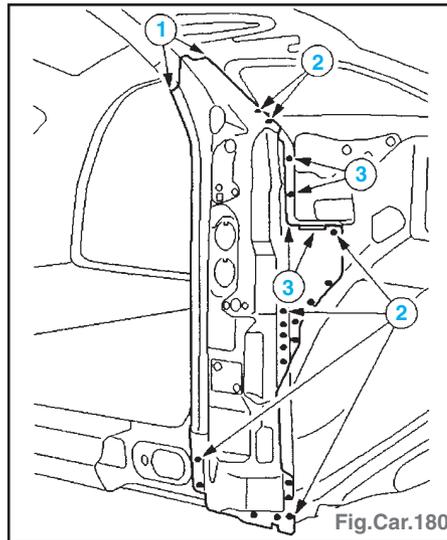


Fig.Car.180

- Tôle intérieure de montant A (Fig.Car.181) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),
 - meuler le cordon de soudure (3),
 - fraiser les points de soudure (deux épaisseurs de tôle) (4).

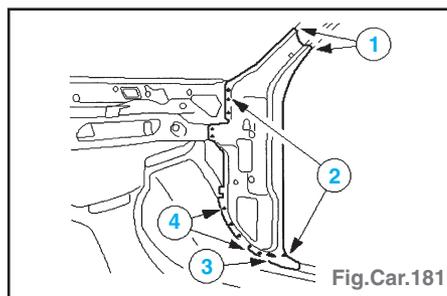


Fig.Car.181

REPOSE

Nota : Si le renfort sur la tôle intérieure de montant A est présente, ne pas percer ces trous.

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage sur toutes les pièces neuves (Fig.Car.182) :
 - montant A (1),

- renfort de montant A (2),
- tôle intérieure de montant A (3),
- renfort de joue d'aile (4).

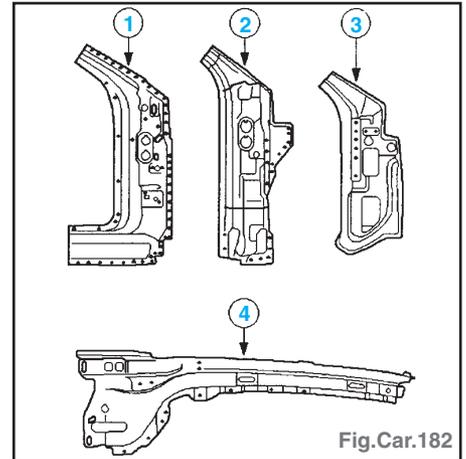


Fig.Car.182

Nota : Avant le soudage de la tôle intérieure de montant A, du renfort de montant A et de la tôle extérieure de montant A, vérifier leur adaptabilité par rapport à la porte.

- Souder par bouchonnage (1) et en cordon continu sous gaz protecteur (2) (Fig.Car.183).

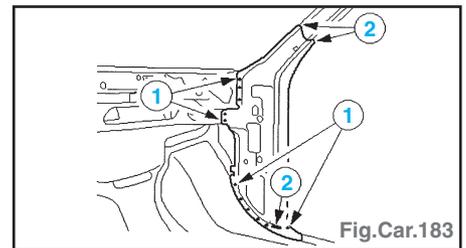


Fig.Car.183

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) et par points (3) (Fig.Car.184).

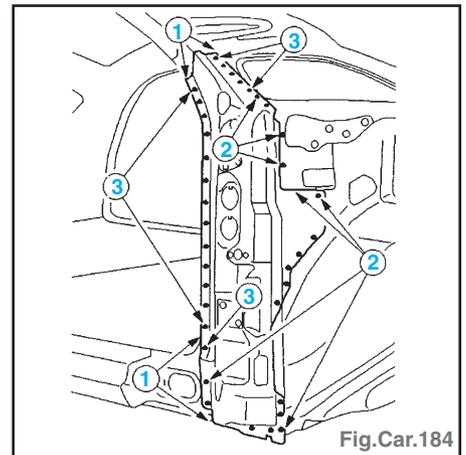


Fig.Car.184

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.185).
- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.178).
- Souder par bouchonnage (1), en cordon continu sous gaz protecteur (2) et par points (3) (Fig.Car.186).

Bas de caisse

DÉPOSE

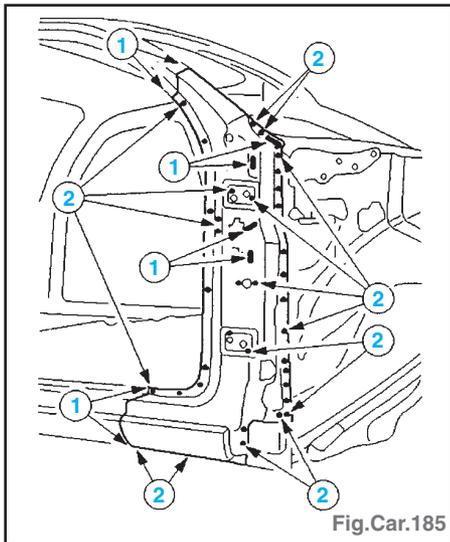


Fig.Car.185

- Bas de caisse (Fig.Car.189) :
 - souder en cordon continu sous gaz protecteur (1),
 - rabattre la bride de passage de roue (2),
 - souder par bouchonnage (3) par le bas la zone de renfort de montant B.

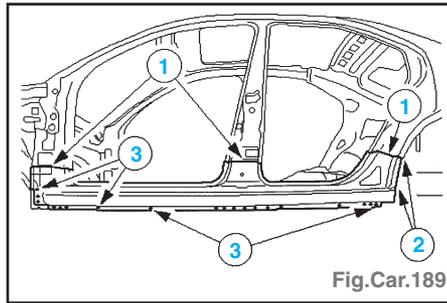


Fig.Car.189

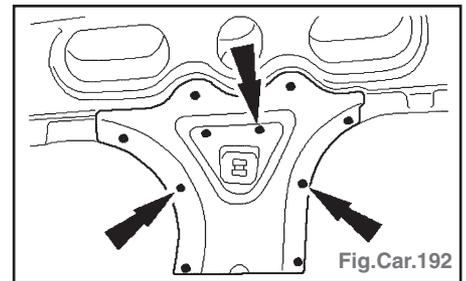


Fig.Car.192

- Tôle intérieure de montant B : Framer les points de soudure (Fig.Car.193).

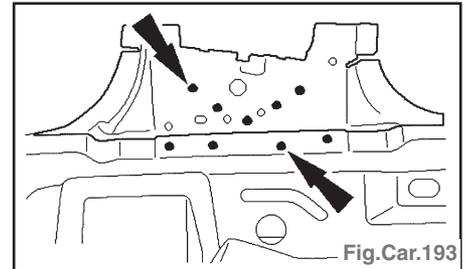


Fig.Car.193

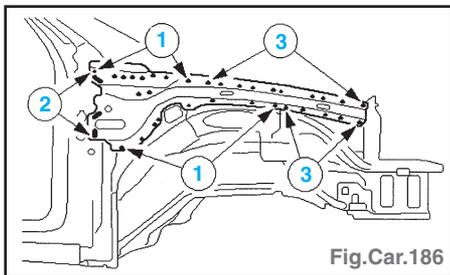


Fig.Car.186

- Pour l'exécution de la réparation, la porte et l'aile sont déjà déposées.
- Les lignes de découpe préalables peuvent varier en fonction du degré de détérioration.

Montant B

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, la porte, les charnières de porte, les sièges et le garnissage intérieur de bas de caisse sont déjà déposés.
- Dégager les tapis de la zone de travail.
- En raison des renforts intégrés, un remplacement partiel est impossible dans la zone supérieure de renfort intérieur de montant B.
- Le renfort de montant B ne peut être remplacé que conjointement avec la tôle intérieure de montant B.

- Renfort de montant B : Framer les points de soudure (Fig.Car.194).

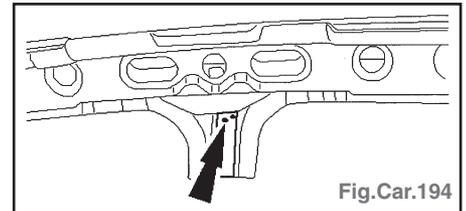


Fig.Car.194

- Bas de caisse (Fig.Car.187) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - meuler la bride de collage à l'aide d'un disque à fibre (2),
 - fraiser les points de soudure (3).
 - fraiser par le bas les points de soudage dans la zone de renfort de montant B.

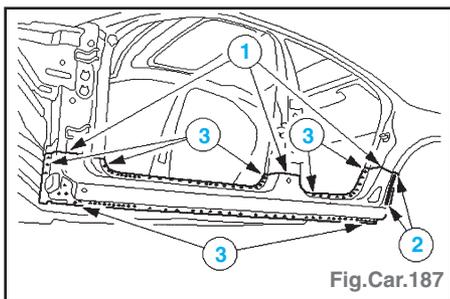


Fig.Car.187

- Tôle extérieure de montant B (Fig.Car.190) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),
 - fraiser les points de soudure par le bas (3).

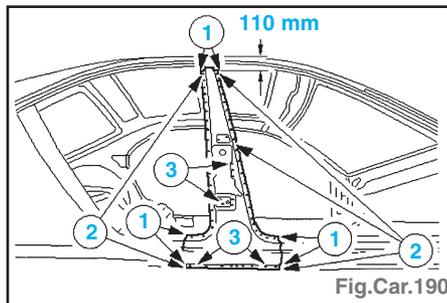


Fig.Car.190

Nota : Effectuer la découpe supérieure au moins 240 mm au-dessus du trou de référence.

REPOSE

- Préparer les pièces neuves, percer des trous pour le soudage par bouchonnage, par le bas, percer 6 trous sur le panneau extérieur de montant B dans la zone du renfort (Fig.Car.195).

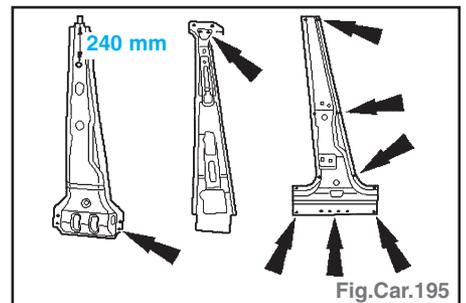


Fig.Car.195

- souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par points (2) et par bouchonnage (3) (Fig.Car.196).

REPOSE

- Bas de caisse : Découper et présenter le bas de caisse.
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage et des trous par le bas dans la zone de renfort de montant B (Fig.Car.188).

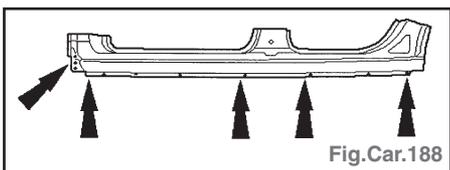


Fig.Car.188

Nota : Avant la pose du bas de caisse, appliquer de la colle sur la bride de passage de roue.

- Renfort de montant B (Fig.Car.191) :
 - prédécoupe de renfort de montant B avec la tôle intérieure de montant B (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

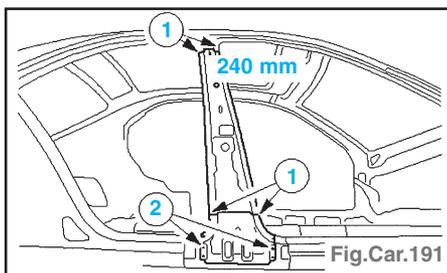


Fig.Car.191

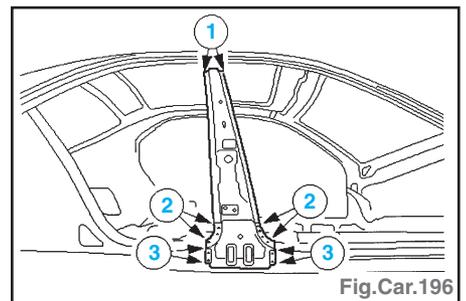


Fig.Car.196

- Renfort de montant B : Souder par bouchonnage (Fig.Car.197).
- Tôle intérieure de montant B : Souder par bouchonnage (Fig.Car.198).

- Tôle intérieure de montant B : Framer les points de soudure (Fig.Car.192).

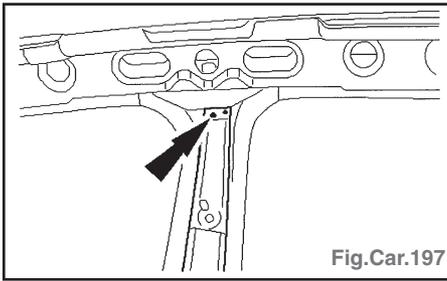


Fig.Car.197

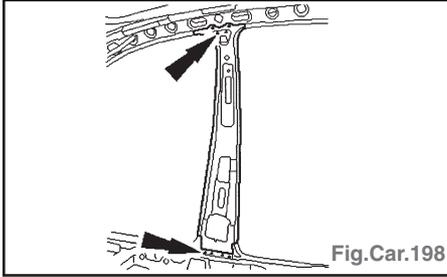


Fig.Car.198

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2). Dans la zone de renfort, effectuer par le bas 6 soudages par bouchonnage (2) (Fig. Car.199).

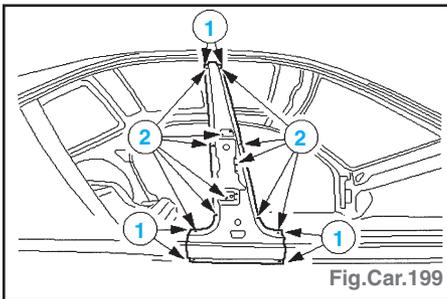


Fig.Car.199

Panneau latéral

4 et 5 portes

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, les portes et le couvercle de coffre sont déjà déposés.
- Tôle de support de bourrelet d'étanchéité (Fig.Car.200) :
 - ligne de coupe (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

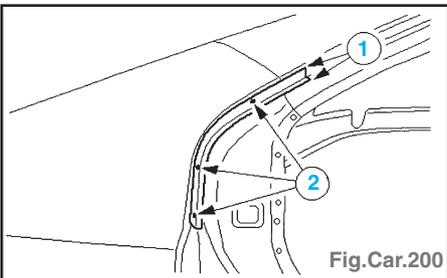


Fig.Car.200

Nota : Sur le montant C, ne pas effectuer une découpe plus profonde pour ne pas endommager l'élément contre les bruits et vibrations.

- Panneau latéral (Fig.Car.201) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),
 - meuler le bord de passage de roue (une épaisseur de tôle) (3).

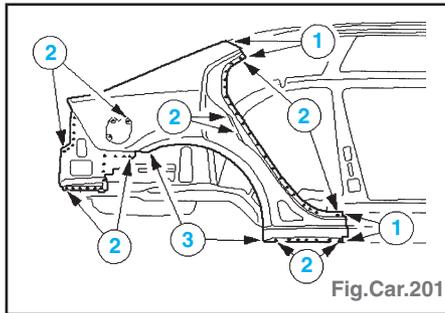


Fig.Car.201

- Panneau latéral :
 - fraiser les points de soudure.
 - chauffer les zones contre les bruits et vibrations et détacher, avec précaution, le panneau latéral (Fig.Car.202).

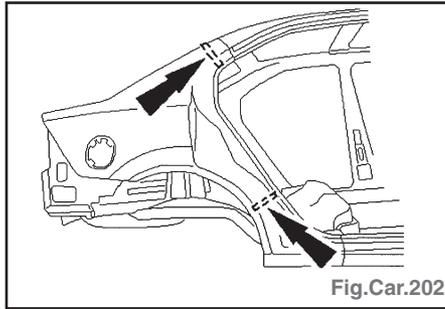


Fig.Car.202

REPOSE

- Panneau latéral : Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.203).

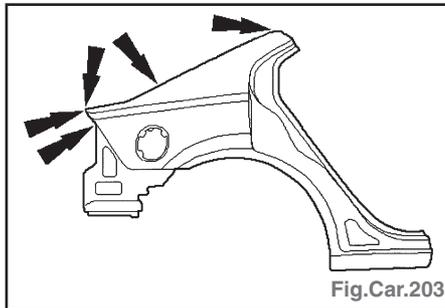


Fig.Car.203

Nota : Contrôler l'écartement par rapport à la porte et au hayon. Avant la pose du panneau latéral, appliquer de la colle sur les éléments contre les bruits et les vibrations, la bride de passage de roue et l'ouverture de réservoir à carburant.

- Panneau latéral (Fig.Car.204) :
 - appliquer de la colle (1),
 - rabattre le passage de roue (2),
 - souder en cordon continu sous gaz protecteur (3),
 - souder par bouchonnage (4).

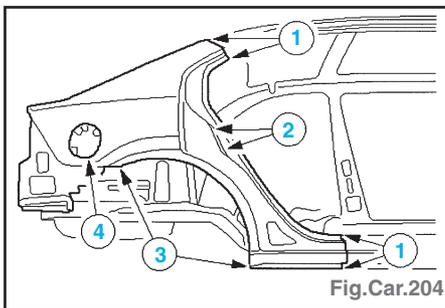


Fig.Car.204

- souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par points (2) (Fig.Car.205).

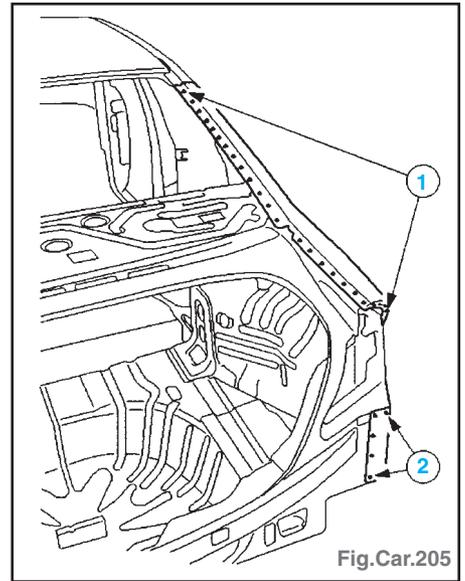


Fig.Car.205

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.200).

Clipper

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, les portes et le hayon sont déjà déposés.
- Opérations de démontage obligatoires : Pare-chocs arrière, vitre de porte, feux arrière et garnissages intérieurs.
- Tôle de support de bourrelet d'étanchéité : (Fig.Car.206) :
 - ligne de coupe (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

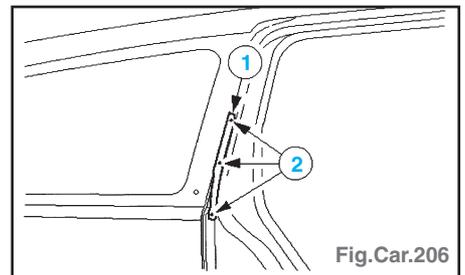


Fig.Car.206

Nota : Sur le montant D, ne pas effectuer la découpe plus haut pour ne pas endommager la tôle de renfort située derrière. La tôle de support pour la plaque de réception de serrure de porte ne se dépose pas. Avant la dépose, chauffer le panneau latéral dans la zone des éléments contre les bruits et vibrations.

- Panneau latéral (Fig.Car.207) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2),

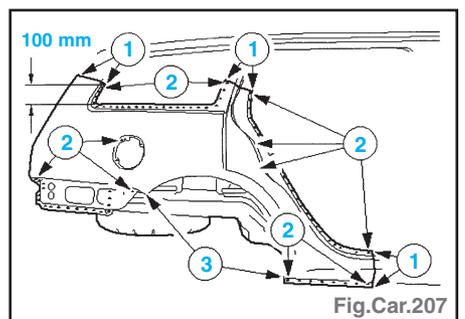
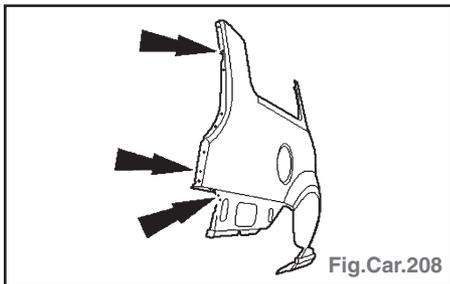


Fig.Car.207

- meuler le bord de passage de roue (une épaisseur de tôle) (3).
- fraiser les points de soudure.

REPOSE

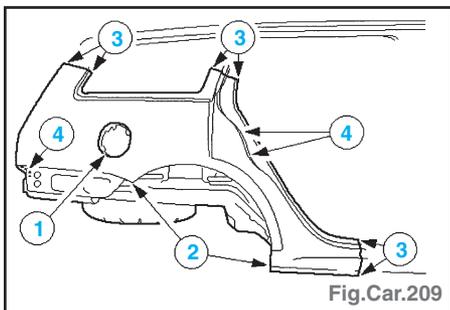
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.208).



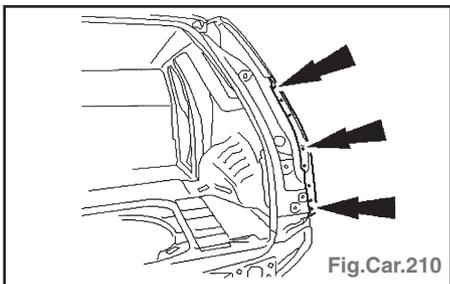
Nota : Avant le soudage du panneau latéral, contrôler l'écartement et le hayon et appliquer de la colle sur les éléments contre les bruits et vibrations.

Panneau latéral (Fig.Car.209) :

- avant la pose, appliquer de la colle dans la zone de bord rabattu (1),
- appliquer du matériau de protection des bords rabattus sur les éléments contre les bruits et vibrations (2),
- rabattre le passage de roue (3),
- souder en cordon continu sous gaz protecteur (4), par points et par bouchonnage.



- Souder par bouchonnage (Fig.Car.210).



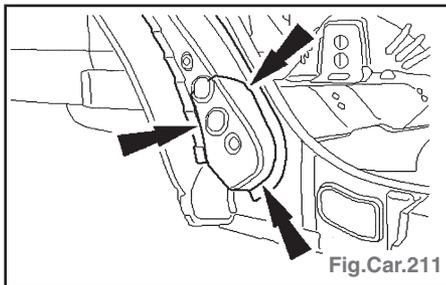
- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.206).

Panneau de custode intérieur et passage de roue

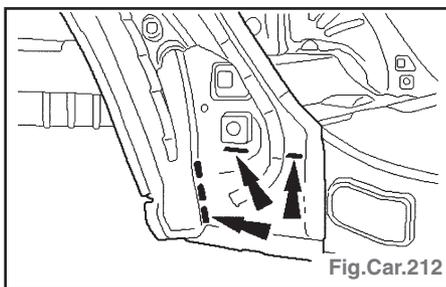
4 portes

DÉPOSE

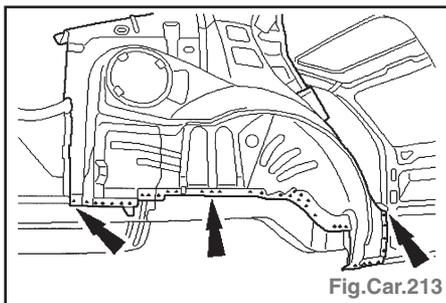
- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral, le panneau de tôle arrière, le panneau de montage de bloc de feux et la gouttière d'évacuation d'eau sont déjà déposés.
- Renfort de passage de roue : Ligne de coupe préalable (Fig.Car.211).



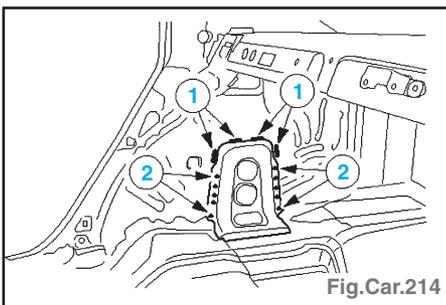
- Tôle intérieure de panneau latéral :
 - meuler les cordons de soudure (Fig. Car.212).



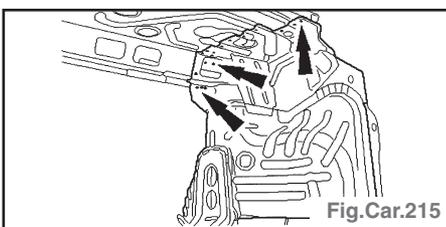
- fraiser les points de soudure (Fig. Car.213).



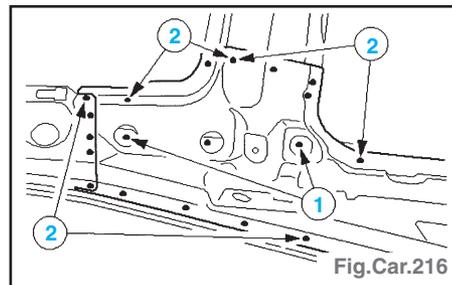
- meuler les points de soudure (1) et fraiser les points de soudure (2) (Fig.Car.214).



- fraiser les points de soudure (Fig. Car.215).

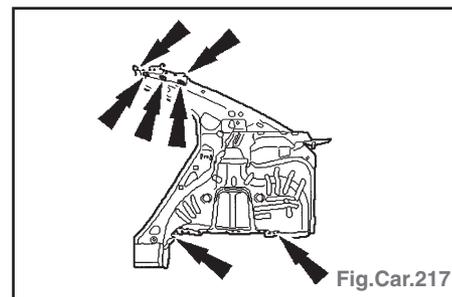


- fraiser les points de soudure (1) et les points de soudure (2) (deux épaisseurs de tôle) (Fig.Car.216).

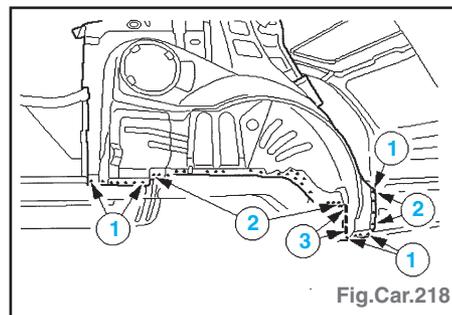


REPOSE

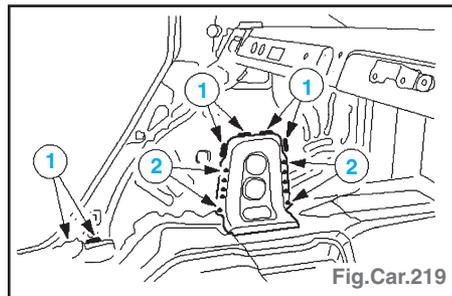
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.217).



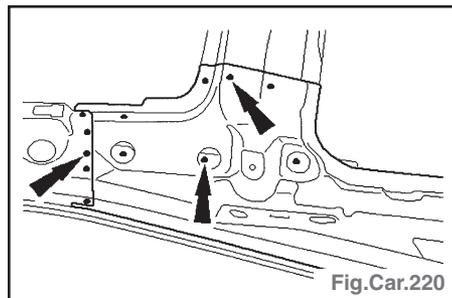
- Souder par points (1), bouchonnage (2) et en cordon discontinu sous gaz protecteur (3) (Fig.Car.218).



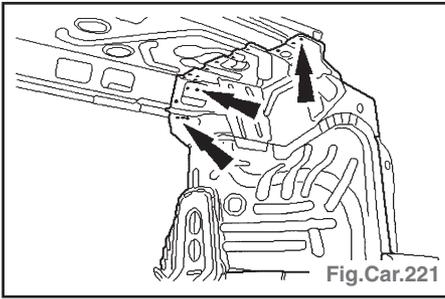
- Souder en cordon discontinu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.219).



- Souder par points (Fig.Car.220).



- Souder par bouchonnage (Fig.Car.221).



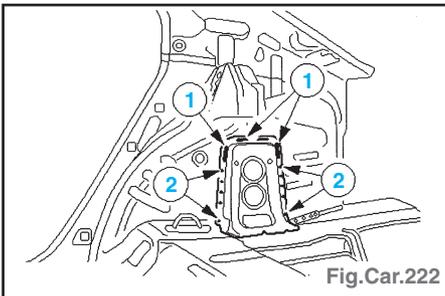
5 portes

DÉPOSE

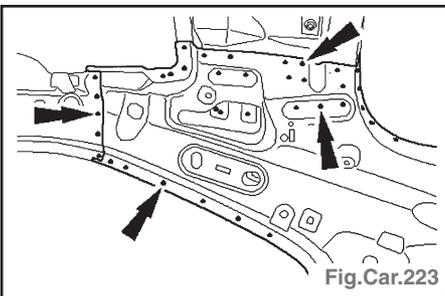
- Pour l'exécution de la réparation, le hayon, le panneau latéral, le panneau de tôle arrière, le panneau de montage de bloc de feux et la gouttière d'évacuation d'eau sont déjà déposés.

- Renfort de passage de roue : Ligne de coupe préalable (Fig.Car.211).

- Tôle intérieure de panneau latéral :
 - meuler les cordons de soudure (Fig. Car.212).
 - fraiser les points de soudure (Fig. Car.213).
 - meuler les points de soudure (1) et fraiser les points de soudure (2) (Fig.Car.222).

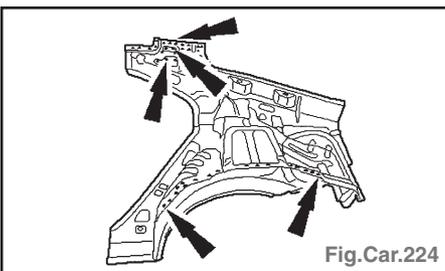


- fraiser les points de soudure (Fig.Car.223).

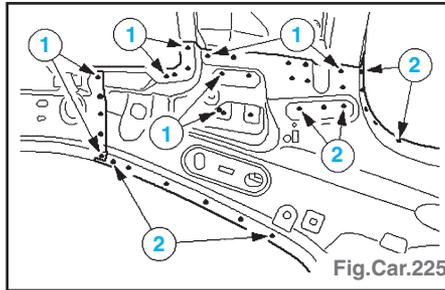


REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.224).



- Souder par points (1), par bouchonnage (2) et en cordon discontinu sous gaz protecteur (3) (Fig.Car.218).
- Souder en cordon discontinu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) (Fig.Car.219).
- Souder par bouchonnage (1) et par points (2) (Fig.Car.225).



Clipper

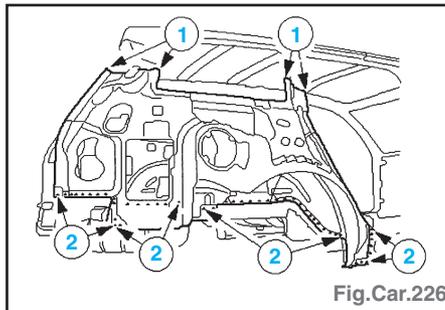
DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral, le panneau arrière, le panneau de montage de bloc de feux et la gouttière d'évacuation d'eau sont déjà déposés.

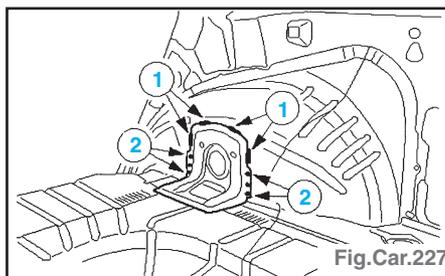
- Renfort de passage de roue : Ligne de coupe préalable (Fig.Car.211).

- Tôle intérieure de panneau latéral : Meuler les cordons de soudure (Fig. Car.212).

- Tôle intérieure de panneau latéral (Fig.Car.226) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

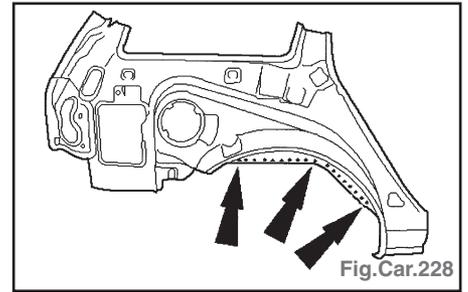


- meuler les points de soudure (1) et fraiser les points de soudure (2) (Fig. Car.227).

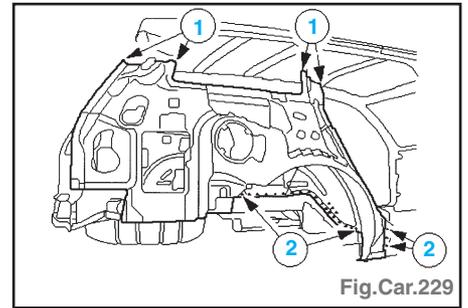


REPOSE

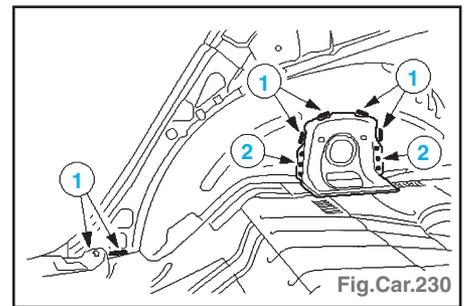
- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.228).



- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.229).

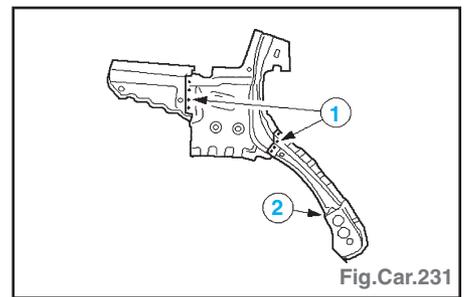


- Souder en cordon discontinu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.230).



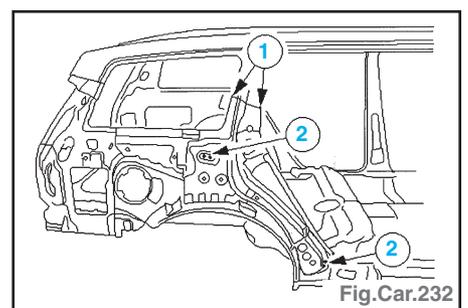
Nota : Avant le soudage, présenter les panneaux de renfort et marquer des repères pour l'ajustement fin.

- Souder par points (1) (Fig.Car.231).



Nota : Avant la pose, détendre l'élément contre les bruits et vibrations situé derrière.

- Souder par points (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.232).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

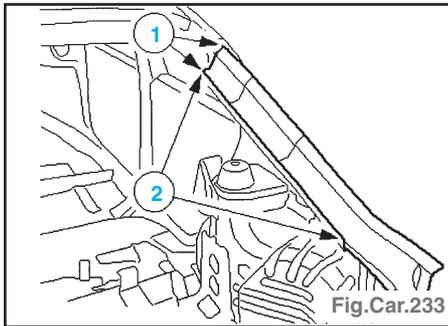
CARROSSERIE

Panneau de vidange d'eau

5 portes

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral et le panneau de montage de bloc de feux sont déjà déposés.
- Opérations de démontage obligatoires : Garnissage de coffre à bagages, garnissage de tôle de panneau arrière, garnissage de montant C, pare-chocs arrière et feux arrière,
- La ligne de coupe préalable varie en fonction du degré de détérioration.
- Tôle gouttière (Fig.Car.233) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - meuler les points de soudure (2).



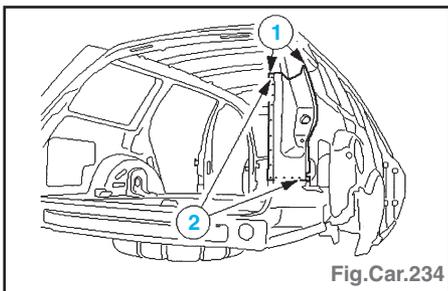
REPOSE

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par points (2) (Fig.Car.233).

Clipper

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral est déjà déposé.
- La découpe varie en fonction du degré de détérioration.
- Tôle gouttière (Fig.Car.234) :
 - ligne de coupe (1),
 - fraiser les points de soudure (2).



REPOSE

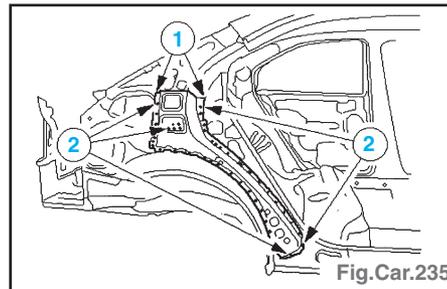
- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par points (2) (Fig.Car.234).

Demi-passage de roue extérieur arrière

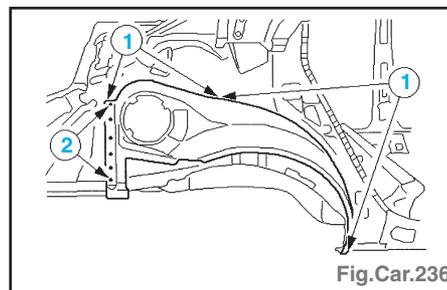
4 portes

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral est déjà déposé.
- Renfort de demi-passage de roue extérieur (Fig.Car.235) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

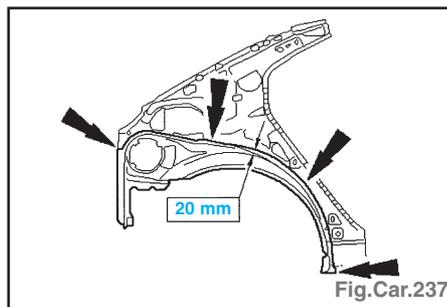


- Demi-passage de roue extérieur (Fig. Car.236) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

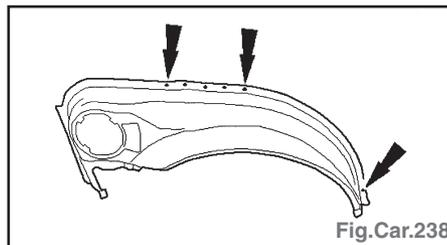


REPOSE

- Pièce neuve de tôle intérieure de panneau latéral : Découpe exacte (Fig.Car.237).

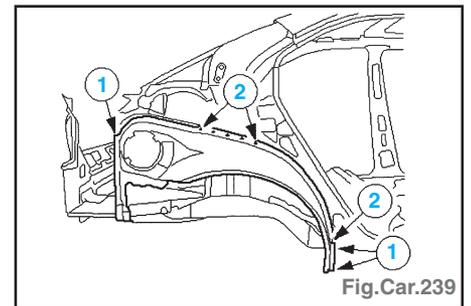


- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.238).

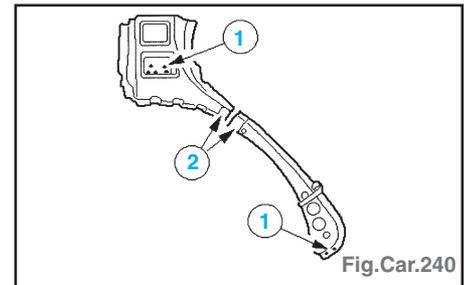


- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.239).

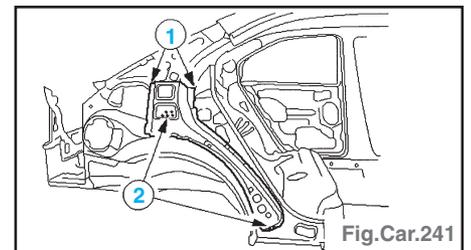
Nota : Avant de les joindre par soudage, mettre en place les deux panneaux de renfort et repérer l'ajustement fin.



- Renfort de demi-passage de roue extérieur (Fig.Car.240) :
 - percer des trous pour le soudage par bouchonnage (1),
 - avant la pose, joindre les deux moitiés par soudage (2).



- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.241).

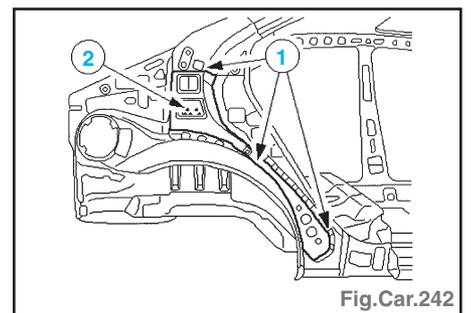


5 portes

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau latéral, le panneau de tôle arrière, le panneau de montage de bloc de feux et la gouttière d'évacuation d'eau sont déjà déposés.

- Renfort de demi-passage de roue extérieur (Fig.Car.242) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2).



- Demi-passage de roue extérieur (Fig. Car.243) :
 - fraiser les points de soudure (1),
 - meuler les cordons de soudure (2).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

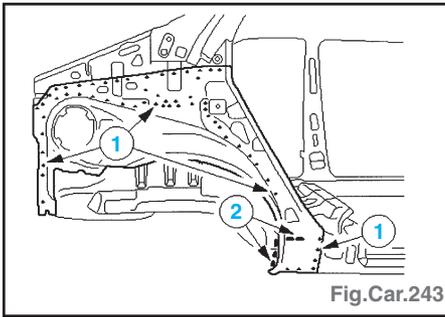


Fig.Car.243

REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.244).

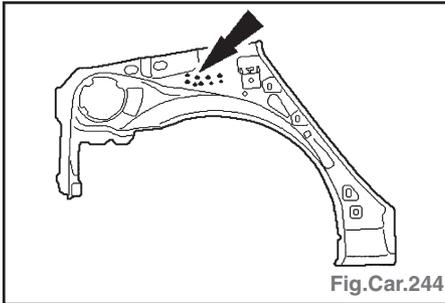


Fig.Car.244

- Souder par bouchonnage (1), en cordon discontinu sous gaz protecteur (2) et en cordon interrompu sous gaz inerte (soudage par l'intérieur (3) (Fig.Car.245).

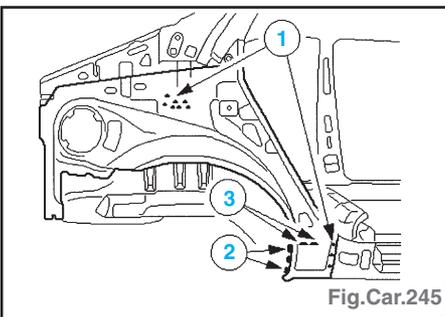


Fig.Car.245

Nota : Avant de les joindre par soudage, présenter les deux panneaux de renfort et repérer l'ajustement fin.

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage et souder par points (Fig. Car.240).

Nota : Avant de poser le renfort, détendre l'élément contre les bruits et les vibrations situé derrière.

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1) et par bouchonnage (2) (Fig. Car.241).

Panneau de montage de feux arrière (5 portes)

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau arrière est déjà déposé.
- Opérations de démontage obligatoires : Garnissages intérieurs de coffre à bagages, garnissage intérieur de montant C et feux arrière.

Nota : Lors du fraisage des soudures par points, veiller à ne pas endommager les

brides de soudage encore présentes sur le véhicule.

- Tôle porte-feux (Fig.Car.246) :
 - ligne de coupe préalable (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

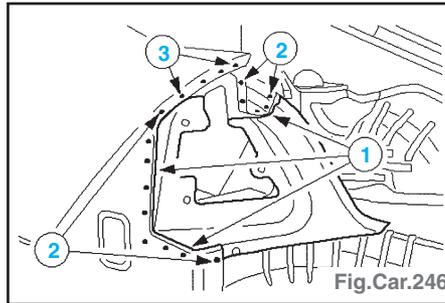


Fig.Car.246

REPOSE

- Souder par bouchonnage (3) et par points (2).

Panneau arrière

Berline

DÉPOSE

- Opérations de démontage obligatoires : Feux arrière, garnissage intérieur de panneau de tôle arrière.
- Fraiser les points de soudure (Fig. Car.247).

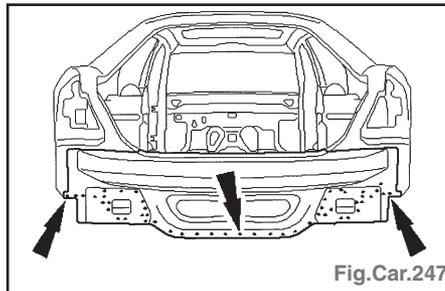


Fig.Car.247

- Fraiser les points de soudure et déposer le panneau arrière par le bas (Fig.Car.248).

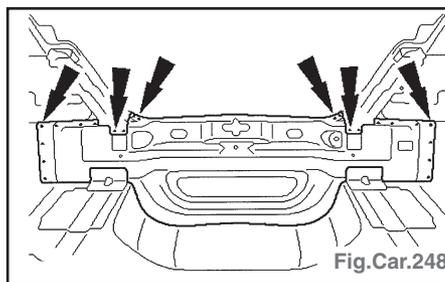


Fig.Car.248

REPOSE

- Insérer le panneau arrière par le bas et souder par bouchonnage.

Clipper

DÉPOSE

- Opérations de démontage obligatoires : Feux arrière et garnissage de panneau arrière.

Nota : Avant la dépose, chauffer le pan-

neau arrière dans la zone des éléments contre les bruits et vibrations.

- Fraiser les points de soudure (Fig. Car.249).

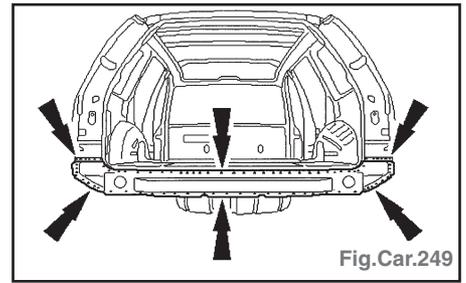


Fig.Car.249

REPOSE

Nota : Avant la pose du panneau arrière, appliquer une protection de bord rabattu sur les éléments contre les bruits et vibrations.

- Souder par bouchonnage (1) et par points (2) (Fig.Car.250).

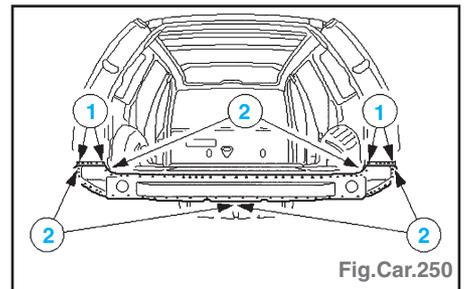


Fig.Car.250

Section - Panneau arrière (Clipper)

DÉPOSE

- Opérations de démontage obligatoires : Feux arrière et garnissage de panneau arrière.
- La découpe varie en fonction du degré de détérioration.

Nota : Avant la dépose, chauffer le panneau arrière dans la zone des éléments contre les bruits et vibrations.

- Panneau arrière (Fig.Car.251) :
 - coupe (1),
 - fraiser les points de soudure (2).

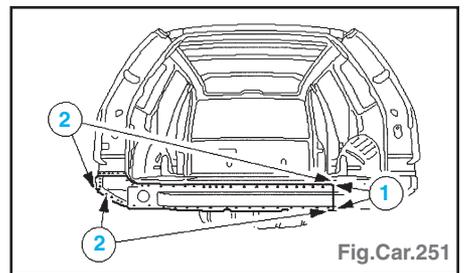


Fig.Car.251

REPOSE

Nota : Avant la pose du panneau arrière, appliquer une protection de bord rabattu sur les éléments contre les bruits et vibrations.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par points (2) et par bouchonnage (3) (Fig.Car.252).

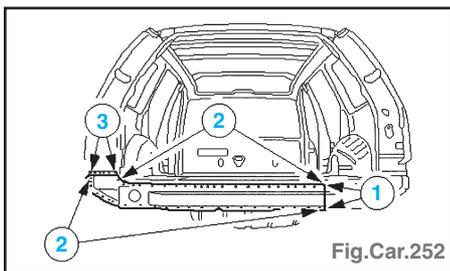


Fig.Car.252

Panneau de plancher arrière

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau arrière et le renfort de panneau arrière sont déjà déposés.
 - Opérations de démontage obligatoires : Garnissage de coffre à bagages, garnissage de panneau arrière, garnissage de montant C, dossier de siège, coussin de siège, pare-chocs arrière et feux arrière.

- Panneau de plancher de coffre : • ligne de coupe préalable (Fig.Car.253).

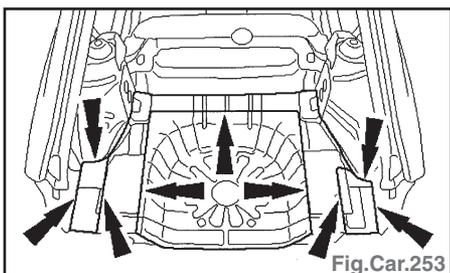


Fig.Car.253

• meuler les cordons de soudure (1) et fraiser les points de soudure (2) (Fig.Car.254).

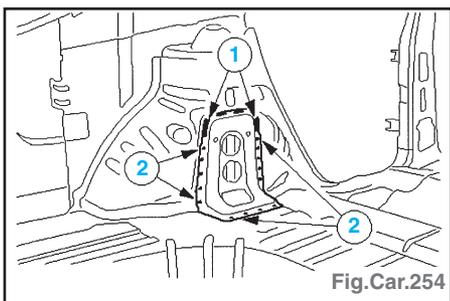


Fig.Car.254

Nota : Lors de la découpe, veiller à ne pas endommager les longerons et traverses situé en-dessous.

- Panneau de plancher de coffre (Fig. Car.255) :

- découpe exacte (1),
- fraiser les points de soudure (2).

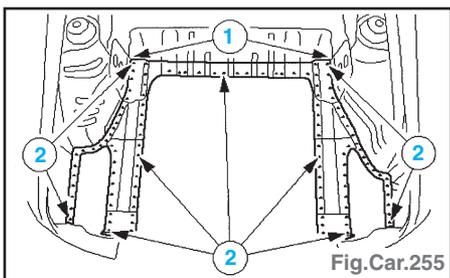


Fig.Car.255

REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.256).

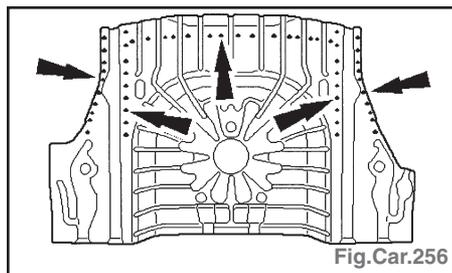


Fig.Car.256

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), en cordon interrompu sous gaz inerte dans la zone de recouvrement (2) et par bouchonnage (3) (Fig.Car.257).

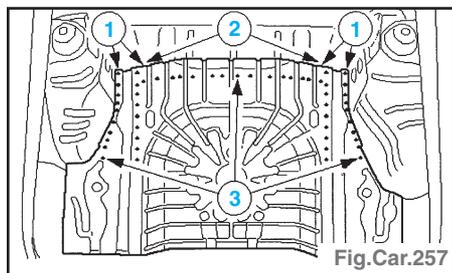


Fig.Car.257

- Souder en cordon discontinu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) et par points (3) (Fig.Car.258).

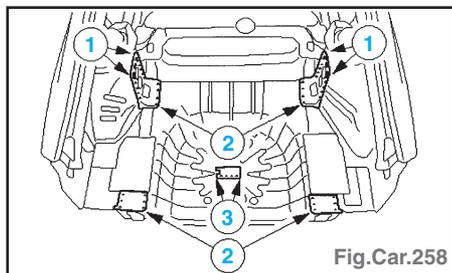


Fig.Car.258

Section - Panneau de plancher arrière gauche

Berline

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau de montage de bloc de feux et le panneau arrière sont déjà déposés.

- Opérations de démontage obligatoires : Garnissage intérieur de coffre à bagages, coussin de siège, dossier de siège et garnissage intérieur de montant C.

- Panneau de plancher de coffre (Fig. Car.259) :

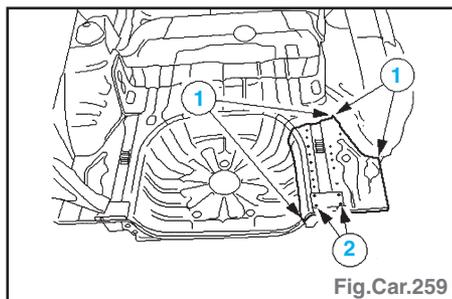


Fig.Car.259

- ligne de coupe préalable (1),
- fraiser les points de soudure (2).
- fraiser les points de soudure (Fig. Car.260).

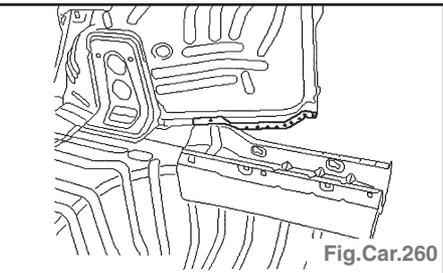


Fig.Car.260

REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.261).

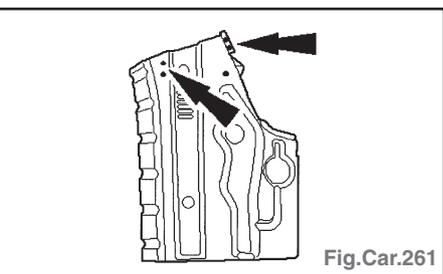


Fig.Car.261

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) et par points (3) (Fig.Car.262).

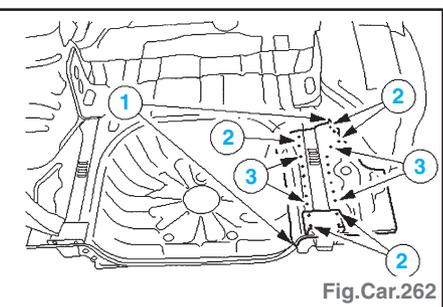


Fig.Car.262

Clipper

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau arrière, la traverse arrière, le renfort de traverse arrière, le panneau latéral et la tôle intérieure de panneau latéral pour le remplacement partiel sont déjà déposés.

- Opérations de démontage obligatoires : Coussin de siège, dossier de siège, revêtements de plancher et garnissages dans la zone de réparation.

- Panneau de plancher de coffre (Fig.Car.263) :

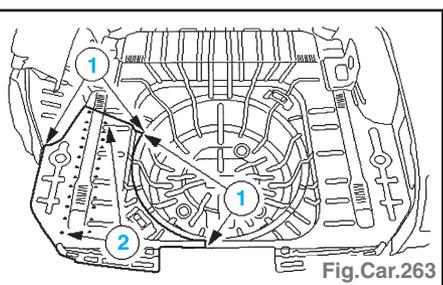
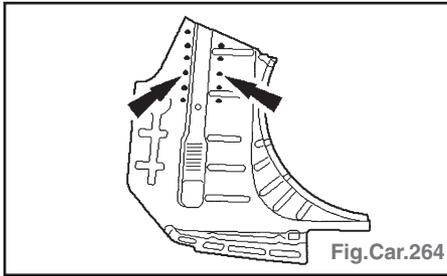


Fig.Car.263

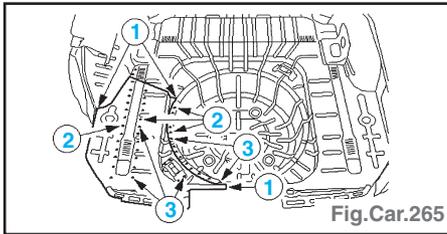
- ligne de coupe préalable (1),
- fraiser les points de soudure (2).

REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.264).



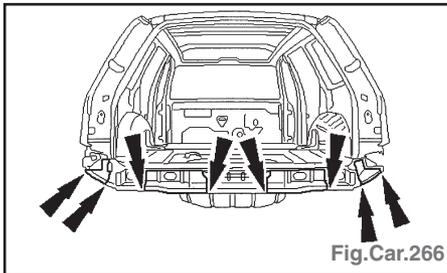
- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (1), par bouchonnage (2) et par points (3) (Fig.Car.265).



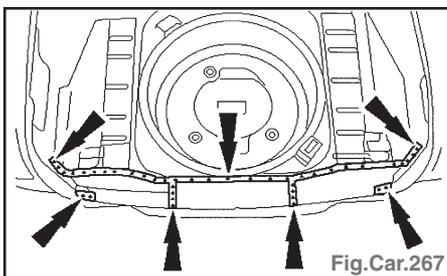
Traverse arrière (Clipper)

DÉPOSE

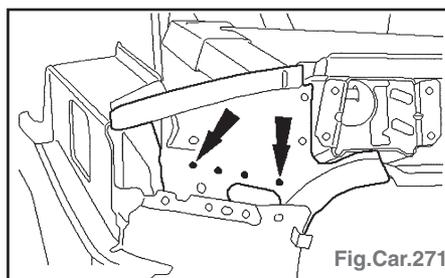
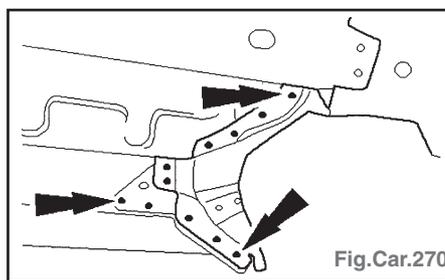
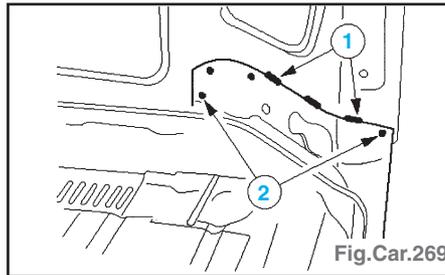
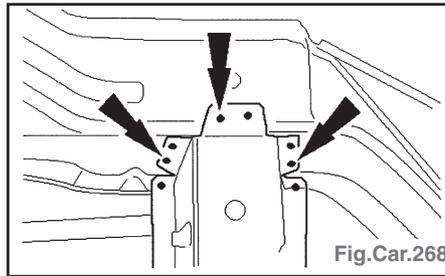
- Pour l'exécution de la réparation, le panneau arrière est déjà déposé.
- Traverse : • découpes préalables (accessibilité) (Fig.Car.266).



- fraiser les points de soudure par le bas (Fig.Car.267).

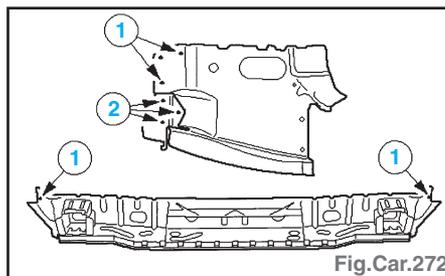


- Longeron : Fraiser les points de soudure (Fig.Car.268).
- Renfort de traverse : Fraiser les points de soudure (Fig.Car.269).
- Traverse : fraiser les points de soudure (Fig.Car.270).
- Renfort de traverse : fraiser les points de soudure (Fig.Car.271).

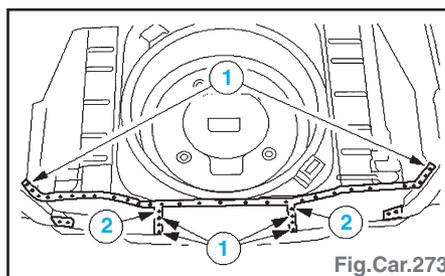


REPOSE

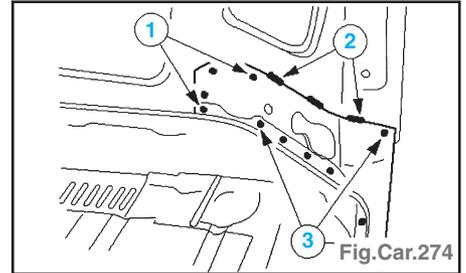
- Traverse et renfort de traverse (Fig.Car.272) :
 - percer des trous pour le soudage par bouchonnage (1),
 - souder par points (2).



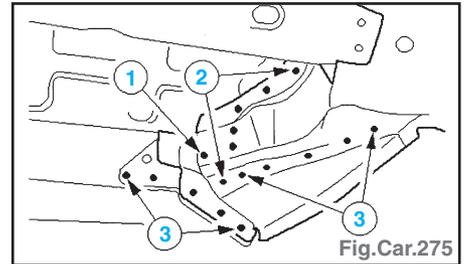
- Souder par points (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.273).



- Souder par bouchonnage (1), en cordon discontinu sous gaz protecteur (2) et par points (3) (Fig.Car.274).



- Souder par bouchonnage (1) et par points (2) (fig.Car.275).

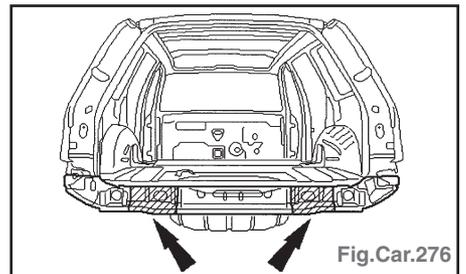


- Souder par bouchonnage (Fig.Car.268).

Section - Traverse arrière (Clipper)

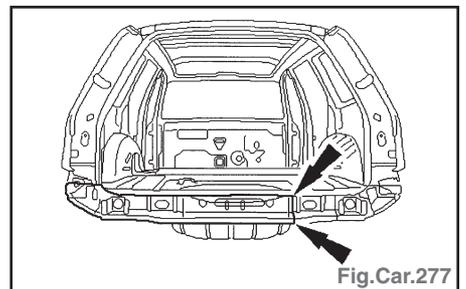
DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau arrière est déjà déposé.
- Cette réparation étant identique au remplacement de traverse jusqu'à la découpe, ci-dessous n'est décrite que la découpe.
- Traverse : Zone de coupe (Fig.Car.276).



REPOSE

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (Fig.Car.277).



Section - Longeron arrière

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

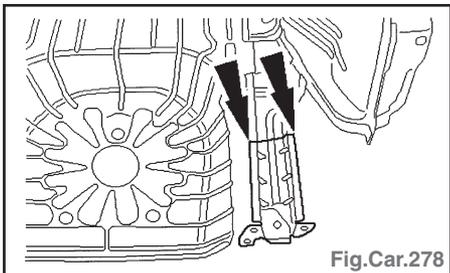
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le panneau de plancher (remplacement partiel) et le panneau arrière sont déjà déposés.
- La ligne de coupe préalable peut varier selon le degré de détérioration.

- Longeron arrière : Coupe (Fig.Car.278).



REPOSE

- Souder en cordon continu sous gaz protecteur (Fig.Car.278).

Panneau de toit

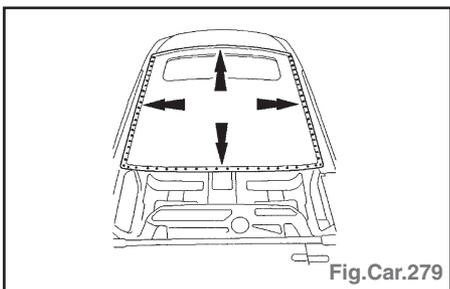
4 portes

DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le pare-brise, la lunette arrière, le garnissage de pavillon et le garnissage des montants de pavillon sont déjà déposés.

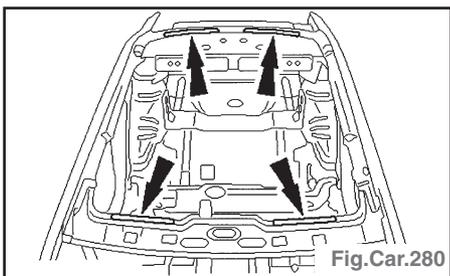
Nota : Avant la dépose, chauffer les zones collées sur le panneau de toit.

- Toit : Fraiser les points de soudure (Fig. Car.279).



REPOSE

- Appliquer du mastic de protection des bords rabattus (Fig.Car.280).



- Souder par points (Fig.Car.279).

5 portes

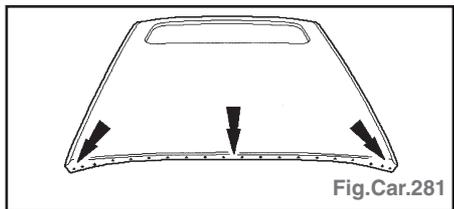
DÉPOSE

Nota : Avant la dépose, chauffer les zones collées sur le panneau de toit.

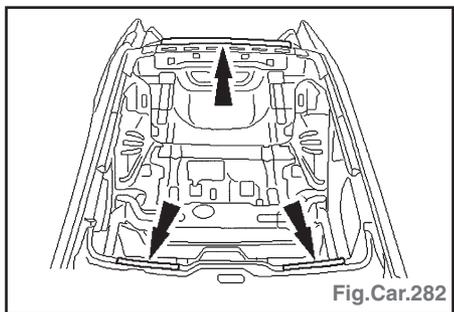
- Toit : Fraiser les points de soudure (Fig. Car.279).

REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage (Fig.Car.281).



- Appliquer du mastic de protection des bords rabattus (Fig.Car.282).



- Souder par bouchonnage (Fig.Car.281).

Clipper

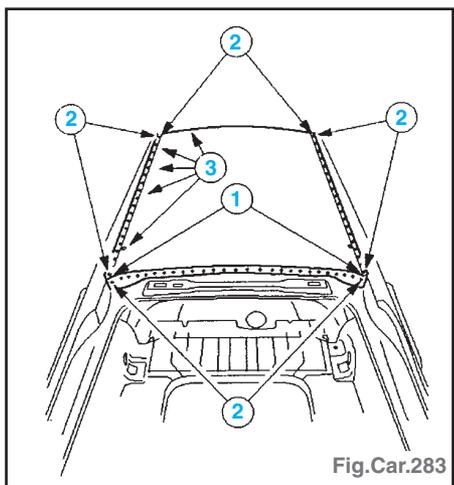
DÉPOSE

- Pour l'exécution de la réparation, le pare-brise, le hayon, le garnissage de toit et le garnissage des montants de toit sont déjà déposés.

Nota : Avant la dépose, chauffer les zones collées sur le panneau de toit.

Toit (Fig.Car.283) :

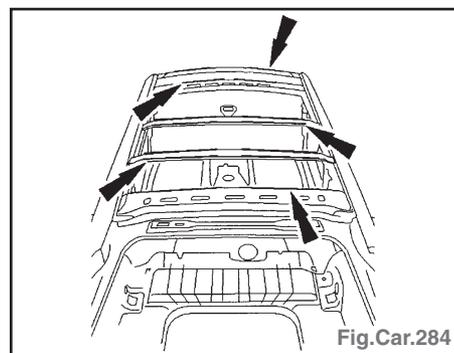
- ligne de coupe préalable (1),
- fraiser les points de soudure (2).



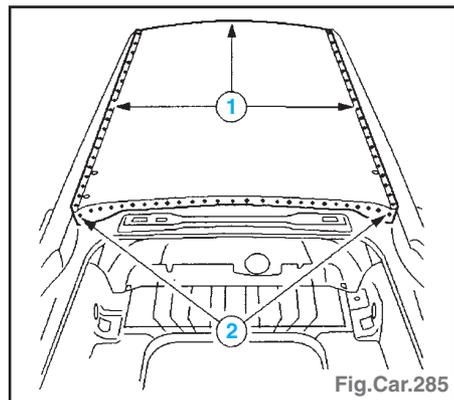
REPOSE

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage. Diamètre : 6 mm (Fig.Car.281).

- Appliquer du mastic de protection des bords rabattus (Fig.Car.284).



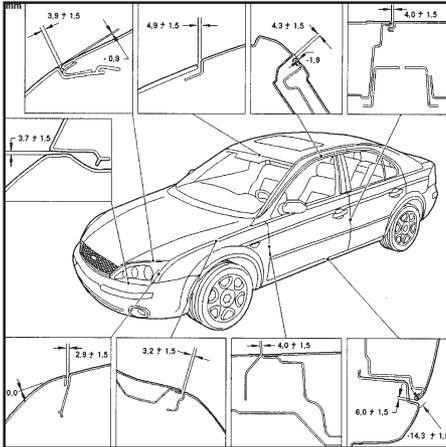
- Souder par points (1) et par bouchonnage (2) (Fig.Car.285).



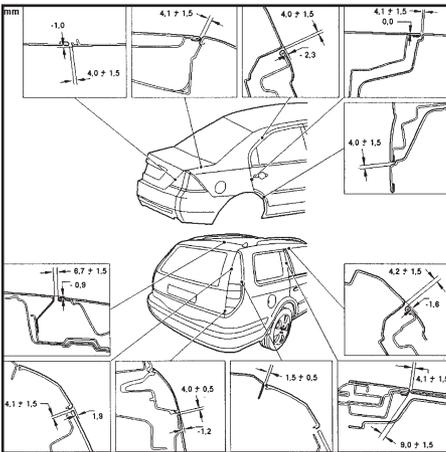
MESURES DE CARROSSERIE

CONTRÔLE DE TOLÉRANCE DE CARROSSERIE

Tous modèles



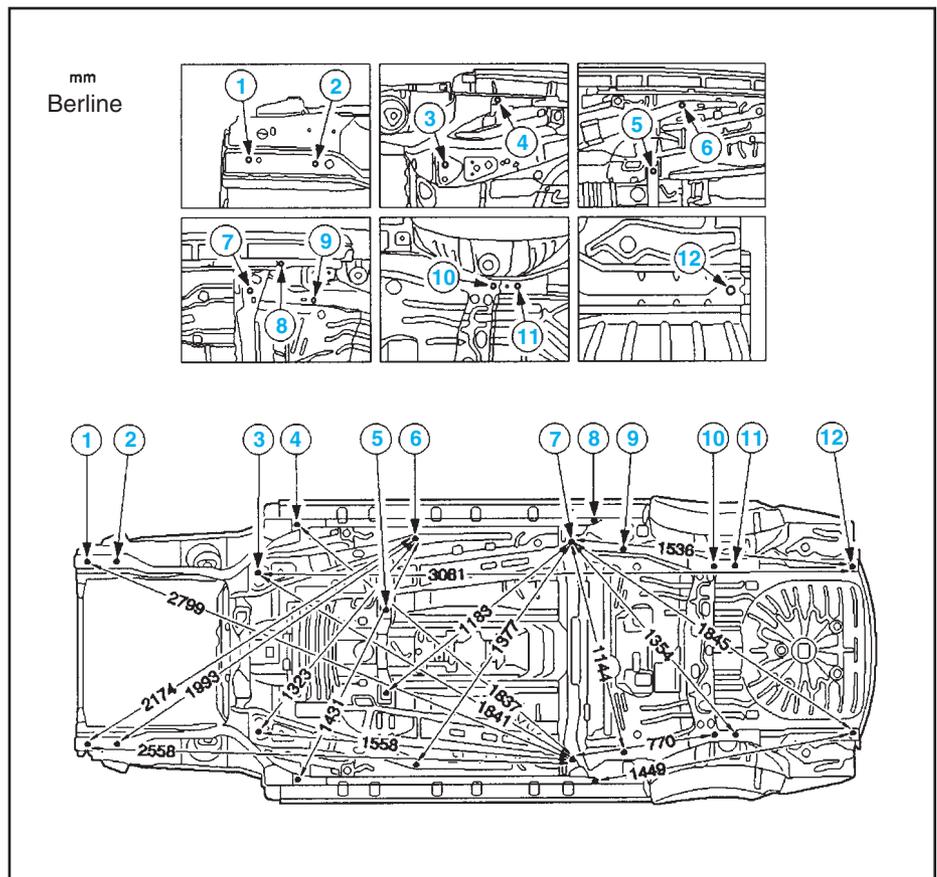
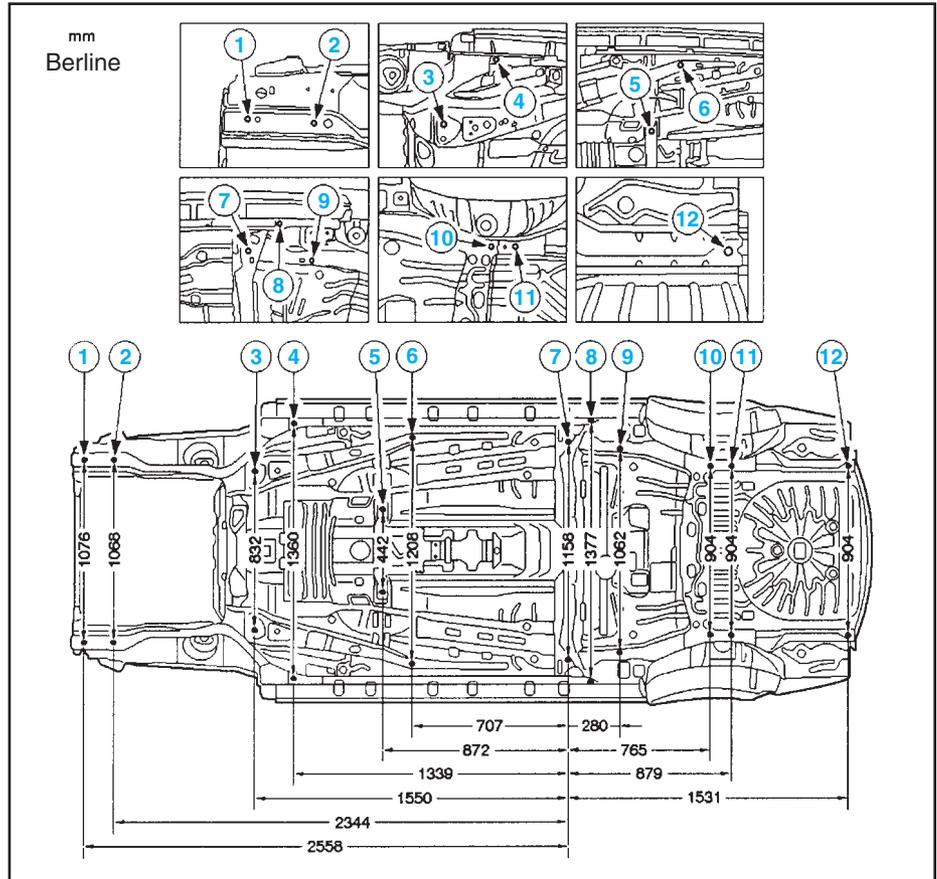
4/5 portes et Clipper



CONTRÔLE DE TOLÉRANCE DU SOUBASSEMENT

Cotes du châssis 4/5 portes :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Les illustrations détaillées représentent le côté gauche du véhicule. Toutes les cotes s'entendent ensembles déposés depuis le centre du trou.
- Les cotes de longueur sont des cotes coordonnées qui ne peuvent être déterminées qu'à partir d'un plan parallèle (pas avec une règle à piges). Les cotes de largeur peuvent être déterminées à l'aide d'une règle à piges ajustée symétriquement.
- Les cotes diagonales peuvent être déterminées à l'aide d'une règle à piges ajustée symétriquement.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

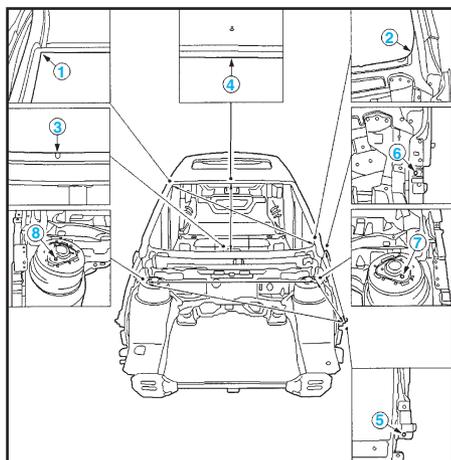
Cotes du châssis Clipper :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Les illustrations détaillées représentent le côté gauche du véhicule. Toutes les cotes s'entendent ensembles déposés depuis le centre du trou.
- Les longueurs sont des cotes coordonnées qui ne peuvent être déterminées qu'à partir d'un plan parallèle (pas avec une règle à piges). Les largeurs peuvent être déterminées à l'aide d'une règle à piges ajustée symétriquement.
- Les cotes diagonales peuvent être déterminées à l'aide d'une règle à piges ajustée symétriquement.

CONTRÔLE DE TOLÉRANCE DU CHÂSSIS

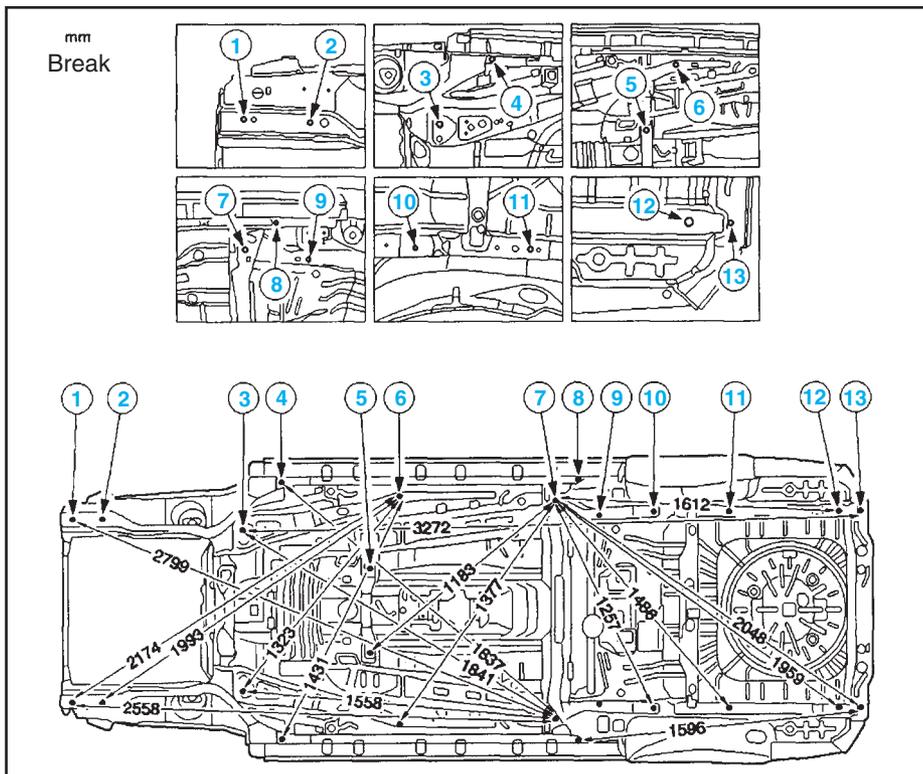
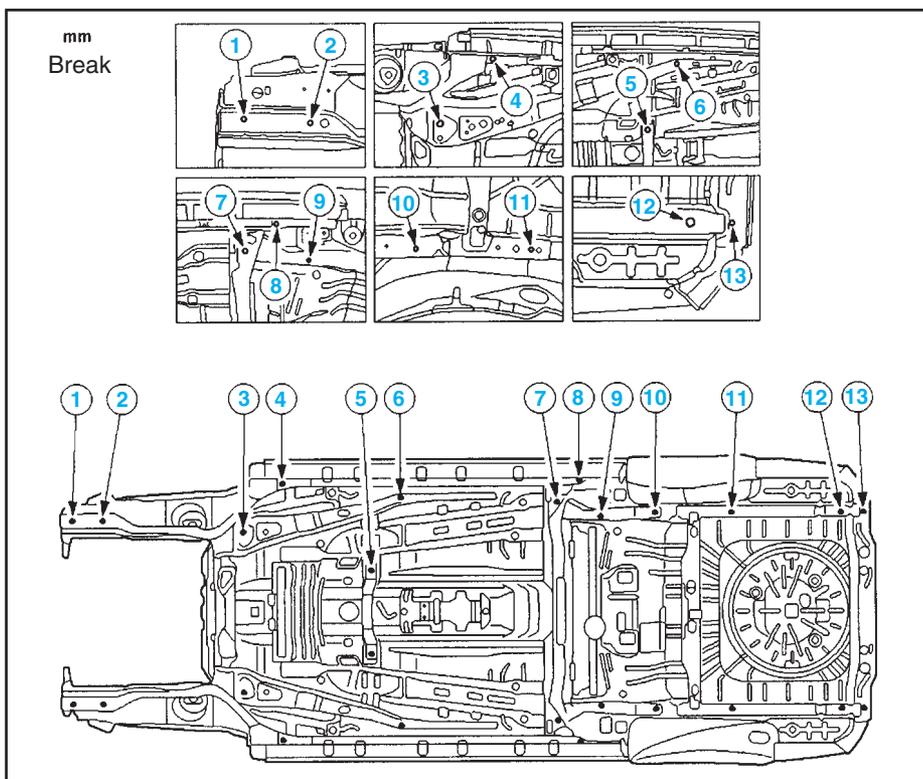
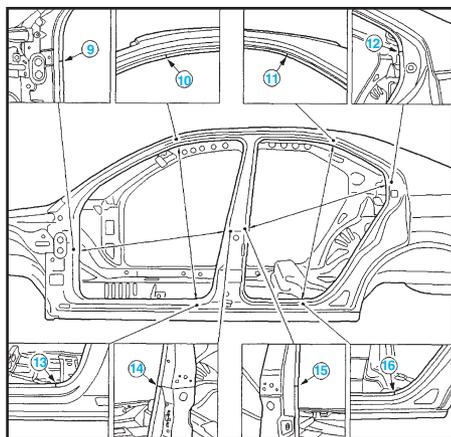
Cotes de la carrosserie - bloc avant tous modèles :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 1-2 = 1434 mm, 3-4 = 786 mm, 5-6 = 702 mm, 5-7 = 452 mm, 7-8 = 1184 mm, 5-8 = 1380 mm.



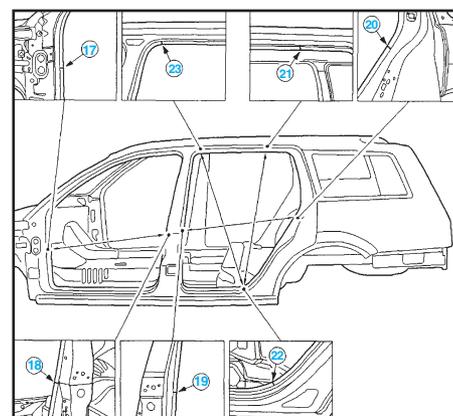
Cotes de la carrosserie - Flanc 4/5 portes :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 9-14 = 914 mm, 10-13 = 962 mm, 11-16 = 980 mm, 12-15 = 903 mm.



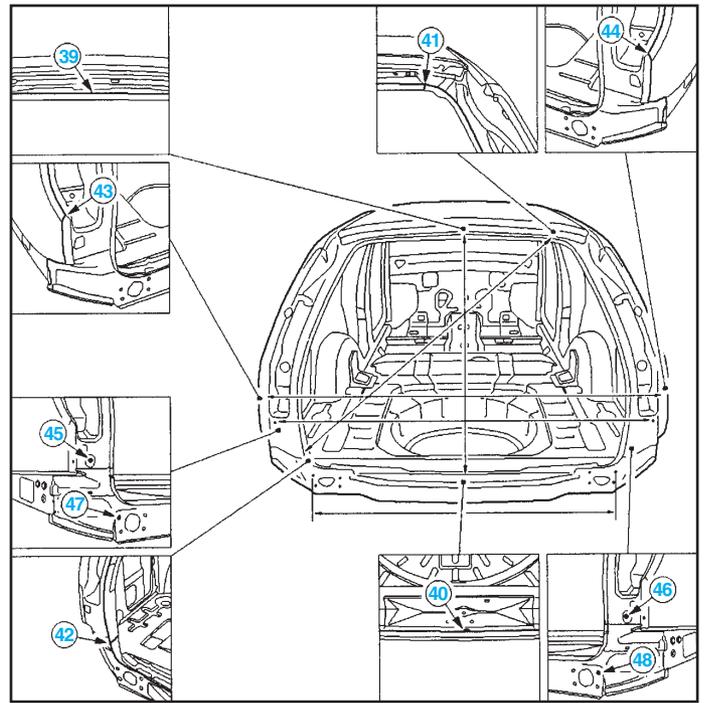
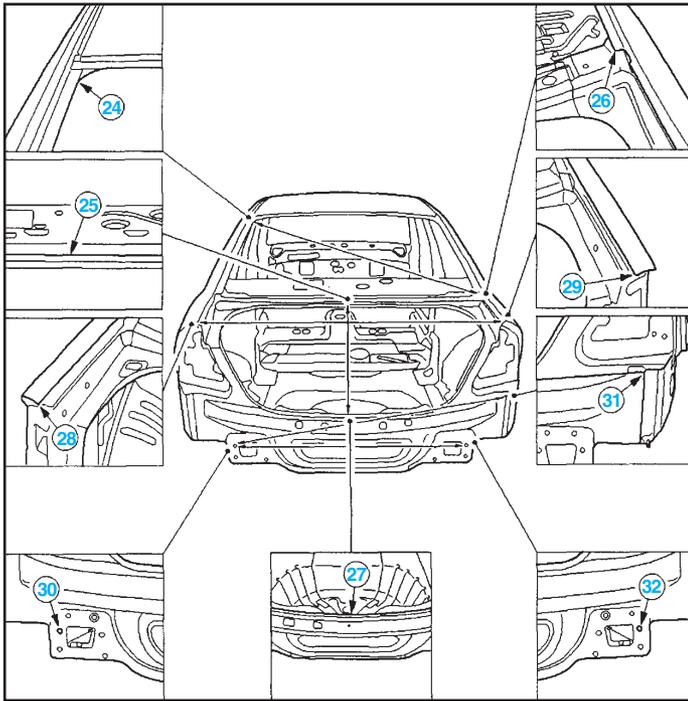
Cotes de la carrosserie - Flanc - Clipper :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 17-18 = 914 mm, 19-20 = 815 mm, 21-22 = 965 mm, 22-23 = 1029 mm.



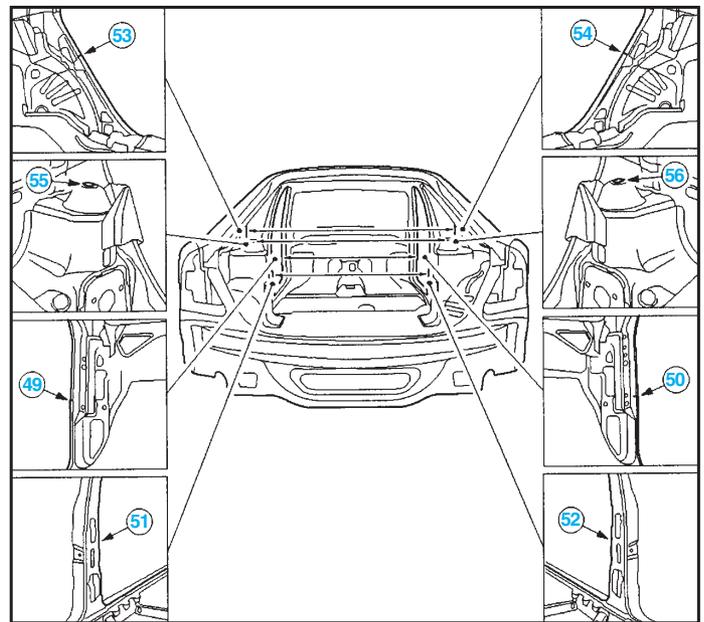
Cotes de la carrosserie - Arrière - 4 portes :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 24-26 = 1302 mm, 25-27 = 804 mm, 28-29 = 1262 mm, 30-31 = 1210 mm, 30-32 = 1026 mm.



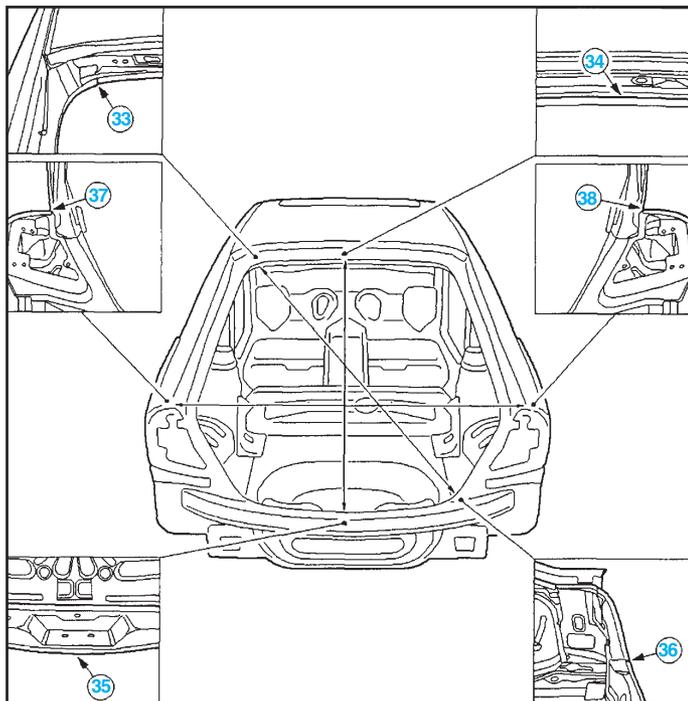
Cotes de la carrosserie - Habacle - 5 portes :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 49-50 = 1443 mm, 51-52 = 1426 mm, 53-54 = 1405 mm, 55-56 = 1132 mm.



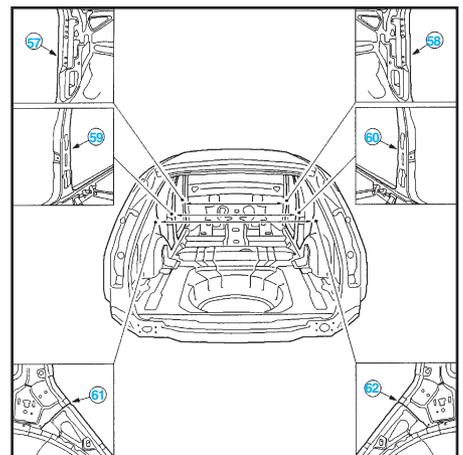
Cotes de la carrosserie - Arrière - 5 portes :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 33-36 = 1405 mm, 34-35 = 1234 mm, 37-38 = 1258 mm.



Cotes de la carrosserie - Habacle - Clipper :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 57-58 = 1443 mm, 59-60 = 1426 mm, 61-62 = 1405 mm.



Cotes de la carrosserie - Arrière - Clipper :

- Toutes les cotes ont une tolérance de ± 3 mm. Toutes les cotes ont été déterminées depuis le centre du trou ou le bord de tôle avec la règle à pige réglée symétriquement.
- 39-40 = 920 mm, 41-42 = 1275 mm, 43-44 = 1486 mm, 45-46 = 1375 mm, 47-48 = 1178 mm.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Copyright Dataliner AB, Sweden (2001) All right reserved



FORD Mondeo
2000-

4756

Fiche provisoire

Model Year, see Index



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

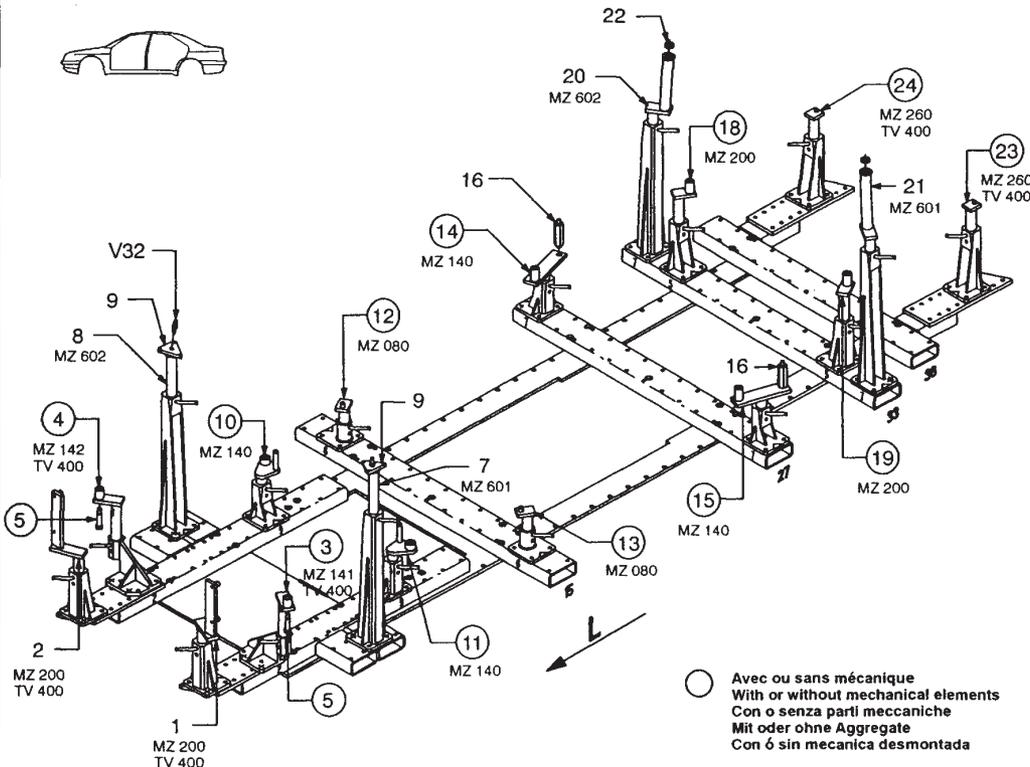
CARROSSERIE

- | | | | |
|---|--|----|---|
| 1 | Fix poutre PC, boulon inf int | 10 | Fix berceau AR, boulon AR |
| 2 | Fix AV berceau, boulon | 11 | Longeron AR D, trou oblong vertical ext |
| 3 | Mac pherson, boulon central | 12 | Longeron AR, dernier trou oblong |
| 4 | Brancard AV, trou vertical | | |
| 5 | Fix AR, berceau AV, boulon | | |
| 6 | Trou pilote s/caisse, 1er grand trou | | |
| 7 | Longeron, 2eme trou oblong | | |
| 8 | Trou pilote, 1er trou oblong sur longeron AR | | |
| 9 | Fix berceau AR, boulon AV | | |

B =
H =
S-G =

Point to point

	252	429	85	278	172	357	1045	643	159	402	301	R
												L
	1	s	s	4	s	B6	7	B8	s	s	11	12
	B13	B25	S-G	H15	B25	H35	35x15	35x15	B15	B15	35x15	30x10
	R3K	1	1	3K	1	1	1	1	1	1	1	1
	200	100	600	300	---	---	---	---	100	100	200	100
	140	190	190	187	123	139	128	179	192	192	222	260
	2618	2366	1937	1852	1574	1402	1045	0	643	802	1204	1505
	1216	964	535	450	172	0	357	1402	2045	2204	2606	2907
	890	1066	1136	1052	832	854	1020	1246	904	904	1010	902
	445	533	568	526	416	427	510	623	452	452	505	451
												R
												L



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	876.7001	3,6	1	200
2	876.7002	3,6	1	200
3	876.7003	3,1	1	141
4	876.7004	3,1	1	142
5	876.7005	0,2	2	
6	876.7006	0,7	2	
7	876.7007	1,4	1	601
8	876.7008	1,4	1	602
9	876.7009	0,4	2	
10	876.7010	2,2	1	140/080
11	876.7011	2,2	1	140/080
12	876.7012	1,6	1	080
13	876.7013	1,6	1	080
14	876.7014	3,0	1	140
15	876.7015	3,0	1	140
16	876.7016	0,2	2	
17	876.7017	0,2	2	
18	876.7018	2,7	1	200/140
19	876.7019	2,7	1	200/140
20	876.7020	2,6	1	602
21	876.7021	2,6	1	601
22	876.7022	0,1	2	
23	876.7023	2,0	1	260
24	876.7024	2,0	1	260
	V32	0,1	2	

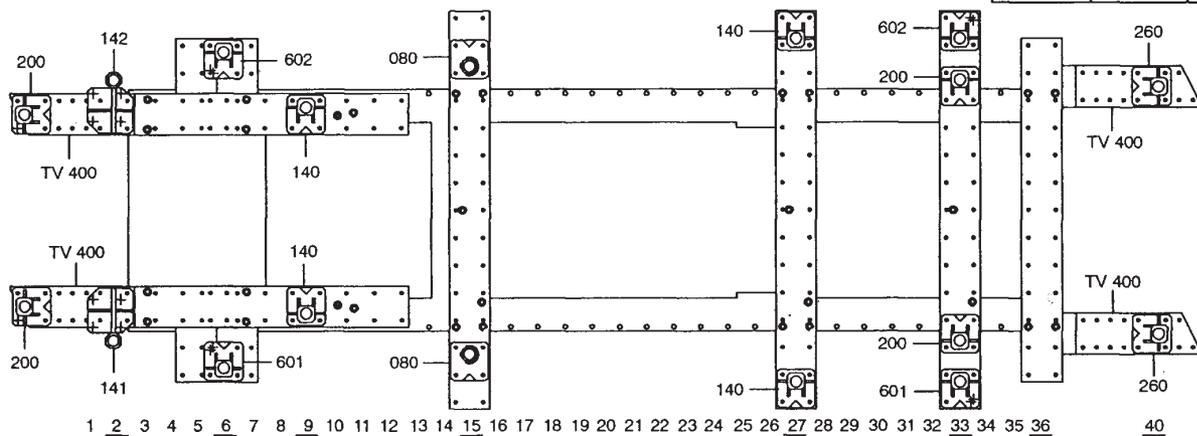
M 8-25	6
M 8-50	4
M 12-20	4
M 12-65	2
M 12-80	2
M 12-90	4
M 14-70	2
M 14-120	2

M 8	6
MU 12	4

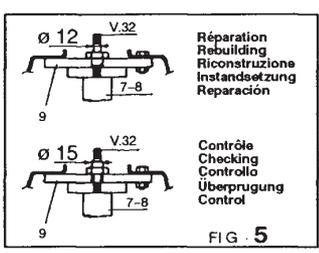
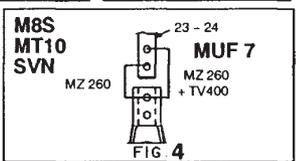
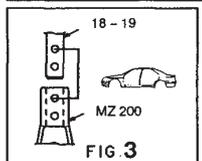
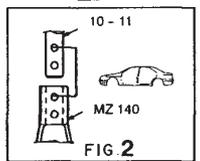
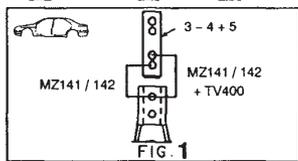
FORD

876.300

50 Kg | 29.03.2001 | 412-D-26A



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 40



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

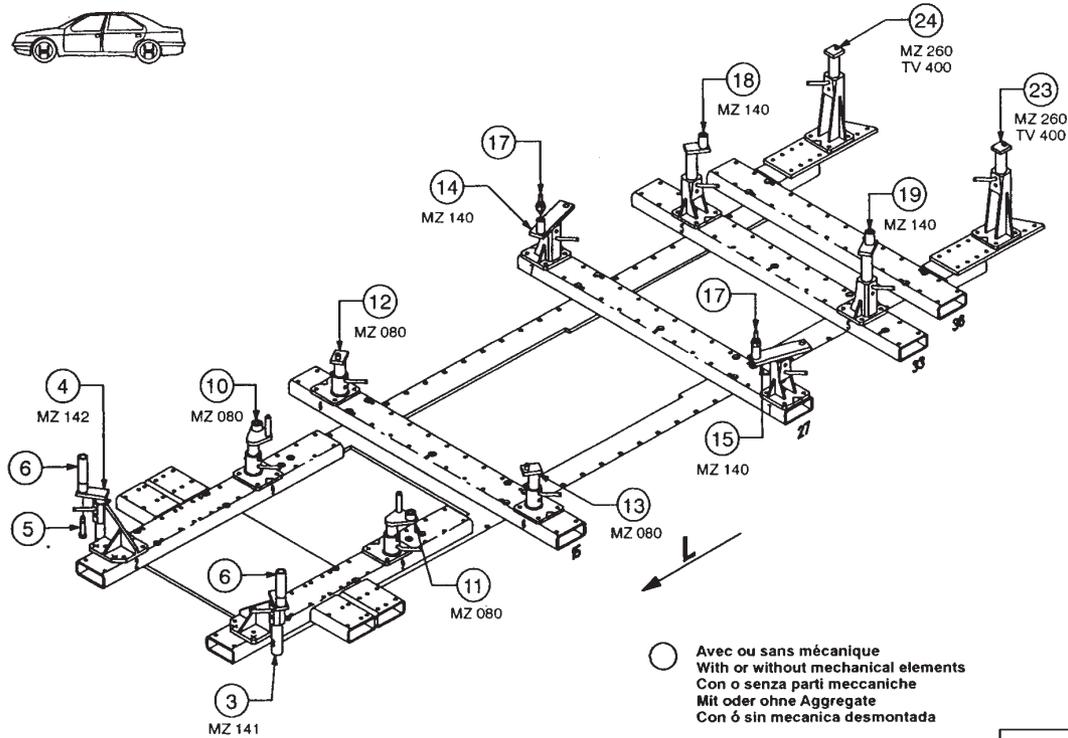
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

FORD MONDEO

MOD. 2001

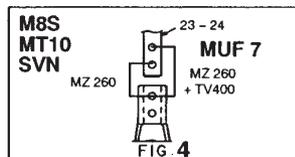
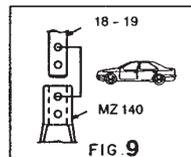
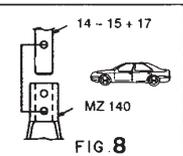
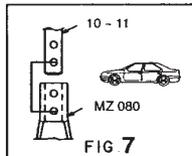
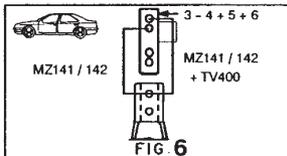
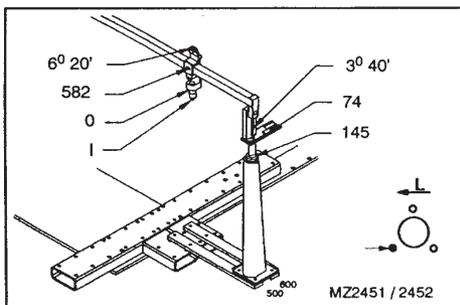
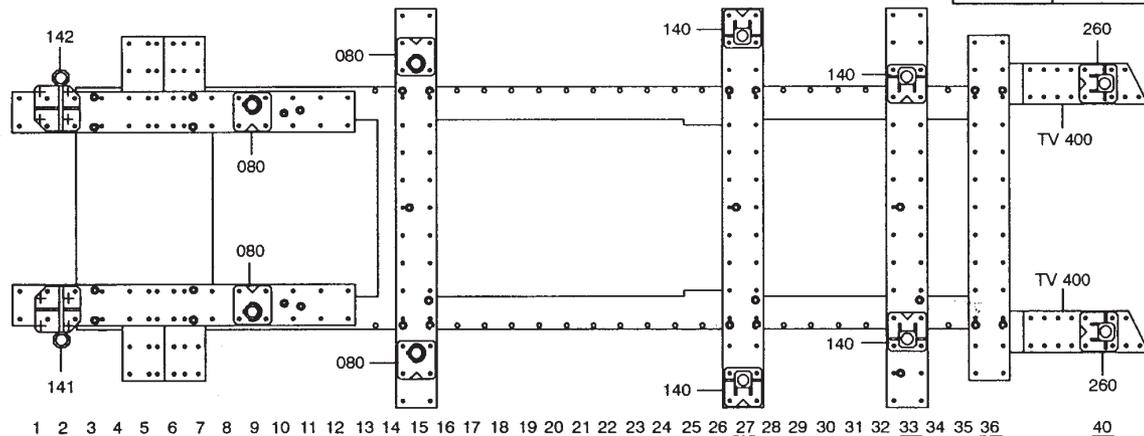


○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

FORD

876.300

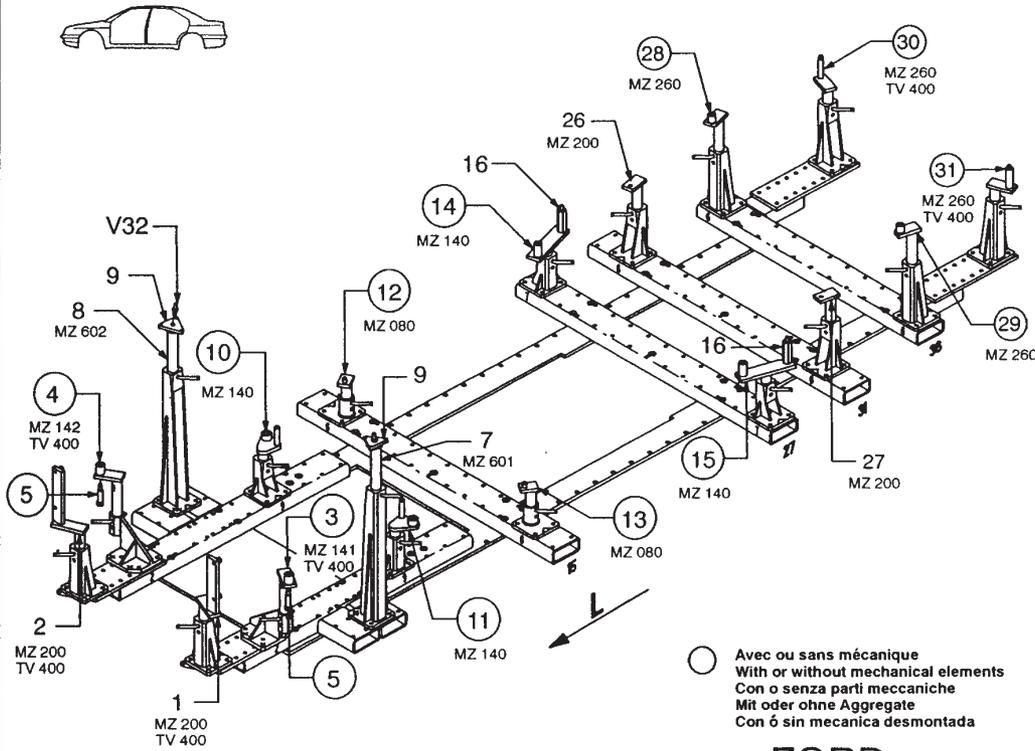
50 Kg 29.03.2001 412-D-268



CELETTE® © Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

FORD MONDEO CLIPPER MOD. 2001



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	876.7001	3,6	1	200
2	876.7002	3,6	1	200
3	876.7003	3,1	1	141
4	876.7004	3,1	1	142
5	876.7005	0,2	2	
6	876.7006	0,7	2	
7	876.7007	1,4	1	601
8	876.7008	1,4	1	602
9	876.7009	0,4	2	
10	876.7010	2,2	1	140/080
11	876.7011	2,2	1	140/080
12	876.7012	1,6	1	080
13	876.7013	1,6	1	080
14	876.7014	3,0	1	140
15	876.7015	3,0	1	140
16	876.7016	0,7	2	
17	876.7017	0,2	2	
18	876.7018	2,7	1	200/140
19	876.7019	2,7	1	200/140
20	876.7020	2,6	1	602
21	876.7021	2,6	1	601
22	876.7022	0,1	2	
23	876.7023	2,0	1	260
24	876.7024	2,0	1	260
	V32	0,1	2	

M 8-25	6
M 8-50	4
M 12-20	4
M 12-65	2
M 12-80	2
M 12-90	4
M 14-70	2
M 14-120	2

M 8	6
MU 12	4

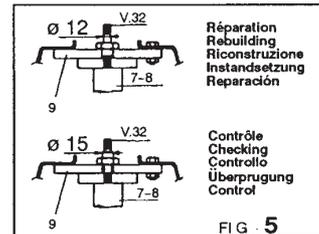
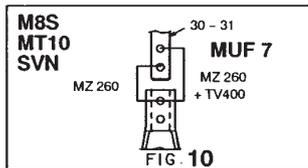
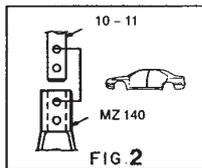
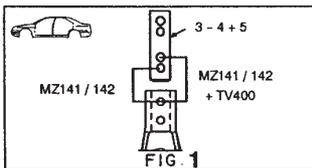
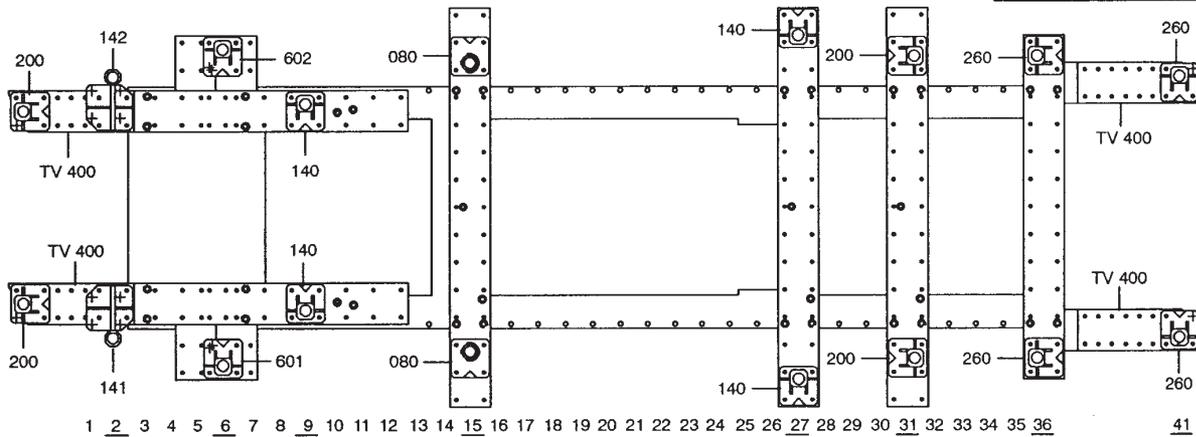
complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu

671.309

FORD

876.300

50 Kg 29.03.2001 412-D-26C



CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

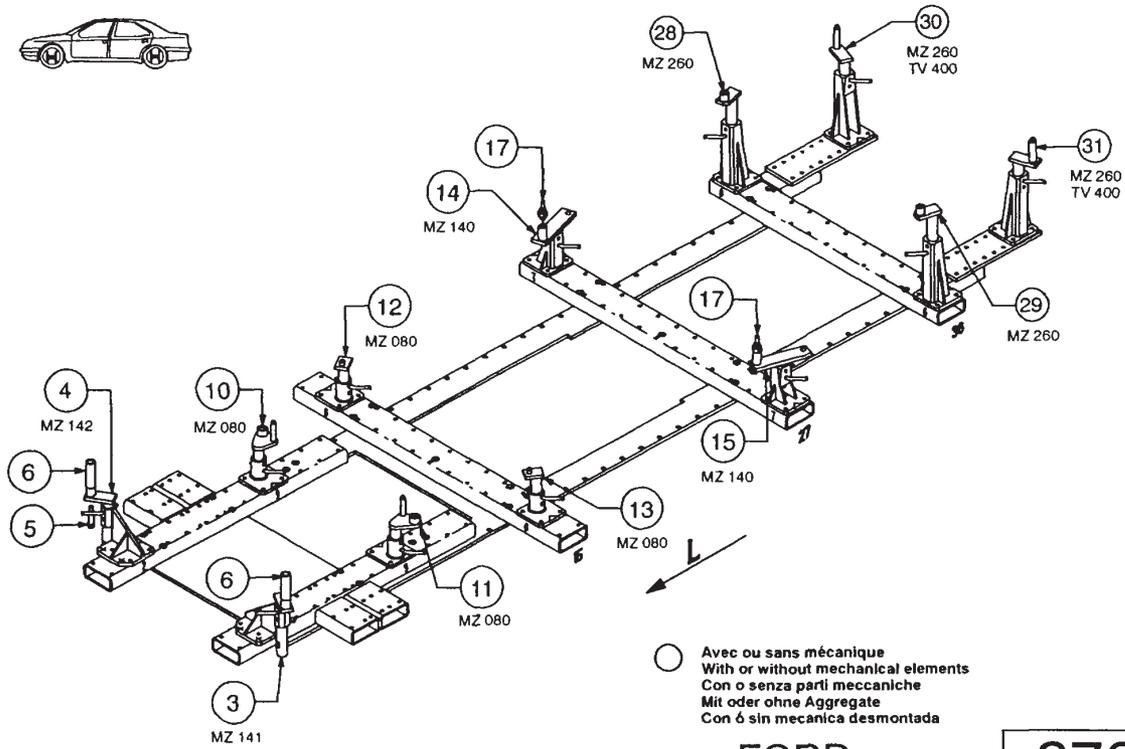
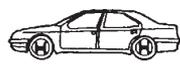
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

FORD MONDEO CLIPPER MOD. 2001

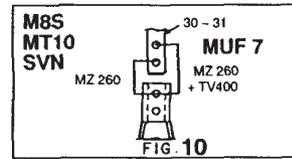
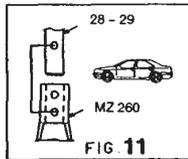
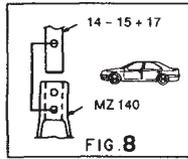
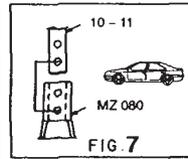
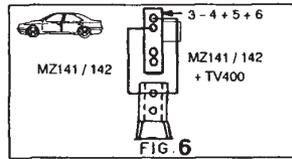
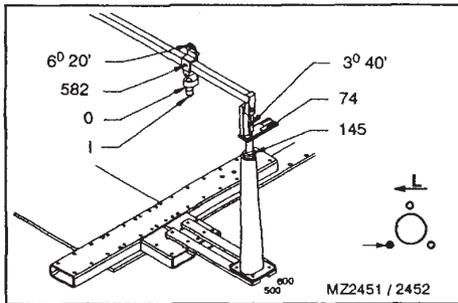
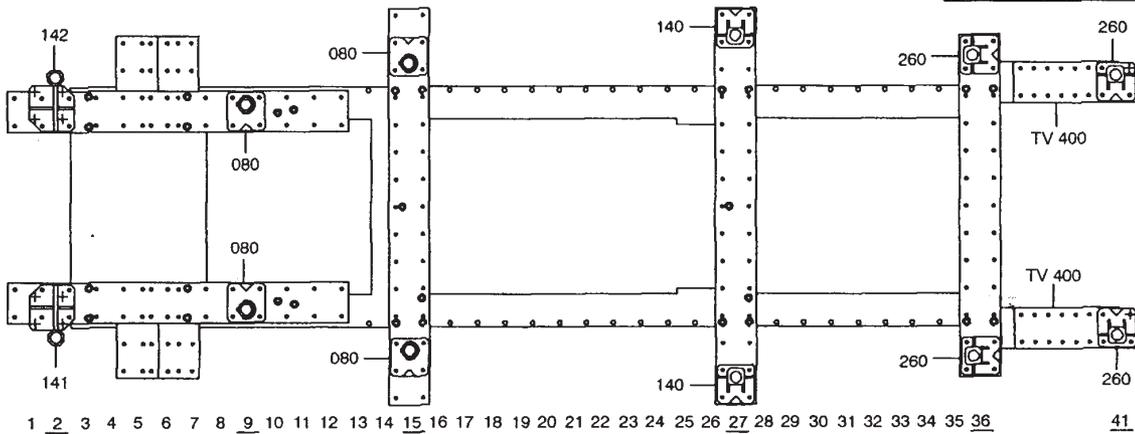


○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

FORD

876.300

50 Kg 29.03.2001 412-D-26D



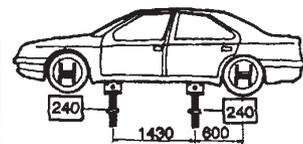
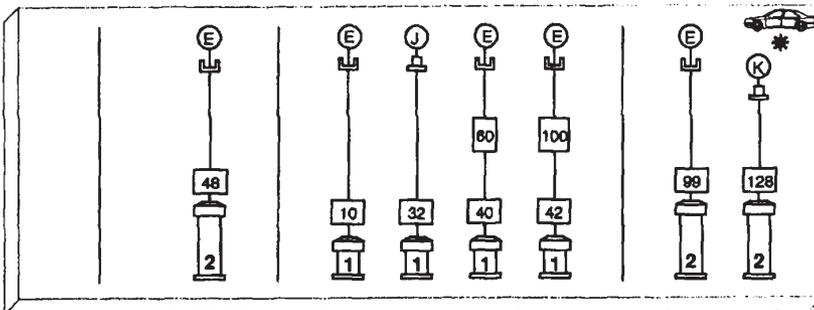
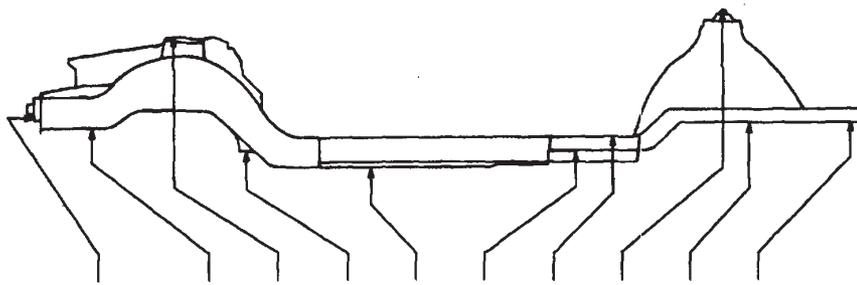
CELETTE®
VIENNE-FRANCE

© Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

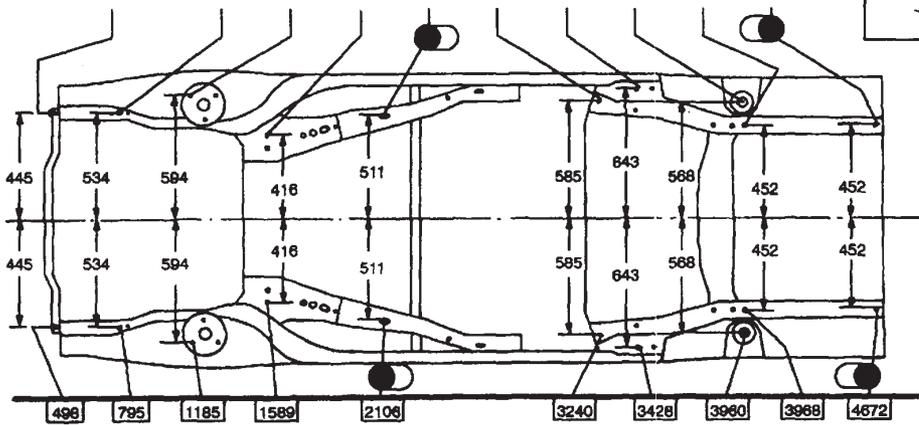
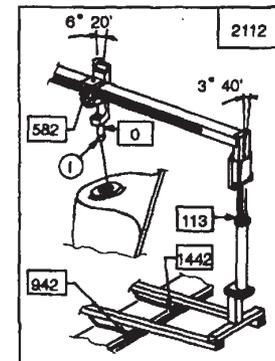
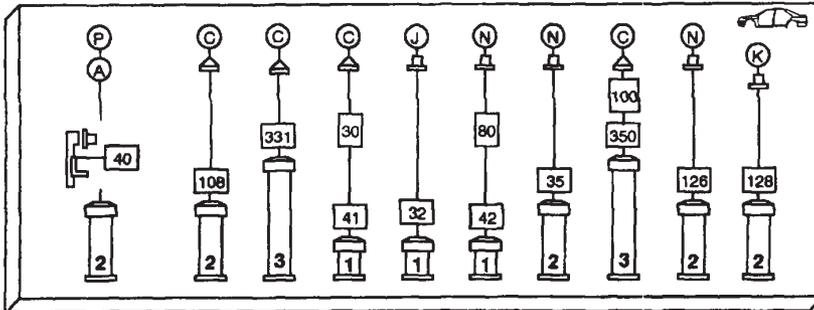
CELETTE METRO 2000
MYGALE

FORD MONDEO MOD. 2001

A 1238



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



06/01

CELETTE © Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

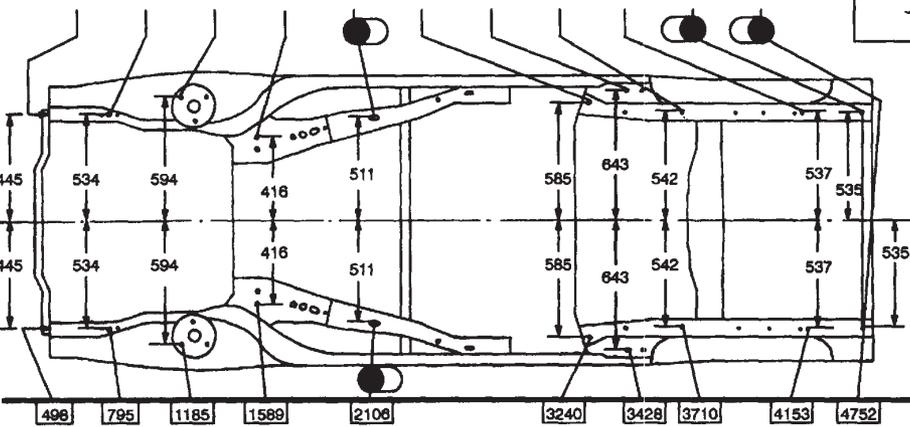
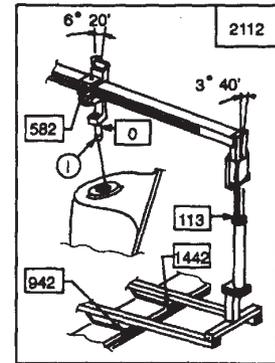
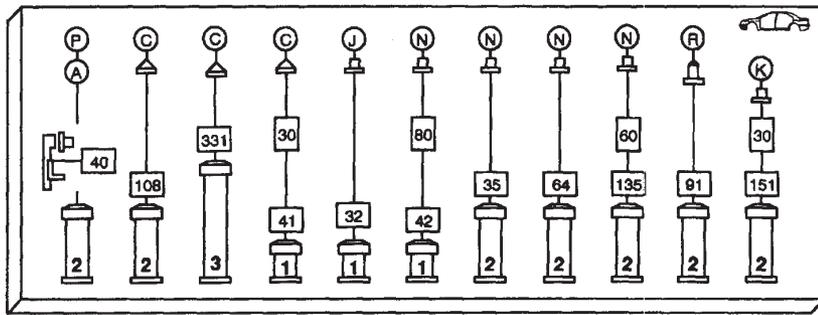
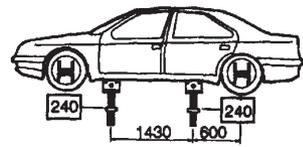
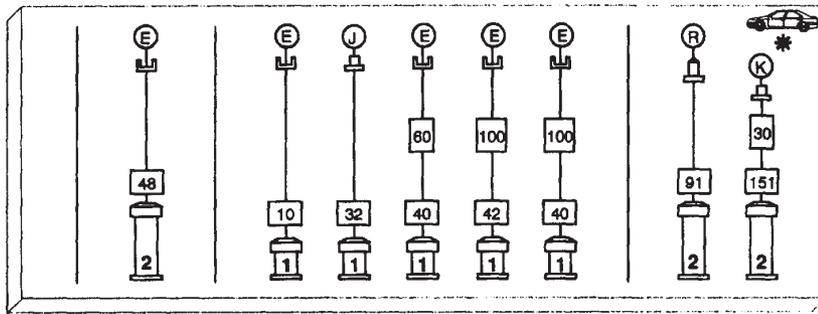
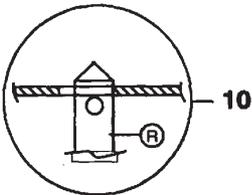
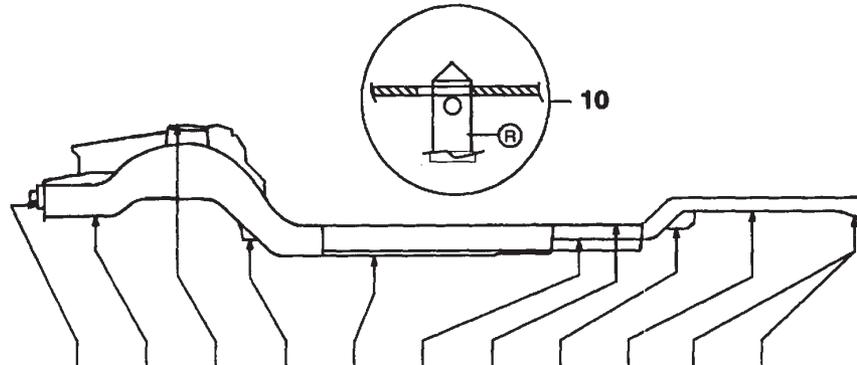
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE METRO 2000 MYGALE

FORD MONDEO CLIPPER MOD. 2001

A 1239

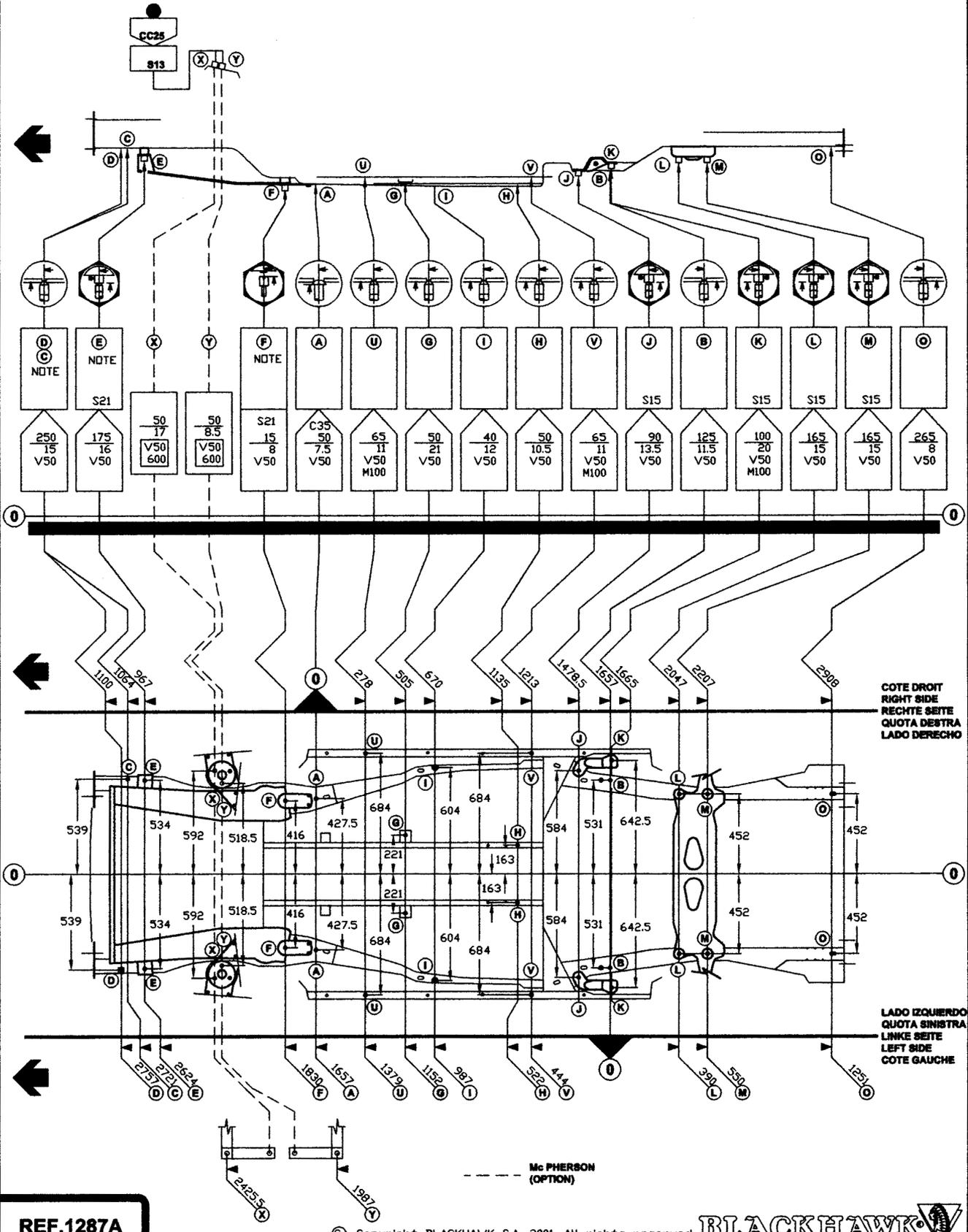


06/01

CELETTE © Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

BLACKHAWK **FAB** **FORD MONDEO (10.2000→)**
REF. 1287A **4 PORTES, DR, TUER.**

NOTES:
 POINTS (C)(D)(E)(F): DEPOSER LES CACHES EN PLASTIQUE.
 POINTS (C)(D)(E)(F): REMOVE PLASTIC COVERS.
 PUNKTE (C)(D)(E)(F): ABDECKUNGEN ABNEHMEN.



REF.1287A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved. **BLACKHAWK**

GÉNÉRALITÉS

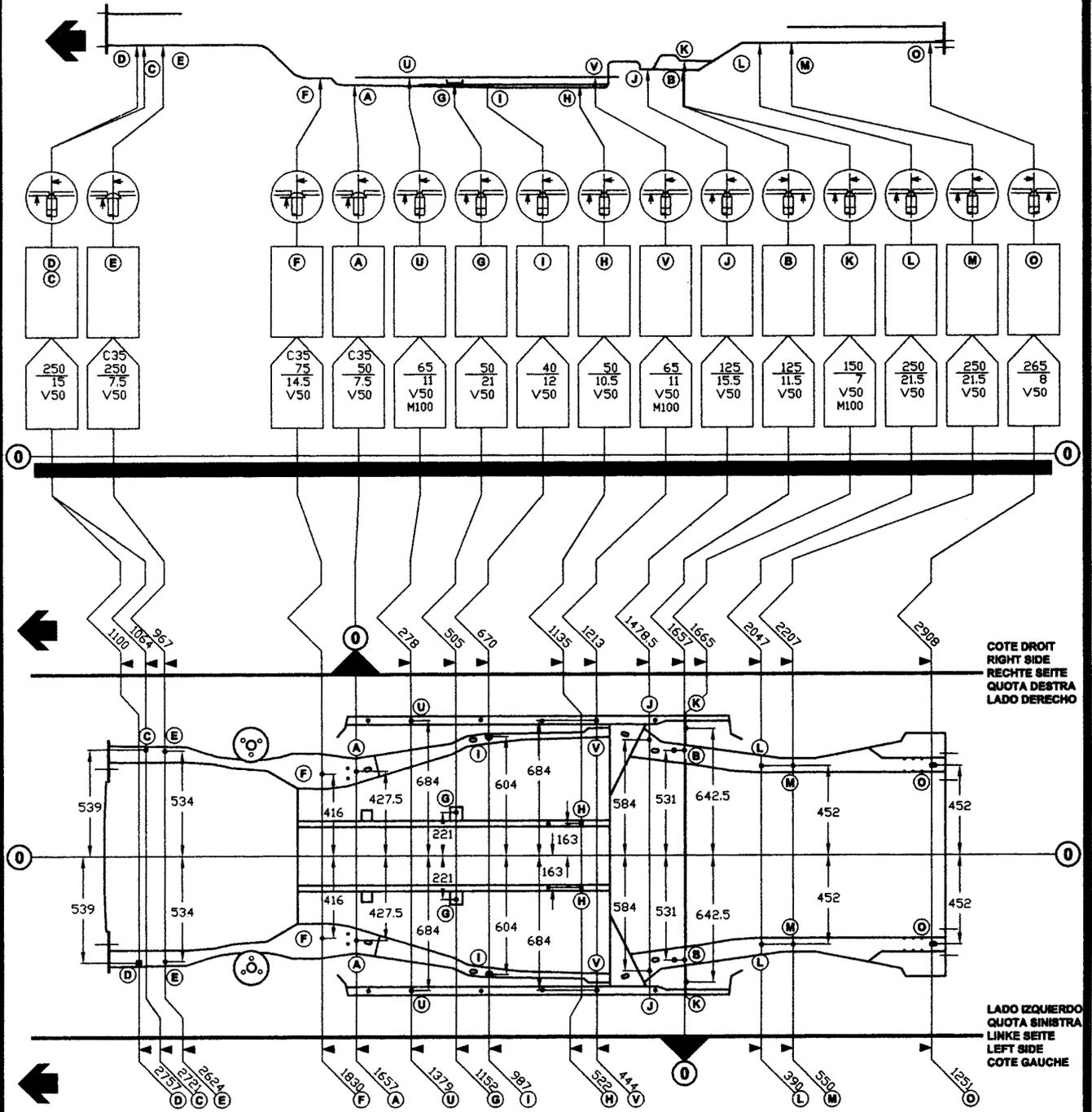
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK **PMB** **FORD MONDEO** (10.2000->)
4 PORTES, DR, TUER.
 REF. 1287B

NOTES:
 VOIR ÉGALEMENT LA FICHE COMPLÉMENTAIRE REF 1287C.
 SEE ALSO SHEET REF 1287C.
 SIEHE AUCH BLATT REF 1287C.



REF.1287B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved. **BLACKHAWK**

BLACKHAWK V. **PAB**

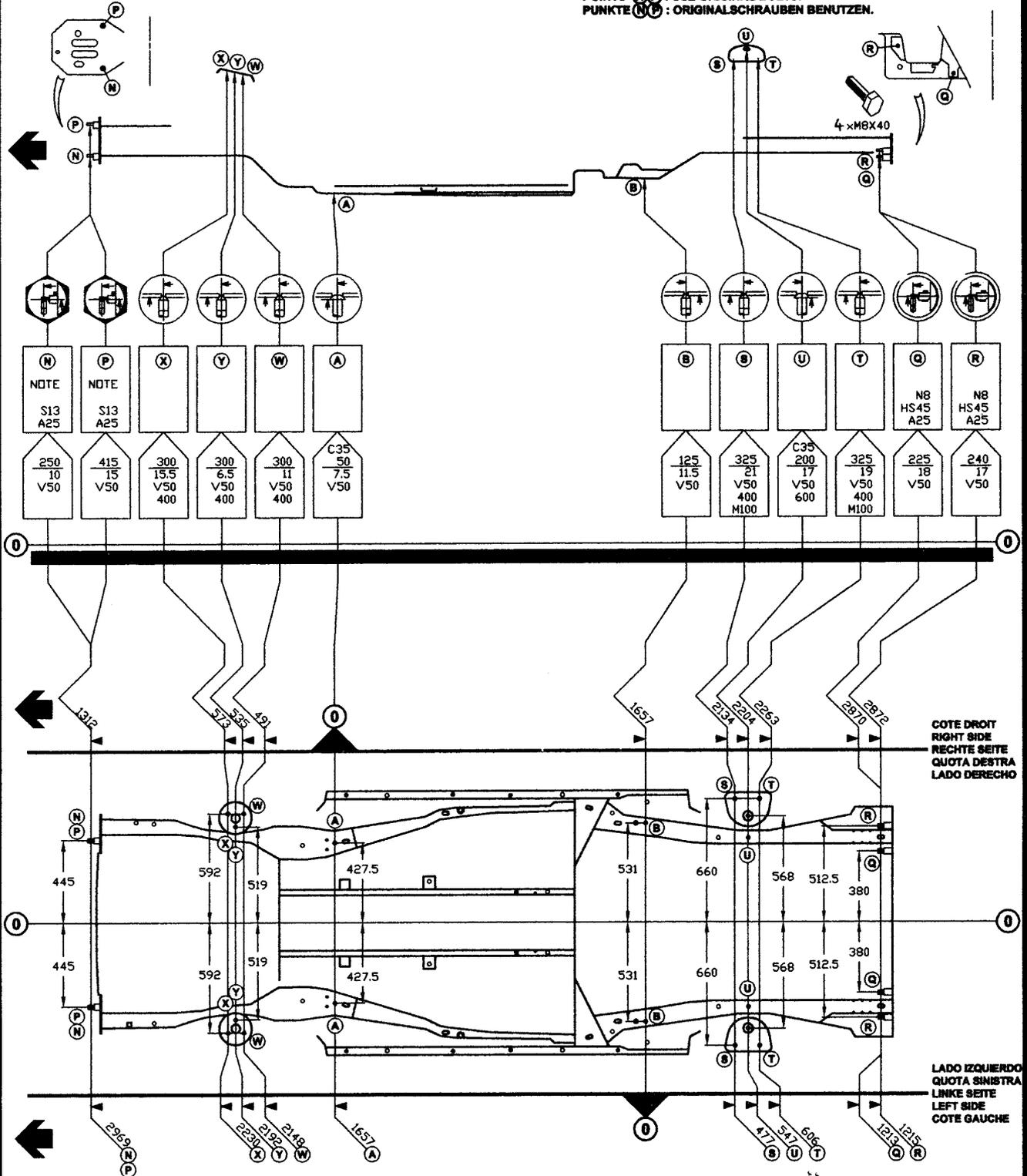
REF. 1287C

FORD MONDEO 4 PORTES, DR, TUER.

(10.2000-→)

NOTES :
 COMPLÉMENT A LA FICHE REF 1287B.
 SUPPLEMENT TO SHEET REF 1287B.
 ZUSATZ ZU BLATT REF 1287B.

POINTS (N,P) : UTILISER LES VIS D'ORIGINE.
 POINTS (N,P) : USE ORIGINAL BOLTS.
 PUNKTE (N,P) : ORIGINALSCHRAUBEN BENUTZEN.



COTE DROIT
 RIGHT SIDE
 RECHTE SEITE
 QUOTA DESTRA
 LADO DERECHO

LADO IZQUIERDO
 QUOTA SINISTRA
 LINKE SEITE
 LEFT SIDE
 COTE GAUCHE

REF.1287C

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK V.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE